

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
ARTS, LANGUES ET CULTURES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
LANGUE ET LITTÉRATURE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

POST GRADUATE SCHOOL OF
ARTS, LANGUAGES AND
CULTURES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
LANGUAGES AND LITTÉRATURES

DEPARTMENT OF FRENCH

**LES LIAISONS SYNTAXIQUES DE LA PARATAXE ET DE
L'HYPOTAXE DANS *VILLE CRUELLE* D'EZA BOTO**

Mémoire rédigé et présenté publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Master en
Lettres Modernes Françaises

Spécialité : Langue Française

Option : Grammaire

Par :

Honorine Gislaine NGAMAMA TONO

Licenciée ès Lettres Modernes Françaises

Matricule : 16B784

Sous la direction de :

Monsieur Germain Moïse EBA'A

Professeur Titulaire



Année académique 2022-2023

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| SOMMAIRE | i |
| DÉDICACE..... | ii |
| REMERCIEMENTS | iii |
| LISTE DES TABLEAUX..... | iv |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS | v |
| RÉSUMÉ..... | vi |
| ABSTRACT | vii |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 1 |
| PREMIÈRE PARTIE : APERCEPTION NOTIONNELLE ET CADRAGE THÉORIQUE DE L'ETUDE | 12 |
| CHAPITRE I : APERCEPTION NOTIONNELLE DE PHRASE | 13 |
| CHAPITRE 2 : CADRAGE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE : L'APPROCHE DÉPENDANCIELLE TESNÉRIENNE | 46 |
| DEUXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DE LA PARATAXE ET DE L'HYPOTAXE DANS <i>VILLE CRUELLE</i> D'EZA BOTO..... | 65 |
| CHAPITRE 3 : LES PHRASES COMPLEXES : MANIFESTATIONS DE LA PARATAXE ET DE L'HYPOTAXE DANS <i>VILLE CRUELLE</i> D'EZA BOTO..... | 67 |
| CHAPITRE 4 : ÉTUDE PARATAXIQUE ET HYPOTAXIQUE SUR LA PORTÉE IDÉOLOGIQUE DE L'AUTEUR DANS <i>VILLE CRUELLE</i> D'EZA BOTO. | 108 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 125 |
| BIBLIOGRAPHIE | 132 |
| TABLE DES MATIÈRES | 141 |

DÉDICACE

Nous dédions cet ouvrage à :

Notre maman **MBALLA Léonie Pauline**, qui nous a soutenue et encouragée durant ces années d'études. Qu'elle trouve ici le témoignage de notre profonde reconnaissance, pour l'amour qu'elle nous donne ainsi que la vivacité.

Tous ceux que nous aimons !

REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos sincères remerciements à notre encadreur, le professeur EBA'A Germain Moïse pour sa rigueur, sa patience, sa confiance, et surtout pour son amour pour le travail bien fait. Merci professeur d'avoir tenu notre main dans cette aventure scientifique ; de nous avoir fait bénéficier de l'étendue de vos connaissances et de votre expérience ; vos commentaires sur le contenu de ce travail, vos corrections minutieuses ont été à chaque fois une incitation permanente qui ont sans doute améliorés la teneur de ce travail.

Nous témoignons notre profonde gratitude à tous les enseignants du département de Français de l'université de Yaoundé 1 pour l'ensemble des savoirs acquis, qui ont contribué à faire de nous des jeunes Chercheurs.

Notre reconnaissance toute particulière:

- **Suzanne Pasclabert MOTCHOU** pour sa sincère collaboration ; son écoute, sa bienveillance, ses critiques lors de nos multiples échanges nous ont édifié tout au long de ce travail.
- À monsieur **ATE EKASSI Brice**, nous exprimons notre profonde gratitude pour son encouragement et ses précieux conseils dès l'entame de ce travail ;
- À Tous mes camarades du lycée, de promotion de l'université de Yaoundé 1,
- À nos coéquipières du YUC (Yaoundé University Club) de Handball « jeux universitaires de Dschang 2019 (médaille d'argent), Ngaoundéré 2023 (médaille d'or) » juste merci ;
- À tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail, nous disons « simplement merci ! Merci à tous ! ».

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|-----|
| Tableau 1: Distribution des formes linguistiques | 29 |
| Tableau 2: Expressions nominales | 30 |
| Tableau 3: Constituants interrogatifs | 30 |
| Tableau 4: Différentes figures proches | 43 |
| Tableau 5: les liens logiques de la parataxe et de l'hypotaxe | 43 |
| Tableau 6: Classement opératoire des données syntaxiques..... | 44 |
| Tableau 7: Des mots pleins, substantifs, adjectifs, adverbes et verbes..... | 55 |
| Tableau 8: Des mots vides, conjonction de coordination & subordination | 55 |
| Tableau 9: Des fonctions subordonnées selon Lucien TESNIERE | 56 |
| Tableau 10: Comparatif des correspondances selon TESNIERE | 57 |
| Tableau 11: Des différentes propositions subordonnées relatives dans notre corpus. | 80 |
| Tableau 12: Système de l'hypotaxe (3 propositions)..... | 86 |
| Tableau 13: Système de l'hypotaxe (4 propositions)..... | 86 |
| Tableau 14: Hypotaxe en français..... | 87 |
| Tableau 15: De distribution complémentaire..... | 90 |
| Tableau 16: De synthèse sur l'hypotaxe en français..... | 90 |
| Tableau 17: Des principales conjonctions de subordinations et locutions conjonctives de temps | 98 |
| Tableau 18: Des principales conjonctions ou locutions conjonctives..... | 105 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACI : Analyse en Constituants Immédiats.

Adj : Adjectif

BDL : Banque de Dépannage Linguistique

CA : Complément d'Agent

CF : Confères

CO : Complément d'Objet

COD : Complément d'Objet Direct

COI : Complément d'Objet Indirect

COD : Complément d'Objet Direct

COI : Complément d'Objet Indirect

Det : déterminant

G. ADV : Groupe Adverbial

GMF : Grammaire Méthodique du Français

GN : Groupe nominal

GSG : Grammaires syntagmatiques généralisées

GV : Groupe Verbal

G. PREP : Groupe Prépositionnel

N : Nom

P : Phrase

Prép : Préposition

SC : Subordonnées Circonstancielles

SN : Syntagme Nominal

SV : Syntagme Verbal

SVO : Sujet Verbe Objet

TLFI : Trésor de la Langue Française Informatisé

V : Verbe

VC : Ville Cruelle

RÉSUMÉ

Étudier la linguistique suscite beaucoup d'attentions sur tous les plans ainsi que les mécanismes qui régissent et structurent les relations entre les éléments ou entre les phrases du texte. L'analyse d'un texte nécessite donc la prise en compte des éléments de construction d'un ensemble de phrases ayant pour objectif l'interprétation d'un texte ainsi que la compréhension par le lecteur. Ainsi, l'interprétabilité d'un texte dépend avant tout des institutions du champ littéraire et des paradigmes théoriques définis par le discours de la critique, ainsi que par les disciplines de référence et leurs modèles.

Pour ce fait, le présent travail intitulé « **Les liaisons syntaxiques de la parataxe et de l'hypotaxe dans *Ville cruelle* d'EZA BOTO** », étudie la grammaire dans sa dimension supérieure, qui a pour objectif une bonne organisation syntaxique, morphologique, sémantique et pragmatique. En effet, ce travail prend en compte les différentes marques, qui ont pour référence le texte, où les éléments relèvent une étude dont il est très difficile d'appréhender le mode dans le cadre interphrastique.

Pour cela, notre étude s'enracine dans la grammaire de texte, qui envisage une bonne méthode de fonctionnement liée dans le texte. Les liaisons syntaxiques évoquent un processus de cohésion textuelle mis en exergue par des connexions reposant sur les marques relationnelles qui présentent les limites syntaxiques. D'où le fonctionnement discursif, extra discursif et transphrastique. Ce mode de fonctionnement dépend de l'analyse de chacun de ces faits, ce qui laisse croire que la compréhension d'un texte nous amène à l'appropriation de la méthode qualitative (inductive), qui permettra à travers des hypothèses que les éléments textualisants (syntaxe, parataxe et hypotaxe) s'interprètent non seulement par les mots, les phrases, mais aussi par la manière de les agencer, de les combiner, et dont la clarté repose sur la cohésion du discours dans l'œuvre de Mongo Béti (EZA BOTO, *Ville cruelle*).

Notre travail regorge un triple enjeu : un enjeu linguistique qui a pour objectif d'examiner le texte dans sa globalité en déterminant ses aspects compositionnels, configurationnels à travers son système grammatical approfondie, notamment : la syntaxe, la sémantique, la stylistique et la pragmatique. De plus, nous avons un enjeu pédagogique, qui considère la phrase comme notion de base pour l'analyse textuelle. Et enfin un enjeu idéologique qui consiste à comprendre l'intention communicative, qui non seulement étayent les informations intégrées à celles que l'on connaît déjà, mais aussi à développer tous les paramètres qui regroupent l'ensemble des savoirs tant explicites qu'implicites que l'émetteur et le récepteur possèdent.

ABSTRACT

Studying linguistics requires a great deal of attention to all its plans and mechanisms that govern and structure the relationships between the elements or sentences of the text. The analysis of a text thus requires taking into account the elements of construction of a set of sentences having for objective the interpretation of a text as well as the comprehension by the reader. Thus, the interpretability of a text depends on the relationship of its logics between the ideas that it confers a certain intelligibility.

For this reason, the present work entitled "The syntactic links of parataxis and hypotaxis in *Vile Cruel* of EZA BOTO", studies the grammar in its higher dimension, which has for objective a good syntactic, morphological, semantic and pragmatic organization. Indeed, this work takes into account the various marks, which have for reference the text, where the elements raise a study of which it is very difficult to apprehend the mode in the interphrastic framework.

For this, our study is rooted in the grammar of text, which considers a good method of operation linked in the text. The syntactic links evoke a process of textual cohesion highlighted by connections based on relational marks that present syntactic limits. Hence the discursive, extra discursive and transphrastic functioning. This mode of functioning depends on the analysis of each of these facts, which leads us to believe that the understanding of a text requires the appropriation of the qualitative method (inductive), which will allow through hypotheses that the textualizing elements (syntax, parataxis and hypotaxis) are interpreted not only by the words, the sentences, but also by the way of arranging them, of combining them, and whose clarity rests on the cohesion of the discourse in the work of Mongo Béti (*EZA BOTO*, *Ville cruelle*).

The present work has a triple challenge: a linguistic challenge that aims to examine the text in its entirety by determining its compositional and configurational aspects through its in-depth grammatical system, notably: syntax, semantics, stylistics and pragmatics. In addition, we have a pedagogical issue, which considers the sentence as a basic notion on textual analysis. Given that it allows the highlighting of the clarity, the readability, the comprehensibility, the intangibility of the text according to its organization; and an ideological stake which consists in understanding the communicative intention, which not only support the information integrated to the ones we already know, but also to develop all the parameters which gather the whole of the knowledge as well explicit as implicit that the transmitter and the receiver have.

Translated with www.DeepL.com/Translator (free version)

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. PRESENTATION DU SUJET

Ce travail de recherche porte sur : « *Les liaisons syntaxiques de la parataxe et de l'hypotaxe dans VILLE CRUELLE D'EZA BOTO* ». Dans la ferme volonté de mener à bien notre travail, nous avons jugé pertinent de bien cerner avant toute chose les expressions : syntaxiques, parataxe et hypotaxe. Ces expressions constituent l'objet de notre étude.

Définitions des termes clés de notre sujet de recherche:

Dans notre sujet de recherche, nous avons relevé trois expressions pour mieux cerner notre sujet. Ces expressions sont d'ordre syntaxique, parataxique et hypotaxique.

D'abord, l'expression « Syntaxiques ». Comme son nom l'indique, le mot syntaxique est relativement lié à la syntaxe, aux règles qui régissent l'agencement des mots et la construction des phrases. Ici, il s'agit de la manière dont les mots sont liés dans un texte pour une bonne compréhension et interprétation du texte.

Ensuite, nous avons relevé une autre expression clé de notre sujet à savoir : la « Parataxe ». En effet, la « parataxe » est une juxtaposition de deux propositions entre lesquelles le lien de dépendance n'est qu'implicite, la courbe mélodique commune dispensant de l'usage. En d'autres termes, la parataxe permet de lier deux propositions. Pour qu'il y ait parataxe dans un texte, il faut qu'il y ait deux éléments de jonction. La parataxe étudie la coordination dans son ensemble.

Enfin, nous avons trouvé pertinent de définir le terme « Hypotaxe ». Dans ce sillage, « l'hypotaxe » est une subordination ou dépendance d'une proposition par rapport à une autre. Cela signifie que l'hypotaxe étudie tous les faits de subordination dans un texte.

Après avoir défini les termes clés de notre sujet, nous pouvons le reformuler en d'autres termes : Les cohérences linguistiques des procédés syntaxiques de coordination et de subordination dans *Ville cruelle* d'EZA BOTO. Ou encore assemblage des structures de coordination et de subordination dans *Ville cruelle*.

En effet, nous avons souhaité convoquer les opinions des grammairiens et des linguistes dans le but de trouver plus de connaissances y relatives. Mais, dans les ouvrages que nous avons eus à notre disposition (voir bibliographie), cette expression a été moins étudiée.

II. MOTIVATIONS DE NOTRE SUJET

La notion de « motivation » se définit comme un ensemble d'éléments, qui permet à un individu d'adopter un comportement et de donner son point de vue.

Le choix de notre sujet consiste à convaincre le lecteur de l'utilité ou de l'intérêt de réaliser une recherche pour résoudre un problème. C'est « ce que l'on pourrait faire avec ce que l'on sait ».

II.1. Sur le plan personnel

Ce travail est en premier ressort une volonté personnelle d'appliquer des connaissances acquises. Il s'agit pour nous, de maîtriser les paradigmes théoriques, de pouvoir les appliquer dans la réception et de parler comme les linguistes, dans le décodage du texte. D'abord, la motivation personnelle de notre sujet de recherche consiste à analyser la syntaxe des phrases (étude profonde sur la grammaire). Ensuite, élucider les notions de parataxe et d'hypotaxe en identifiant les types de liaisons qu'elles ont en commun. Enfin, résoudre un problème précis celui de l'agencement des mots dans notre corpus d'étude ou encore la syntaxe de la phrase. Spécifiquement, notre sujet de recherche nous permettra de mener des investigations d'ordre morphologique, syntaxique, sémantique, stylistique, pragmatique, juxtaposition et subordination des phrases.

II.2. Sur le plan scientifique

Notre travail ne se fait pas seulement pour l'obtention du diplôme. Mais pour qu'il soit un exemple pour les autres chercheurs qui viendront après nous. Nous voulons qu'ils trouvent une documentation fiable, nécessaire et utile qui les aidera à parachever leurs investigations. Étant donné que c'est de la compréhension du texte qu'il est question, il s'agit de pouvoir amener dans une perspective didactique le chercheur à devenir autonome dans la construction du sens d'un texte. C'est sans doute l'enjeu majeur de cette réflexion.

III. PRÉSENTATION DU SUPPORT DU CORPUS

Notre corpus sera basé sur l'œuvre *Ville Cruelle* d'EZA BOTO. Ici, il nous revient de savoir qui est Eza Boto.

En effet, Eza Boto est un écrivain camerounais d'expression française, qui a écrit *Ville cruelle*. De plus, il n'est non seulement pas un romancier renommé, mais aussi un essayiste engagé, un enseignant, libraire et un éditeur. De son vrai nom Alexandre BIYIDI AWALA, alias Mongo Béti.

Dans ce premier roman (*Ville cruelle*) publié sous le pseudonyme d'Eza Boto, les lecteurs que nous sommes découvrent, tracés avec une force qui s'accomplit exemplairement dans les œuvres postérieures, fort célèbres, de Mongo Béti, les drames d'une Afrique dominée, ceux qui opposent les humbles, les simples, les paysans, aux différents types d'exploiteurs du monde politique, économique et religieux.

Publiée en 1954, cette œuvre dénonce une situation historique, qui en tant de lieux, dans ce monde, est toujours actuelle. L'œuvre *Ville Cruelle* se situe dans ce passé colonial où beaucoup de peuples africains se sont vus coloniser par les grandes puissances européennes comme la France et l'Angleterre. Elle est répartie en treize (13) chapitres et constituée d'un épilogue. Dans ce roman de Mongo Béti, on distingue plusieurs types de phrases (phrases simples, phrases composées...). Nous nous attacherons aux phrases parataxiques et hypotaxiques.

IV. ETAT DE LA QUESTION OU REVUE DE LA LITTERATURE

Nous étions animé par la curiosité de fouiller dans la grammaire les travaux faits sur la syntaxe, la parataxe et l'hypotaxe selon le lien que nous avons établi entre eux. Étant donné qu'il n'y a pas de recherche ex-nihilo, les travaux portant sur la parataxe et l'hypotaxe ont été recensés.

Pour Lucien TESNIÈRE (1959 :313), dont les travaux se retrouvent dans un ouvrage intitulé *Éléments de syntaxe structurale*, la parataxe :

Est une structure coordonnée consistant à établir deux exprimendes sur le même étage structural. La disposition qui en résulte est ce qu'on appelle une parataxe, le grec para signifiant que les deux nœuds sont placés l'un à côté de l'autre(...). Au contraire la structure subordonnée consiste à établir l'un des exprimendes au-dessous de l'autre. La disposition qui en résulte est ce qu'on appelle hypotaxe, le grec hypo signifiant que l'un des nœuds est placé sous l'autre.

Cette définition, mise sur pied par Lucien TESNIÈRE, englobe à la fois la distinction entre parataxe et hypotaxe. Elle permet de mieux nuancer la parataxe et l'hypotaxe dans un texte.

Pour Éric BUYSENS (1974 :24), dont le travail portait sur une étude des termes « *juxtaposition, parataxe et asyndète* », il explique que le terme parataxe :

A été attaché ici au procédé consistant à faire exception à une règle syntaxique donnée, de telle sorte que la proposition subordonnée prenne la forme syntaxique d'une phrase incomplète.

Après cette explication, Éric BUYSSENS va plus loin en élucidant ces termes par des exemples à savoir :

« Vous viendrez, j'espère » ;

« A peine étais-je dans la rue » ;

« Il se mit à pleuvoir et le train est parti il y a une heure ».

Prenant le contrepied de cette pensée, Megan GARRETT (1977 :5) a travaillé sur la « *parataxe et autres modes de juxtaposition* » où elle fait comprendre, que nous nous croyons autoriser à nous servir du mot juxtaposition comme d'un terme générique englobant à la fois l'asyndète et la parataxe. La première consistant dans l'absence de lien coordonnant, la seconde de lien subordonnant. Elle revient dans l'exemple plus haut donné par Éric BUYSSENS, que seul l'exemple (*à peine étais-je dans la rue, il se mit à pleuvoir*) est une parataxe. Les propositions hypothétiques sans conjonction ainsi que les systèmes comparatifs avec des termes corrélatifs peuvent, selon elle être classés parmi les constructions paratactiques.

Le travail de Lyliane SNAJDER (1979 :19-20) dans : « *De l'asyndète entre deux propositions à la subordination grammaticale* » nous a marqué. Elle oppose pour sa part, les parataxes logiques et les parataxes syntaxiques. Elles sont opposables à une forme précise de subordination explicite. Deux propositions associées en parataxe syntaxiques ne peuvent être scindées en deux phrases autonomes successives ; au contraire, selon leur ordre de succession. Deux propositions en parataxe logique pourront être transformées en deux phrases autonomes, indépendantes l'une de l'autre. De même, Lyliane SNADJER clarifie sa réflexion en ajoutant des exemples de parataxes syntaxiques que sont : « *il arrivera en retard, je présume. J'ai dit : « viens » ! A peine était-il parti, il se mit à pleuvoir* », tandis que l'exemple : « *il arrivera en retard, je peux te le dire* » serait une parataxe logique.

Dans le même cadre de notre recherche, il nous a semblé opportun de relever la pensée de Laurence ROSIER (1995 :61) en lien avec la parataxe et bien que d'une manière partielle. Son travail porte sur « *La parataxe, heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire* ». Il éclaircit son idée selon deux niveaux. Au niveau phrastique, la parataxe n'est qu'un effet de juxtaposition produit par l'absence de subordination explicite. Il y a cependant bien dépendance implicite par les marques typographiques à l'écrit, par l'intonation à l'oral. Au niveau textuel, la parataxe implique une participation du lecteur à la construction du texte dans sa logique discursive.

Notre recherche nous a conduit chez Claude BURIDANT (2000 :765), dont les travaux s'appuient sur ceux de Christiane MARCHELLO- NZIA. Pour lui, la parataxe est:

La juxtaposition de deux propositions sans marquer le rapport de dépendance qui les unit. On emploie donc ce terme pour désigner l'absence de morphème de liaison, que les éléments entretiennent entre eux aussi bien un rapport de subordination qu'un rapport sans dépendance syntaxiques mais avec un simple lien logique au niveau sémantique. Elle peut se réaliser selon deux modes : par juxtaposition agrégative de deux propositions non hiérarchisées au rapport logique implicite ; par non-expression du strument introduisant une proposition subordonnée dépendant d'un verbe régisseur.

Il ajoute que, dans d'autres ouvrages sur l'histoire de la langue française, les vocables parataxe ou construction paratactiques sont employés pour caractériser des énoncés dans lesquels le subordonnant est absent. Cela se produit principalement lorsqu'il est question d'ancien français. En d'autres termes, la parataxe sert dans ces cas-là à désigner des subordonnées « non introduites ».

On ne saurait terminer ces recherches sans évoquer le travail d'Emanuela CRESTI (2012 :2-29), qui a réalisé un article intitulé : « *La parataxe dans le parlé spontané et dans l'écrit littéraire* » qui nous a paru important. Elle illustre que la question de l'identification de la parataxe et de l'hypotaxe a été à l'origine d'un récent débat. Bien que, le manque d'accord à propos de la nature des phénomènes pouvant être considérés comme paratactiques soit évident dans la littérature sur le sujet. Pour elle, en premier lieu, la parataxe doit être envisagée comme un type de structuration textuelle et non comme un « outil » rhétorique ou stylistique. En second lieu, parmi les différentes hypothèses structurales possibles, les phénomènes de parataxe doivent être recherchés dans une perspective syntaxique.

V. PROBLÈME ET PROBLÉMATIQUE

Dans ce sillage, il nous revient de présenter le problème que pose notre sujet et d'énoncer les différentes questions qui constituent notre sujet de recherche.

V.1. Problème

Notre sujet de recherche se situe dans le cadre de la syntaxe de la phrase. En d'autres termes, l'agencement des mots dans *Ville Cruelle* d'EZA BOTO. Les notions de parataxe et d'hypotaxe nous permettent de mieux élucider les liaisons syntaxiques qui existent.

V.2. Problématique

La problématique se définit comme l'art de poser les problèmes, l'art de soulever des questions pertinentes. Ainsi, il nous revient de rappeler que notre sujet de recherche est centré autour de trois notions notamment : la syntaxe, la parataxe et l'hypotaxe. De ce fait, le problème

posé plus haut nous permet d'amorcer la question principale de notre travail de recherche à savoir : Qu'est-ce que la syntaxe ? Qu'est-ce que la parataxe ? Qu'est-ce que l'hypotaxe ?

D'abord, cette question ramène à s'interroger sur la notion de « syntaxe ». De là, on pourra concrètement maîtriser et appréhender le terme syntaxe dans son ensemble. Ensuite, il sera question pour nous de comprendre brièvement et clairement ce que l'on entend par expression « parataxe ». Autrement dit, étudier la notion de parataxe. Enfin, il nous reviendra d'étudier le terme « hypotaxe » pour mieux l'appréhender dans les textes. De là, viennent donc les questions secondaires à savoir : Comment ces notions sont-elles mises en œuvre dans *Ville Cruelle* d'EZA BOTO ? Autrement dit, comment le transfert de catégorie syntaxique, parataxique et hypotaxique se manifeste-il dans *Ville Cruelle* ? Aussi, en quoi la parataxe et l'hypotaxe sont-elles complémentaires ? Ces questionnements constituent l'ossature de notre investigation.

VI. HYPOTHÈSES

Notre travail repose sur une hypothèse de départ liée à la question principale (voir problématique) selon laquelle les liaisons syntaxiques de la parataxe et de l'hypotaxe se traduiront par des interférences lexicales, morphosyntaxiques et syntaxiques. Cette hypothèse générale se décline en trois (3) hypothèses secondaires :

VI.1. Hypothèse 1

La syntaxe pourrait être la manière dont les mots se combinent pour former des phrases. Pour ce fait, la syntaxe constituerait l'ensemble des règles qui sont des caractéristiques de telle ou telle langue, et pourrait dicter la grammaire formelle d'un langage, c'est-à-dire des règles d'agencement des lexèmes (en informatique, ce seraient des entités lexicales d'un langage informatique) en des termes plus complexes, souvent des programmes. Aussi, la syntaxe serait un procédé transformationnel, qui nous permettra de percevoir le dynamisme des mots employés dans notre corpus. La parataxe quant à elle pourrait être une juxtaposition de deux propositions entre lesquelles le lien de dépendance serait qu'implicite, la courbe mélodique commune dispensant de l'usage. On conclut donc qu'elle serait l'axe majeur de la coordination. L'hypotaxe à son tour serait une subordination ou une dépendance d'une proposition par rapport à une autre. Elle pourrait être la clé de la subordination.

VI.2. Hypothèse 2

La parataxe et l'hypotaxe se manifesteraient dans *Ville Cruelle* d'EZA BOTO à travers la phrase complexe dans son ensemble. De plus, ces phénomènes (parataxe et hypotaxe) seraient étudiés de par la mise en exergue de la coordination, la subordination ainsi que le prolongement de la parataxe et de l'hypotaxe dans l'analyse textuelle.

Par ailleurs, elles se manifesteraient à travers l'étude parataxique et hypotaxique sur l'idéologie de l'auteur. L'opposition entre deux mondes qui montrerait la soumission de dépendance de cette idéologie de l'auteur. Ces deux mondes se subdivisent d'une part les humbles (Africains) et, d'autre part les méprisants (les blancs). Dichotomie : Riches- Pauvres / Tanga-Nord –Tanga-Sud.

VI.3. Hypothèse 3

Les rapports syntaxiques entre les éléments seraient alors définis par leur proximité spatiale et leurs mises en forme. Quand la parataxe de phrases prédomine, on parlerait de style coupé. Quand il s'agit de mots, on parlerait de style télégraphique. Ces deux volets complémentaires construiraient des énoncés et l'évolution de cette construction, serait traitée ici dans une perspective syntaxique. A travers l'examen des conjonctions de coordination et de subordination, relevées dans notre corpus. Il serait possible d'examiner le répertoire des mots de liaisons ainsi que les fonctions qu'ils assument dans les énoncés. Les rapports phrastiques entre conjonctions de coordination et conjonctions de subordination seraient liés de par la conjonction de coordination qui serait définie comme un mot-outil (mais, ou, et, donc, or, ni, car) servant de liaison qui unit deux éléments de même fonction et de même niveau syntaxique.

L'axe parataxe/hypotaxe montrerait la façon dont les apprenants arrivent à hiérarchiser l'information à l'intérieur des énoncés produits à des moments différents de leur parcours acquisitionnels. Deux hypothèses seront ainsi à confirmer/écarter.

Aux étapes élémentaires, la parataxe serait prédominante, les énoncés pluri-propositionnels émergent, mais ils contiendraient le plus souvent les connecteurs multi-fonctions. La proportion/énoncés.

Aux étapes ultérieures (intermédiaire et avancé), l'évolution des procédés syntaxiques mis en œuvre serait bien visible. La diversification des procédés syntaxiques mène vers l'apparition de l'hypotaxe où les mots de liaison assument des fonctions précises (relations forme/sens stabilisées et fiables). Les énoncés pluri-propositionnels deviendraient de plus en plus fréquents.

VII. CADRE THÉORIQUE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Pour mener à bien notre travail, il nous incombe la tâche d'adopter un cadre théorique de notre choix ainsi qu'une approche méthodologique.

VII.1. Cadre théorique

Plusieurs méthodes d'analyses peuvent nous conduire dans ce travail. Mais nous avons choisi une seule méthode. Ainsi, il nous revient de rappeler que notre sujet se situe dans le cadre de la syntaxe de la phrase. De ce fait, il en ressort que la syntaxe est l'une des branches de la linguistique, qui étudie la manière dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue. Notre étude s'inscrit dans le champ de la syntaxe structurale développée par Lucien TESNIÈRE (grammaire dépendancielle).

La syntaxe structurale a pour objet de révéler la réalité structurale profonde qui se cache derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaîne parlée, autrement dit, de catégoriser les mots qui composent la phrase et de déterminer les relations qui existent entre ces mots. Les trois grands points sous lesquels viennent se ranger tous les faits de la syntaxe structurale sont : Connexion, jonction et translation.

Les recherches de Lucien TESNIÈRE sur la syntaxe structurale ont été publiées en 1959, cinq ans après la mort de l'auteur, sous le titre *Éléments de syntaxe structurale*. Dans cet ouvrage, Lucien TESNIÈRE classe les mots et les fonctions syntaxiques. La nature de la dépendance liant les mots de la phrase est déterminée par la partie du discours à laquelle ils appartiennent. Il y aurait donc une sorte de déterminisme morphologique, les classes de mots gouvernant la syntaxe.

Dès les premières pages de son livre, il cite la notion de « innere sprachform » pour postuler qu'il existe une structure non-matérielle sous-tendant la structure visible d'un énoncé. Pour représenter l'ordre structural, TESNIÈRE utilise une représentation graphique qu'il appelle stemma. Ce stemma nous permettra de visualiser des relations verticales et horizontales au sein des constructions syntaxiques.

VII.2. Approche méthodologique

Pour rendre compte des liaisons syntaxiques de la parataxe et de l'hypotaxe dans notre travail, nous opterons pour l'approche qualitative (inductive). Car, elle nous permettra d'analyser le contenu de notre œuvre.

L'approche qualitative regroupe des perspectives diverses en termes de bases théoriques, de techniques de recueil et d'analyse des données. Elle utilise une démarche rigoureuse et un processus de recueil d'informations qui tiennent compte du contexte social. Elle nous permettra d'exposer quelques principes clés de notre sujet de recherche ainsi que les aspects théoriques et analytiques par l'expérience du chercheur ayant utilisé principalement les méthodes qualitatives de collecte des données dans sa recherche.

Dans la mise en contexte et spécificité de la recherche qualitative, on constate un regain d'intérêt. L'approche qualitative se caractérise par l'organisation d'entretiens approfondis, des observations ou des entretiens de groupe, permettant d'atteindre une connaissance émique¹ et étique² de la réalité étudiée. Notre choix dépend de la question de recherche. Si la question de recherche est pertinente mais que la méthode pour y répondre est inadaptée ou mal conduite, on aboutit à des résultats insatisfaisants. C'est pourquoi nous avons choisi l'approche qualitative (inductive). L'approche qualitative permet d'explorer les émotions, les sentiments ainsi que l'expérience personnelle (voir motivation personnelle) des individus concernés, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des interactions entre les sujets et partant du fonctionnement des sociétés. L'approche qualitative dans cette recherche est d'une importance capitale pour nous.

Dans le *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Alex MUCCHIELLI avançait que :

L'important, désormais, en sciences humaines et sociales n'est plus uniquement de « valider » l'approche qualitative, ses critères de certification, son éthique, son paradigme de référence, les théories inductives trouvées... (Car tout cela est largement établi), mais de participer à l'accumulation des connaissances dans ce domaine et d'accélérer le transfert de ces connaissances dans la société. (1996 :5)

Les méthodes qualitatives n'ont pas pour objectif de produire des données représentatives, c'est-à-dire généralisables à l'ensemble d'une population. Elles doivent être mises en œuvre avec rigueur afin que l'on puisse en exploiter les résultats. La recherche qualitative est particulièrement appropriée lorsque les phénomènes sociaux observés sont difficiles à mesurer. Grosso modo, l'approche qualitative utilise une démarche rigoureuse et, comme dans n'importe quel type de recherche, le travail préalable (étape 1) consiste à faire le point sur le sujet étudié par une revue de la littérature. Cette recension des écrits permet de

¹ Qui émane de l'intérieur du groupe social, qui prend en compte le point de vue du sujet.

² Qui provient de l'extérieur, construite par l'observateur ou l'observatrice, c'est-à-dire le chercheur ou la chercheuse.

s'imprégner des résultats précédents des recherches sur le sujet. Cela permet de mieux cerner le problème. L'étape suivante (étape 2) est primordiale et consiste à définir l'angle théorique suivant lequel le sujet sera analysé. La troisième étape (étape 3) consiste à définir la question de la recherche de façon précise et claire. Cette question de recherche constitue l'objet de recherche et toutes les méthodes et stratégies de collecte de données doivent être mises en place (étape 4) pour y répondre. Enfin, les données collectées doivent être rigoureusement analysées, interprétées, discutées (étape 5) afin de tirer des conclusions et ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. Tel est le choix de notre approche méthodologique.

VIII. PLAN

Toute recherche repose sur l'ossature d'un plan rigoureux et apparent qui facilite la compréhension du sujet, montre les grandes étapes du développement et donne la mesure et la dynamique internes s'inscrivant entre un point de départ et un point d'arrivée, au niveau duquel sont dégagées des conclusions. Ainsi, notre travail de recherche sera présenté en deux parties et chaque partie comportera deux chapitres. La première partie dont le titre est **Aperception notionnelle et cadrage théorique de l'étude** traitera les notions de bases, qui serviront dans notre mémoire. Il s'agit des articulations relatives à notre sujet ; ce sont des éléments qui orientent notre problématique ainsi que les hypothèses qui en découlent. C'est pourquoi le premier chapitre est intitulé : **Aperception notionnelle de phrase**, qui présente les notions de : Phrase, syntaxe, parataxe et d'hypotaxe suivant les approches linguistiques. Le deuxième chapitre quant à lui traitera notre cadre théorique. C'est pourquoi il est intitulé **cadrage théorique de l'étude : l'approche dépendancielle Tesnièreenne**, qui nous servira à appréhender la syntaxe structurale développée par Lucien TESNIÈRE dans son ouvrage intitulé *Éléments de syntaxe structurale* (1959).

La seconde partie quant à elle porte pour titre **Analyse et interprétation de la parataxe et de l'hypotaxe dans *Ville cruelle* d'EZA BOTO**. Cette partie si importante de notre travail examinera les mécanismes et les contours liés aux différentes notions de base dans notre corpus d'étude. A cet effet, le troisième chapitre intitulé : **Les phrases complexes : Manifestations de la parataxe et de l'hypotaxe dans *Ville cruelle* d'EZA BOTO**. Ce chapitre traitera la phrase complexe dans son ensemble.

Pour ce qui est du quatrième chapitre intitulé : **Étude parataxique et hypotaxique sur la portée idéologique de l'auteur dans *Ville cruelle* d'EZA BOTO**, il analysera et interprètera l'idéologie de l'auteur de notre corpus ainsi que tous les mécanismes y afférents en lien avec la parataxe et l'hypotaxe.

PREMIÈRE PARTIE :
APERCEPTION NOTIONNELLE ET CADRAGE
THÉORIQUE DE L'ETUDE

CHAPITRE I :

APERCEPTION NOTIONNELLE DE PHRASE

Le socle de toute étude repose sur la connaissance de l'existant. Afin de mener à bien notre travail, il a été nécessaire pour nous de présenter les notions de base de notre sujet de recherche. Ces notions s'articulent autour de la notion de phrase. En grammaire, une phrase peut être considérée comme un ensemble autonome, réunissant des unités syntaxiques organisées selon différents réseaux de relations plus ou moins complexes appelés subordination, coordination ou juxtaposition. Autrement dit, la phrase est composée d'un ensemble de mots placés dans un ordre logique afin d'avoir un sens et permettant d'exprimer une action ou un état. Ainsi, ce chapitre s'articulera autour de trois (03) axes majeurs. D'abord, il sera question pour nous de présenter la notion de phrase, au sens large et étroit, comme étant la base de l'analyse syntaxique. Ensuite, nous étudierons la notion de syntaxe. Ici, il s'agira de présenter théoriquement la syntaxe comme le cadre opérationnel de la notion de phrase. Enfin, nous éluciderons les notions de parataxe et d'hypotaxe. Dans ce sillage, il nous reviendra de mettre en relief les principales liaisons, qui seront objet du mémoire.

I.1. De la notion de phrase

Comme nous l'avons souligné plus haut, il s'agira de présenter la notion de « phrase » dans son sens large et étroit, comme étant la base de l'analyse syntaxique. Ainsi, la syntaxe se focalise sur l'étude de la phrase. Traditionnellement, la phrase reçoit trois définitions qui ne font pas intervenir la syntaxe à proprement parler.

I.1.1. Problèmes de définitions

Les différentes définitions mises en exergue sont d'ordre graphique, phonétique, sémantique, syntaxique et communicationnel.

I.1.1.1. Définition graphique

La phrase graphique est une unité de sens qui commence par une lettre majuscule et se termine par un point (d'interrogation, d'exclamation ou trois points de suspension). C'est dans ce même sens que Maurice GREVISSE³ définit la phrase comme étant :

Une suite de mots délimitée par une lettre majuscule initiale et par une ponctuation forte finale. (Mais cette définition ne s'applique pas aux incises par exemple : *Ma femme est-tu prête ?* **Cria le sieur Arnoux**)

Dans cette définition donnée par GREVISSE, on relève un point où il précise que cette définition ne s'applique pas aux incises. Les incises servent à rapporter des paroles en commençant par la citation, puis en intercalant une inversion. Au lieu d'écrire en style direct, le Sieur Arnoux cria : « Ma femme est-tu prête ? » ou en style indirect : Le sieur Arnoux cria, ma femme est-tu prête ? Ici, les paroles rapportées jouent le rôle de complément d'objet du verbe « crier ». On remplace l'ordre normal (SVC) par l'ordre (CVS). Avec l'incise, l'idée est de mettre en valeur la citation, de donner de l'importance aux paroles qu'on cite.

I.1.1.2. Définition phonétique

La phrase phonétique est un assemblage de mots grammaticalement cohérent, marquée par une intonation ou une mélodie spécifique, encadré de pauses (à l'écrit de signes de ponctuation forte : le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation), que le locuteur considère comme produisant un sens complet (assertif, interrogatif ou injonctif). Une phrase est délimitée par deux pauses importantes et caractérisée par une intonation qui varie avec le type de phrase :

Tu m'écriras ? (Intonation montante)

Tu m'écriras. (Intonation descendante)

I.1.1.3. Définition sémantique

Lorsqu'une phrase a un sens, qui est acceptable du point de vue du sens, elle est considérée comme une phrase sémantique. Ainsi, la phrase étudie les langues considérées du point de vue de la signification. C'est aussi une théorie tentant de rendre compte des structures et des phénomènes de la signification dans une langue ou dans le langage. Cette définition va dans le même sens que celle de Gérard MAUGER⁴ :

³ GREVISSE Maurice, *Le Bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 11^e édition, 1980. pp. 90.

⁴ MAUGER, Gérard. (1968). *Grammaire Pratique du français d'aujourd'hui*, Paris : Hachette.

Une phrase est « l'expression plus ou moins complexe, mais offrant un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté » (Gérard MAUGER : 1968 cité par la GMF 1994 : 103)

Ces trois définitions n'arrivent pas à présenter, de façon exhaustive, les spécificités de la phrase, notamment sur le plan syntaxique. Voilà pourquoi une définition syntaxique s'impose mais qui doit aussi prendre en considération le fait que la phrase est énoncée dans le but communicatif et véhicule une certaine information.

I.1.1.4. Définition syntaxique et communicationnelle

Une définition ne peut être complète sans critères syntaxiques : de même qu'on définit une partie du discours avec des critères morphologiques, contextuels, syntaxiques et sémantiques.

En syntaxe, une phrase est une unité supérieure, l'unité maximale dans un ensemble qui est le discours. C'est une unité complète et autonome, c'est-à-dire qu'elle n'entretient pas de relations grammaticales avec une autre quelconque, elle n'entre pas dans une construction syntaxique d'ordre supérieur. C'est ainsi que les grammaires normatives font traditionnellement écho à la doxa scolaire. La phrase est alors l'unité de communication linguistique. C'est dans ce sens que le GREVISSE définit la phrase comme étant :

L'unité de communication linguistique : c'est la suite phonique minimale par laquelle un locuteur adresse un message à un auditeur. [Goosse- GREVISSE 1988 : 293]

En effet, la phrase est une unité formée de mots et de constituants qui entretiennent entre eux des rapports de dépendance, selon un ensemble de règles morphosyntaxiques. Il s'agit plus précisément d'une structure hiérarchisée ayant un sens.

Par ailleurs, le verbe est le pivot de la phrase verbale, qui est la plus fréquemment utilisée. Pour qu'une unité puisse être phrase, il faut qu'elle comporte au moins les deux termes obligatoires suivants : le sujet⁵ et le prédicat (appelé également propos)⁶ (verbe+ compléments éventuels du verbe), la phrase étant *un acte de prédication* exprimant un fait dans un but communicatif (un locuteur adresse un message à un auditeur). Il faut que ces deux termes soient suffisamment complets pour que la phrase fasse sens. Comme items on a :

⁵ Le sujet impersonnel est à distinguer de celui qui renvoie à un référent. Dans il pleut, il s'agit d'un sujet purement grammatical sans lien avec un référent, que dans il mange, le sujet « il » renvoie à un être humain ou à un animal ; dans ce deuxième cas, on dit que le sujet est le thème de la phrase, qui est l'élément à propos duquel le prédicat mange donne une information.

⁶ Ce qu'on dit de ce dont on parle.

(1) *Je suppose qu'il doit être bien loin d'ici maintenant* vs. * *Je suppose* (prédicat incomplet) (V. C. p. 85)

(2) *Odilia ferme la porte* vs. * *Odilia la porte* (même chose) (V. C. p. 76)

(3) *Banda reprit son chemin* vs. * *Reprit son chemin* (pas de sujet⁷) (V. C. p. 64)

La structure de la phrase de base française est celle d'une phrase verbale assertive, simple et neutre. L'ordre mot y correspond à la formule binaire :

P → SN (sujet) + SV (prédicat)

Pour mieux comprendre cette formule, nous nous sommes servis de l'exemple suivant :
Banda mange.

Le SN (« Banda ») et le SV (« mange ») sont les deux constituants obligatoires de la phrase verbale, et leur cooccurrence correspond au strict minimum formel exigé par une séquence pour être nommée phrase. Aussi, la phrase peut être réduite, par effacement de tous ses éléments facultatifs. Nous pouvons l'illustrer à travers notre corpus d'étude :

(4) *Il coupait ses phrases de silences émus* (V. C. p. 10)

Dans cette phrase, on pourra supprimer certains éléments de cette phrase. On aura donc : « Il coupait ». Après avoir coupé cette phrase, on ne pourra plus supprimer d'autres éléments de cette séquence, à défaut d'annuler son statut de phrase.

Il ressort de la définition syntaxique et communicationnelle de la phrase qu'il s'agit d'une structure binaire. La phrase doit comporter au moins un sujet (qui peut parfois ne pas exprimer comme dans l'impératif) et un verbe. Mais comme la phrase est un acte de prédication, Lucien TESNIERE, dans *Éléments de syntaxe structurale 1959*, reconnaît l'existence d'un troisième élément, à savoir **la connexion**, qui unit sujet et verbe « et sans laquelle il n'y aurait pas de phrase⁸ ». Cette connexion peut être visible dans les phénomènes d'accord : la connexion entre Alfred et parle dans Alfred parle est matérialisée par l'accord sujet-verbe (*Alfred parle). Dans les phrases attributives, elle est assurée par une copule comme être (Pierre est grand)⁹.

⁷ Les phrases à l'impératif ne comportent pas de sujet explicite, mais celui-ci est encodé dans la désinence verbale : *Chante ! Chantons ! Chantez !*

⁸ TESNIERE, Lucien, « Translation dans la théorie syntaxique », 1959, <https://www.Scrib> consulté en ligne le 12 Janvier 2022.

⁹ Dans cet esprit, les théoriciens de Port-Royal (17^e siècle) ont proposé d'analyser les phrases verbales comme comportant implicitement la copule être qui assure la connexion entre sujet et verbe : ainsi, *Paul dort* s'analyse en Paul **est** dormant.

La phrase de base (simple, neutre, assertive) est considérée par bon nombre de syntacticiens (WILMET, WEGNER, PINCHUM, RIEGEL, Lucien TESNIERE, Noam CHOMSKY, GROSS, Emile BENVENISTE, Ferdinand de SAUSSURE, BERRENDONNER etc.) surtout par les générativistes comme la « forme canonique de la phrase » en supposant que la plupart des autres types et structures phrastiques sont dérivés de celle-ci moyennant un certain nombre de modifications (appelées également transformations). En voici quelques exemples sur la base *Il coupait ses phrases de silences émus*:

- (5) *Que coupait-il? Qu'est-ce qu'il coupait?* (déplacement du COD) en tête de proposition dans l'interrogation et «éventuellement pronom de rappel avec inversion)
- (6) *Les phrases de silences émus étaient coupées par lui* (permutation du sujet et du COD dans la passivation)
- (7) *Les phrases de silences émus qu'il coupait...* (Pronom relatif COD en tête de proposition relative.

Après avoir étudié la notion de phrase dans son ensemble, il nous revient d'élaborer la phrase en lien avec le texte et le discours pour mieux l'appréhender dans les textes.

I.1.2. Phrase, texte, discours

Selon Etienne Stéphane KARABETIAN & Edwald LANG¹⁰, « phrase et texte » sont placés en relation de continuité comme formes linguistique du discours. Ils définissent le texte selon trois critères : D'abord, c'est « une forme linguistique d'une certaine complexité » et la « phrase est une unité de mesure de cette complexité », qui peut aller jusqu'au roman. Ensuite, c'est un message au sens large de la sémiologie ; et enfin, il manifeste une forme d'existence des éléments linguistique dans l'acte de communication.

Dans le domaine de la syntaxe, Philipp WEGENER, et VON DER GABELENTZ contribuèrent également au débat sur la distinction entre sujet (psychologique) et prédicat (psychologique) et par cela même à la discussion du problème thème- rhème. WEGENER faisait une distinction entre « *exposition* » (ce qui est donné), et « *communication* » (prédicat) (ce qui est dit), qui va au-delà de la discussion prédominante autour du problème sujet- prédicat et thème- rhème. Aussi, il analyse les mécanismes qui sont à l'œuvre quand le texte (l'exposition) remplace la situation interactionnelle du discours, un sujet que BUHLER explora plus tard dans ce qu'il dit à propos du champ symbolique.

¹⁰ Etienne Stéphane KARABETIAN. (Février 1999), « Phrase, texte, discours », in Edwald LANG (éds) *Langue française*, Université de Nice Sophia Antipolis et UMRCNRS 7597.

WEGENER (1885 : 131)¹¹ déclare qu'on a besoin de l' « exposition » (linguistique) dans tous les cas où la situation actuelle du discours (extralinguistique) ne contient pas les éléments expositifs nécessaires pour comprendre une phrase. BUHLER continua l'œuvre de WEGENER dans ses études de la compréhension du langage, mais il contribua également aux travaux du *Cercle linguistique* de Prague de par sa théorie des fonctions du langage. Il popularisait une tripartition des fonctions du langage ou des emplois des textes en représentation, expression et appel, une schématisation des fonctions qui fut élaborée par JAKOBSON et plus tard par HALLIDAY.

Selon Emile BENVENISTE¹², la seule chose qui, linguistiquement, contraint les sujets parlants au niveau de la phrase, c'est « la syntaxe », le « code grammatical » qui règle les « arrangements » entre les morphèmes. Les normes pesant sur ces arrangements ne concernent toutefois, que la mise en œuvre du système linguistique, de sorte que la phrase demeure, « créativité indéfinie, variété sans limite », « la vie même du langage en action ». La phrase, poursuit Emile Benveniste, n'est par ailleurs pas une unité interrogative ; à la différence des phonèmes qui par intégration donnent une unité de rang supérieur, elle ne peut « entrer à titre de partie dans une totalité de rang plus élevé. Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition dans un rapport de consécution. » (C'est-à-dire de successivité), car « un groupe de proposition ». Après avoir développé le point phrase, texte, discours, nous allons élucider la phrase au discours autrement pour une compréhension explicite de cette notion.

I.1.3. Phrase au discours autrement

La coupure très rigide qui a été instaurée entre la phrase et le discours ne se justifie que pour autant que l'on souscrit à une conception de la syntaxe dans laquelle la notion de structure est envisagée sous un angle très formel. Dans cette conception de la grammaire qui a été considérablement diffusée dans le sillage du structuralisme, on explique les termes en fonction de leur catégorie grammaticale et sont destinés à s'assembler dans les syntagmes où ils entretiennent des liens de dépendance hiérarchique avec d'autres appartenant à d'autres catégories. C'est dans cette lancée qu'Emile BENVENISTE affirme: « La phrase est contrainte par le code qui gouverne l'assemblage des morphèmes ». En effet, il pense à la proposition et il s'appuie sur une certaine conception de la syntaxe qui s'est largement imposée dans le sillage

¹¹ WEGENER fait ici « une analyse de texte » basée sur les termes de « thème » et de « rhème » (il parle de sujet ou d'exposition et de prédicat, 1885 : 53) : Dans la conversation courante on dit souvent, sans « exposition », ce qu'on considère comme le plus intéressant, en se « corrigeant » parfois dans une phrase subordonnée quand on voit que l'auditeur n'a pas compris (cf. JUCHEM 1984 : 11).

¹² Emile BENVENISTE. (1966-1976), *Problème de Linguistique générale*. 2 vols. Paris : Gallimard. pp. 356.

de la grammaire distributionnelle puis générative. Dans cette conception, la syntaxe est appréhendée comme un dispositif réglant les « arrangements » entre les termes, mais seulement en tant que ceux-ci appartiennent à une catégorie grammaticale déterminée et qu'ils s'occupent de certaines positions au sein de la phrase. La syntaxe ainsi conçue est donc fondamentalement catégorielle, dépendancielle, hiérarchique, et récursive. Cette conception très formelle et géométrique a dominé pendant de nombreuses années, les études dans le domaine est largement dominante.

En revanche, il est possible d'envisager la syntaxe autrement, de ne pas la couper de la sémantique et de la pragmatique, et, si l'on commence à voir les choses sous cet angle, c'est en fait toute l'édifice à partir duquel l'analyse du discours et du texte s'est constituée et dans lequel elle a réussi à trouver une place, y compris celle dans laquelle la pragmatique radicale tente de l'enfermer, qui est ébranlé. Nous venons de présenter la notion de phrase dans son ensemble, il nous revient d'étudier la notion de syntaxe.

I.2. De la phrase à la syntaxe

Ici, il s'agira de présenter théoriquement la syntaxe comme le cadre opérationnel de la notion de phrase.

I.2.1. La syntaxe

Les œuvres sur la grammaire ont été écrites bien avant que les principes de la syntaxe moderne ne soient définis. En Inde ancienne, vers le IV^{ème} siècle (avant Jésus Christ), la grammaire de texte était souvent citée comme un exemple d'une œuvre prémoderne qui frise la sophistication d'une théorie syntactique moderne. A l'Ouest, le courant de pensée qui est connu comme la « grammaire traditionnelle » a commencé avec les œuvres de Denys le Grammairien.

Pendant des siècles, le travail en syntaxe était dominé par un cadre connu comme la grammaire générale, ce qui a été exposé d'abord par Arnauld ANTOINE¹³ dans un livre du même nom. Cependant, au XIX^e siècle, avec le développement de la linguistique historique, les linguistiques ont commencé à réaliser la diversité des langues humaines et à questionner les suppositions fondamentales en ce qui concerne la relation entre le langage et la logique.

La grammaire de Port- Royal a calqué l'étude de la syntaxe sur celle de la logique. D'ailleurs, de grandes parties de la Logique de Port- Royal étaient copiées ou adaptés de la Grammaire générale. Les catégories syntactiques étaient identifiées avec celles de la logique,

¹³ Arnauld ANTOINE. (1660), *Grammaire générale*, Paris : Seuil.

et chaque phrase était analysée comme « sujet-copule-prédicat ». Cette opinion a été adoptée par les premiers linguistes comparatistes comme Franz Bopp. Le rôle central de la syntaxe dans le cadre de la linguistique théorique est devenu évident seulement au XX^e siècle.

En effet, la syntaxe est empruntée au grec *suntaksis* et du latin *syntaxis* qui signifie : Mise en ordre, disposition, ordre de bataille, composition, ouvrage, composition grammaticale, convention, pacte, assemblage. Cela veut dire que la syntaxe constitue la manière dont les mots se combinent dans la phrase. Elle étudie l'ordre des mots qui permet de nuancer et d'étudier un texte. Etant donné qu'il s'agit du texte, la syntaxe est considérée comme la clé/ l'axe fondamentale pour une analyse textuelle. C'est dans ce sens que le dictionnaire *Larousse Lexis* (1977) définit la syntaxe comme étant :

Une Partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases. Aussi, comme un ensemble des règles qui sont caractéristiques de telle ou telle langue.

Ici, nous constatons que cette définition que nous propose le dictionnaire permet de comprendre que la syntaxe est une partie de la grammaire. De là, il en ressort que la syntaxe constitue un certain nombre de caractéristique selon la langue.

En dehors de cette définition, nous avons recensé d'autres définitions fournies par certains spécialistes de la grammaire. On constate ainsi chez F. Noel & Chevrel CHAPSAL que l'ontologie grammaticale se limite au « *mot* » et à la « *proposition* » :

La syntaxe a pour objet l'emploi et la construction des mots ; elle fixe les inflexions ou terminaisons sous lesquelles ils doivent paraître dans la proposition, et la place qu'ils doivent y occuper. (Noel & Chapsal, 1845 : 94-95).

Pour ces deux grammairiens, on comprend que seul le « *mot* » et la « *proposition* » constituent l'unité syntaxique de référence, la phrase étant de son côté rarement considérée comme terme syntaxique, ni même comme un métaterme grammatical. En un mot, la phrase est définitivement établie dans son rôle d'unité maximale de la syntaxe.

La syntaxe selon Noam CHOMSKY¹⁴ est :

L'étude des principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites dans les langues particulières. (Noam Chomsky 1969 : 13)

Ainsi, nous pouvons dire que CHOMSKY privilégie la syntaxe en tant qu'étude des langues. Chaque langue étant définie comme un ensemble (fini ou infini) de phrases.

¹⁴ CHOMSKY Noam. (1969) *Structures syntaxiques*, Paris : Seuil.

Pour Marc WILMET¹⁵ la syntaxe est :

L'étude de la phrase qui serait un domaine définie que par sa barrière finale, puisqu'une phrase fait suite à la syntaxe, pour paraphraser.

En effet, la grammaire critique de Marc WILMET est une grammaire étrange à tous égards, on dirait plutôt fascinante. Par son titre : Grammaire critique. La phrase est la clé maitresse pour étudier la syntaxe. Autrement dit, on ne peut pas étudier la syntaxe s'il n'existe pas de phrase. La grammaire est donc fondée sur une large culture de linguistique générale.

Pour mieux cerner le concept de syntaxe, il nous a paru important de relever la définition du GREVISSE. En effet, le GREVISSE définit la syntaxe comme étant:

L'étude des relations entre les mots dans la phrase : l'ordre des mots, l'accord sont des phénomènes de syntaxe. (GREVISSE-GOOSSE 1993 :7)

Dans ce sillage, il s'agit de la place de la syntaxe dans la grammaire. Ainsi, la syntaxe au départ a un terme à ancrage « ontique », se référant à l' « ordonnance » des mots (*Syntaxis* chez les grammairiens grecs, *Constructio* chez les grammairiens latins) a évolué vers un concept de référence méthodologique : il s'agit donc de l'étude de la construction des mots (et des principes de constructions). De ce fait, la syntaxe des linguistes est devenue une modélisation syntaxique dans le texte.

La syntaxe selon Hermann PAUL¹⁶ est :

Une partie de la sémantique, qui produit du sens à la fois pour la logique et la communication. Elle est chargée de psychologie, de sens et d'histoire, l'histoire étant le dénominateur commun qui permet l'articulation des trois niveaux psychologique, logique et grammatical.

De cette définition de PAUL, nous pouvons dire que les marques (ou formes) sont des signes de fonctions et porteuses de sens. En effet, la théorie syntaxique que PAUL expose dans les *Prinzipiens*, comporte à la fois une approche sémantique et une dimension énonciative, dimension qui relie les aspects logique, psychologique et linguistique à une dimension sociale. L'énoncé, organisé systématiquement à une structure pour son sens. Les classes de mots sont des classes fonctionnelles et la langue à des possibilités combinatoires. La fonction ne dépend ni de la forme ni de la nature du mot. Il n'existe pas de contraintes morphologiques pour les trois membres de base, ni d'obligation de

¹⁵ WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Hachette Supérieur/Ducolot, 2^e édition 1998. pp. 704.

¹⁶ PAUL Hermann, 1880 : *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 1970. pp. 334.

copule au niveau de l'expression, la phrase est libérée de la logique traditionnelle. Tels sont les spécialistes que nous avons sélectionnés.

Au-delà de ces définitions, on peut ajouter que la syntaxe se définit aussi comme étant l'étude des règles grammaticales d'une langue. Elle est un ensemble de relations qui existent entre les unités linguistiques (la syntaxe d'une phrase). A l'origine, la syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la manière dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue. Ainsi, on distingue la syntaxe, qui concerne les expressions (les mots), de la sémantique, qui concerne ce qui est visé par les expressions (le sens, la signification / les choses). Le terme a un sens similaire en informatique, bien qu'il s'applique à une terminologie différente. En effet, la syntaxe dicte la grammaire formelle d'un langage, c'est-à-dire des règles d'agencement des lexèmes (en informatique, ce sont des entités lexicales d'un langage informatique) en des termes plus complexes, souvent des programmes. Dans la théorie des langages formels, ce qui joue le rôle de lexème est en général appelé « lettre » ou « symbole », et les termes produits sont appelés « mots ». D'un point de vue purement linguistique, la syntaxe étudie trois phénomènes :

D'abord, la syntaxe étudie l'ordre des mots. En français par exemple, en français, celui-ci peut changer le sens de la phrase. Comme item on a : « Banda frappe Koumé » par rapport à « Koumé frappe Banda ». Ici, il s'agit de classer les mots dans un ordre bien déterminé pour avoir une bonne approche sémantique (sens) de la phrase.

Ensuite, la syntaxe met en exergue les catégories grammaticales ou parties du discours. En effet, il s'agit de mieux appréhender les catégories grammaticales afin d'explicitier le texte. A titre illustratif on a donc: « il fait beau », le mot « il » est un pronom impersonnel, « fait beau » est une locution verbale. D'où la classification des catégories grammaticales.

Enfin, la syntaxe analyse les phénomènes de rection ainsi que les fonctions grammaticales. En ce qui concerne les phénomènes de rection par exemple, on peut mieux étudier dans la phrase suivante: « le petit chat dort ». Ici, le nom « chat » régit le verbe « dort » ainsi que le déterminant « le » et l'adjectif « petit ». Cette hiérarchie peut être représentée par un parenthésage : ((le petit) chat (dort)) ou par des liens de dépendance. Les fonctions grammaticales quant à elles, peuvent être analysées comme suite : « je

mange à la cantine », le pronom « je » est le sujet de « mange », « à la cantine » est complément circonstanciel de lieu.

Par ailleurs, plusieurs approches théoriques de la syntaxe coexistent. Un courant de pensée fondé dans les œuvres de Derek BICKERTON¹⁷, voit la syntaxe comme une branche de la biologie, parce que ce courant conçoit la syntaxe comme l'étude de la connaissance linguistique qui incarne l'esprit humain. Ainsi, Gerald GAZDAR et Joseph GREENBERG¹⁸ parlent dans un même sens, car ils ont un point de vue platonicien, parce qu'ils considèrent la syntaxe comme l'étude d'un système formel abstrait.

De ce qui précède, la syntaxe a été définie comme étant les règles qui gouvernent les relations de combinaison et de dépendance entre groupes de mots au sein de la phrase. Elle est aussi la manière dont les mots se combinent pour former des phrases. Relations qui existent entre les unités linguistiques (la syntaxe d'une phrase). Il sied à présent de présenter les différents rôles que joue la syntaxe dans la phrase ou dans les textes.

I.2.2. Rôles de la syntaxe dans la phrase

La syntaxe est à l'origine, la branche de la linguistique qui dicte la grammaire formelle d'un langage, c'est-à-dire des règles d'agencement des lexèmes (en informatique, ce sont des entités lexicales d'un langage informatique) en des termes plus complexes. Elle permet aussi aux locuteurs de communiquer des pensées compliquées en organisant de petites unités simples de manière significative. En anglais, par exemple, une phrase peut être une simple interjection d'un mot, ou il peut s'agir d'une longue composition avec plusieurs clauses enchaînées. Le langage humain est illimité, car même dans le cadre des règles de syntaxe, les humains peuvent générer de nouvelles phrases ou expressions pour exprimer de nouvelles idées ou expériences. C'est dans ce sens que Gilles DELEUZE¹⁹ affirme : « La syntaxe est l'ensemble des détours nécessaires chaque fois créés pour révéler la vie dans les choses ».

Dans certaines langues, la structure de la phrase n'est pas utilisée pour transmettre les relations entre mots. Au contraire, les formes des mots changent pour communiquer ces relations, et l'ordre des mots dans la phrase n'est pas pertinent. Pour cette raison, la syntaxe

¹⁷ Voir BICKERTON, Derek (1990). *Langue et espèces*. Presses de l'Université de Chicago. ISBN 0-226-04610-9. Et, pour des avancées plus récentes, Derek BICKERTON ; Eors Szathmary, éd. (2009). *Fondements biologiques et origine de la syntaxe*. MIT Press. ISBN 978-0-262-01356-7.

¹⁸ Joseph GREENBERG, 2 mai 2001, Entretien avec Gerald GAZDAR Archivé 2005-11-22 à la Wayback Machine. Récupéré 04/06/2008.

¹⁹ Gilles DELEUZE. (1993) : « Critique et Clinique de la syntaxe », Paris : PUF. pp 155.

en linguistique est étroitement liée à la morphologie, l'étude de la forme des mots au sein de la structure d'une langue. Ce qui est communiqué syntaxiquement en anglais peut être communiqué morphologiquement dans une autre langue.

La linguistique est la discipline dédiée à l'étude des langues humaines et comprend trois domaines principaux. La première se concentre sur les formes des langues, et elle inclut la syntaxe, la morphologie et la phonologie. La seconde traite du sens dans les langues et comprend les études de sémantique et de pragmatique. Dans la troisième branche de la linguistique, les chercheurs traitent des langues dans différents contextes, notamment l'histoire, l'évolution humaine et les neurosciences.

Ainsi, certains linguistes à l'instar de (MULLER, BERRENDONNER, BUYSENS etc.) analysent les langues en décomposant des phrases et des expressions en unités appelées **atomes syntaxiques**. Un atome syntaxique peut être un seul mot ou une phrase qui communique un sens. Soit la phrase :

(8) *Quand je passe près d'eux, les jeunes gens se détournent à peine.* (V. C. p.7)

La phrase entière « les jeunes gens se détournent à peine » est un seul atome syntaxique. Dans la suite de notre travail, il nous revient d'étudier les règles d'accord de la syntaxe pour mieux appréhender cette notion.

I.2.3. Les règles d'accord de la syntaxe

La syntaxe met en exergue plusieurs règles qui font d'elle une étude approfondie. Elle étudie la disposition des mots dans la phrase selon :

L'ordre des mots dans la phrase (selon les règles de la distribution).

Une caractéristique fondamentale de la syntaxe d'une langue est la séquence dans laquelle le sujet (S), le verbe (V) et l'objet (O) apparaissent dans les phrases. La grande majorité des langues placent le sujet en premier lieu, soit dans la séquence SVO, soit dans la séquence SOV. Les autres séquences possibles sont : VSO, VOS, OVS, et OSV ces trois dernières sont rares.

L'étude de la syntaxe tiendra compte, notamment de la nature (ou catégorie ou espèce) des mots, de leur forme (*morphologique*) et de leur fonction. C'est ainsi qu'on parlera plus généralement de rapports morphosyntaxique. Le complément de nom est toujours subordonné au groupe nominal.

Par ailleurs, il se trouve que les composantes de la grammaire qui se préoccupent de produire de l'ordre sont la (« syntaxe » et la « morphologique »). Le syntacticien construit de

l'ordre linéaire en énonçant par exemple « *le verbe précède l'objet* » dans telle langue. De même, le morphologue qui énonce « tel morphème est un suffixe ».

En effet, la problématique de l'ordre des mots recouvre le domaine tout entier de la linguistique : Syntaxique que sémantique et pragmatique selon la langue examinée. Ainsi, la structure superficielle de la phrase est bidimensionnelle selon Henning NOLKE²⁰ :

- ✓ Elle est structurée « horizontalement » par l'ordre des mots
- ✓ Et « verticalement » par la prosodie.

Portant sur l'ordre des mots en français, on trouve des études allant dans toutes les directions. En élucidant ainsi le phénomène de syntaxe sous des angles différents, nous espérons donner une vue d'ensemble (voir bibliographie générale).

Se situant dans le cadre de la grammaire dépendancielle, Patrick SAUZET²¹ prend le contrepied de la démarche traditionnelle ; qui consiste à interpréter des successivités présupposées. Il propose de dériver la linéarité en syntaxe. Pour mieux comprendre l'ordre des mots dans la phrase, on se réfère de notre corpus :

(9) *Il marqua une longue pause.* (V. C. p.11)

En effet, les règles de la distribution voudraient qu'une phrase contienne trois éléments à savoir : le sujet (il) ; le verbe (marqua) ; et l'objet (une longue pause). On appelle habituellement cet ordre de base l'ordre SVO (Sujet-Verbe-Objet), où le mot « objet » est le terme qui désigne le « complément du verbe » dans la terminologie traditionnelle.

Les règles d'accord au sein de la phrase (morphosyntaxe).

En ce qui concerne les règles d'accord au sein de la phrase, on peut dire que le verbe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Lorsque le sujet est au singulier, le verbe se conjugue au singulier. Lorsque le sujet est au pluriel, le verbe se conjugue au pluriel. On peut l'illustrer à travers notre corpus d'étude :

(10) *Banda se taisait*⁸ taisait se Banda.* (V. C. p. 9)

²⁰ *Langue française*, n°111, Septembre 1996 revue trimestrielle. L'ordre des mots, sous la direction de Henning NOLKE et Hanne KORZEN.

²¹ Patrick SAUZET, « Linéarité », *Recherches linguistiques de Vincennes* [En ligne], 28 | 1999, mis en ligne le 04 mai 2005, consulté le 13 Juillet 2022. URL: <https://journals.openedition.org/riv/33>; DOI: <https://doi.org/10.4000/riv.33>

Dans cette phrase, le sujet « Banda », et le verbe « se taisait » s'accorde en genre (masculin) et en nombre (singulier) avec son sujet « Banda ». De ce fait, on constate que les marques d'accord sont souvent redondantes surtout à l'écrit.

Les groupes de mots homogènes (syntagmes) dans la phrase, leur structure interne et leur enchâssement.

En linguistique, le syntagme est un constituant syntaxique et sémantique de la phrase. En effet, le syntagme est composé d'un noyau appelé aussi « tête » (qui détermine sa nature et sa fonction) et d'éventuels satellites (ou subordonnés). Pour mieux démontrer cela, nous avons tiré des exemples dans notre corpus :

(11) (i) [j']_{SN} [ai failli [m'imaginer [que tu avais décidé de te fixer à la ville]_{Pro-re1} SN] SV (V. C. p.

60)

(ii) *Banda a failli* (substitution)

Les rapports qui s'établissent entre les syntagmes dans la phrase, traduits par les fonctions syntaxiques (sujet, compléments...).

Pour ce qui est des rapports entre les syntagmes, la syntaxe se définit ici en termes relationnels : le sujet du verbe, le COD/COI du verbe, l'attribut du sujet, le complément du nom, l'épithète du nom... Comme item on a :

(12) (i) *Banda écoute Odilia/ (ii) Odilia écoute Banda.* (V. C. p. 108)

(i') *Banda l'écoute/ (ii') Odilia l'écoute.*

(i'') *Il écoute Odilia/ (ii'') Elle écoute Banda.*

Dans cette phrase, la relation qu'a « Banda » en tant que sujet est la même relation qu'a « Odilia ». Le verbe « écoute » ici est le centre des rapports de « Banda » et d' « Odilia ». Les deux sujets occupent la même fonction de COD. C'est le rôle que joue la structure de cette phrase. On peut dire que la phrase ci-dessus clarifie réellement le point de vue de Michael GROSS.

Selon Michael GROSS²², la fonction syntaxique d'un mot ou d'un groupe de mots est le rôle que cet élément joue dans la structure d'ensemble de la phrase où il est employé. C'est pourquoi une fonction se définit toujours en termes relationnel : le sujet du verbe X ; le COD/COI du verbe X ; l'attribut du sujet X ; le complément du nom X ; l'épithète du nom X...

²² GROSS Michael. (1975), *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris : Hermann.

Ainsi, les règles d'accord de la syntaxe se construisent aussi de par les types de phrases selon la modalité (ou l'intention communicative) du locuteur : (i) phrase assertive (ou déclarative)-pour informer, (ii) phrase interrogative-pour demander une information à interlocuteur, (iii) phrase impérative (ou injonctive)- pour pousser l'interlocuteur à agir d'une certaine manière (ordre, conseil, défense), (iv) phrase exclamative- pour exprimer l'affectivité, un sentiment ou une émotion. Ces types de phrase ont normalement leurs propriétés linguistiques propres et correspondent à des constructions spécifiques. A cet effet, nous avons recensé quatre (04) types dans notre corpus d'étude à savoir :

Le type affirmatif : *Les contrôleurs de cacao sont arrivés.* (Ordre SVO) (V. C. p. 111)

Le type interrogatif : *Grave?* (V. C. p. 85) / *Quoi ta mère?* (V. C. p. 9) *Que voulez-vous ?* (inversion sujet-verbe et/ ou déplacement du mot interrogatif en tête de phrase)

Le type injonctif (mode impératif le plus souvent) : *Ouvrez la porte !* (ordre) / *Mets ton bonnet* (conseil) (absence de sujet exprimé)

Le type exclamatif : *Ma mère!* (V. C. p. 9), *Hum!* (V. C. p. 14), *Zut !* (V. C. p. 170) (parfois absence de verbe)

De plus, on peut ajouter que les différents types de réarrangement de la structure syntaxique à des fins communicatives affectent l'organisation sémantique de la phrase, notamment la répartition de l'information en thème et propos (comme le passif, l'emphase, et l'impersonnel). A cet effet, on peut appréhender ces types de réarrangement syntaxique à travers notre corpus. Comme items on a :

(13) (i) *Le prix de cacao bouleversa Banda / Banda fut bouleversé par le prix de cacao.* (V. C. p. 50)

(ii) *On a changé le prix du cacao / Le prix du cacao a été changé.* (V. C. p. 51) (pas de c. d'agent)

(14) *Odilia reste souvent triste / Triste, Odilia en reste souvent.* (V. C. p. 66) (emphase par dislocation)

(15) *De drôles de bruits courent en ville / Il court de drôles bruits en ville* (pas de thème) (V. C. p. 83)

Ainsi, ces exemples nous permettent de comprendre le réarrangement de la structure syntaxique, qui a subi un changement sémantique de la phrase. Lorsqu'on transforme ces phrases, la forme sémantique change aussi. L'information n'est plus la même en thème et propos.

De ce qui précède, nous pouvons dire que la syntaxe joue un rôle pivot dans le système global de la grammaire, interagissant avec la plupart des autres domaines. En s'occupant de l'ordre des mots dans une phrase, la syntaxe a besoin de la sémantique (qui donne une signification à une suite ordonnée de mots), de la morphologie (surtout pour ce qui concerne les règles d'accord mais aussi pour rendre compte des phénomènes de figement comme dans des expressions du type chemin de fer, pomme de terre, etc.) de la phonologie (pour exprimer la phrase sur le plan sonore) et de l'énonciation (cf. les types de phrases).

La syntaxe n'en reste pas moins un domaine indépendant au sein de la grammaire qui possède donc une certaine autonomie comme le prouvent les trois énoncés suivants :

- (16) *Ce mangé Jean a livre* (problème de forme et de sens)
- (17) *Moi vouloir café* (problème de forme mais pas de sens)
- (18) *La pierre humaine a lu la femme minérale* (problème de sens mais pas de forme)

Ainsi, du fait qu'il peut y avoir un problème de forme et de sens indépendamment, on peut dire que les règles qui gèrent la forme (morphologie) sont autonomes vis-à-vis des règles qui gèrent la signification (sémantique). Bien sûr, les deux systèmes interagissent pour former une phrase à la fois correcte dans sa forme et dans sa signification. Après avoir élucidé les règles d'accord de la syntaxe dans son ensemble, il sera question pour nous de présenter la cohésion syntaxique et phrase.

I.2.4. Cohésion syntaxique et phrase

Il n'est pas utile de rappeler que la notion de « phrase », telle que nous l'entendons aujourd'hui, est relativement récente : les emplois des termes (« locution » et « tournure », au XVII^e siècle, renvoient en fait à la notion de « façon de parler, arrangement de mots », et correspond par le terme quelque peu vague de « locution » ou par celui d' « expression ». C'est dans ce sens que Jean-Pierre SEGUIN²³ affirme :

« La valeur actuelle ne semble pas apparaître avant le deuxième tiers du XVIII^e siècle, sans d'ailleurs que les définitions et les usages s'accompagnent d'une clarté et d'une unanimité parfaite ; on remarquera que les unités reconnues et utilisés par les grammairiens de la période classique ne coïncident pas exactement avec celle de la « phrase » moderne : d'un côté, la proposition, d'origine logique, correspond à une structure linguistique minimale, essentiellement articulée sur des relations « étroites » (sujet/verbe ; sujet/attribut), de l'autre, seulement, la phrase « complexe ».

²³ Jean-Pierre SEGUIN, *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle : Contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*, Bibliothèque de l'information grammaticale, Edition Peeters, Paris, 1993. pp. 125-128

La cohésion syntaxique de la phrase nous amène à étudier la syntaxe dans la linguistique moderne pour une compréhension explicite de cette notion.

1.2.5. La syntaxe dans la linguistique moderne

Dans le même cadre de la syntaxe, nous commencerons à présenter (1) l'approche distributionnelle qui est née indépendamment du structuralisme Saussurien. Ensuite, nous nous concentrerons sur (2) l'approche syntagmatique qui est à l'origine de (3) l'approche générative et transformationnelle de Noam CHOMSKY (seconde moitié du XX^e siècle).

1. Le distributionnalisme

Ce courant est né dans les années 30 du XX^e siècle aux Etats- Unis avec les travaux de Léonard BLOOMFIELD²⁴ et de Zellig HARRIS²⁵. L'accent est mis sur la *distribution* des formes linguistiques. Très sommairement, les mots sont de même classe (=catégorie : dét, adj, N, V...) s'ils peuvent occuper la même place dans un paradigme donné bien évidemment pas simultanément (le paradigme se définit comme l'ensemble des termes substituables en un même point de la chaîne parlée/écrite). On dit alors qu'ils appartiennent à la même classe distributionnelle²⁶.

En (19) *Un livre a passionné des étudiants*

On peut décomposer cette phrase dans un tableau de la manière suivante :

| | | | | |
|-----|--------|-------------|-----------|-----------|
| Un | Livre | a passionné | Des | étudiants |
| Le | Chat | Avait mangé | Plusieurs | biscuits |
| Ce | Voisin | Aura tondu | Sa | Pelouse |
| Φ | Il | Est arrivé | Un | accident |
| Det | Nom | Aux Verbes | Det | Nom |

Tableau 1: Distribution des formes linguistiques

On constate que les mots « *un, le, ce* » ont des propriétés formelles communes quant à leurs positions (ils entretiennent des rapports de substitution). Ils ont donc la même étiquette catégorielle (dernière colonne perpendiculaire), en l'occurrence *Det*. Il en va de même pour les noms « *livre, chat, voisin* » et le pronom « *il* », qui partagent l'étiquette catégorielle de *Nom*.

²⁴ BLOOMFIELD Léonard. (1933), *An Introduction to the Study of Language*, Genève : Droz.. pp. 26-31

²⁵ HARRIS Zellig. (1951), *Methods in Structural Linguistics*, Genève : Droz. pp. 99

²⁶ DUBOIS Jean. Grammaire distributionnelle. In : *Langue française*, n°1, 1969. La syntaxe, sous la direction de René LAGANE et Jacqueline PINCHON. pp 41-48.

Ensuite, les termes « *a, avait, aura, est* » ont la même distribution, puisqu'ils occupent tous la position typique des auxiliaires. Viennent ensuite les verbes au participe passé, que : « *passionné, mangé, tondu, arrivé* ». Dans la position qui suit le verbe, nous pouvons avoir à nouveau un déterminant (*des, plusieurs, sa, un*), suivi d'un nom (*étudiants, biscuits, pelouse, accident*).

En (20) *Le grand loup blanc*

Dans cette phrase, se trouvent des expressions nominales dont les termes s'arrangent comme suit : En première position nous avons les déterminants « *le, ta, les* », suivis d'un adjectif (*grand, superbe, nombreuses*) et d'un nom (*loup, voiture, tables*). Les adjectifs peuvent aussi suivre le nom, en l'occurrence « *blanc, japonais, rondes* ». On dira que les adjectifs ont une distribution pré- et post-nominale.

Soit la phrase : (20) *Le grand loup blanc*.

| | | | |
|-----|------------|---------|-----------|
| Le | Grand | Loup | blanc |
| Ta | Superbe | Voiture | Japonaise |
| Les | Nombreuses | Tables | Rondes |
| Det | Adj | Nom | Adj |

Tableau 2: Expressions nominales

Il est à noter que certaines positions peuvent être occupées par des éléments de catégories différentes. C'est le cas de la position initiale dans les phrases interrogatives. On observe en (21) que la première position d'une phrase interrogative peut être occupé par un groupe (*quel livre*), un pronom (*qui*), un groupe prépositionnel (*à qui, avec quoi*), ou encore un adverbe (*combien, comment*). Le point commun de tous ces éléments est qu'ils sont des constituants interrogatifs. On aura donc :

(21) *Quels livres as-tu lus ?*

| | |
|--------------|-------------------|
| Quels livres | As-tu lus ? |
| Qui | As-tu vu ? |
| A qui | As-tu parlé ? |
| Combien | As-tu payé ? |
| Comment | As-tu fais cela ? |

Tableau 3: Constituants interrogatifs

L'analyse distributionnelle permet aussi de rendre compte de l'existence de mots poly catégoriels dont la catégorie ne peut pas être déterminée hors contexte. Dans notre corpus, on a comme items :

(22) *Le blanc est délicat* (n.m) / *Monsieur le Commissaire de police, un blanc* (adj.) (V. C. p. 50)

Cet homme rit mal (verbe) / *Des rires fusaient parmi les badauds* (n.m) (V. C. p. 66)

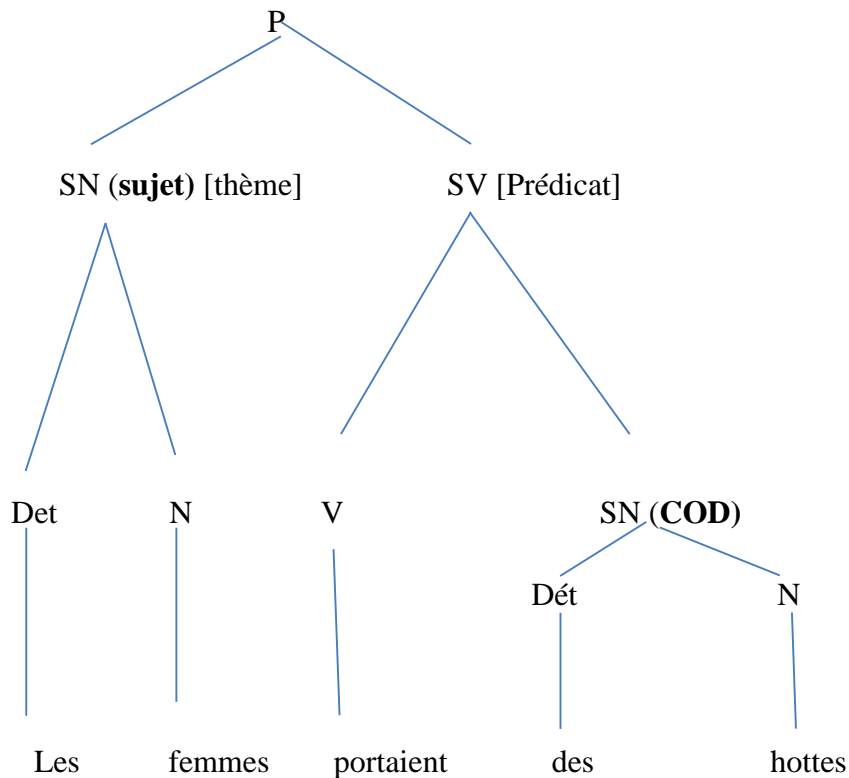
Il se place devant le portail (prép.) / *Il prit les devants* (n.m) (V. C. p. 28)

La méthode distributionnelle permet d'obtenir des généralisations importantes quant au placement des éléments de même catégorie (19, 20) et inversement quant aux positions pouvant être occupées par des éléments d'un certain type fonctionnel (21). Pourtant, en se limitant à une analyse purement linéaire du discours, elle ne dégage pas l'organisation hiérarchique de la phrase, à savoir le fait que les mots s'organisent dans des constituants plus vastes (les syntagmes) qui fonctionnent de façon homogène dans la structure globale de la phrase [Zellig HARRIS 1909 : 48, 49].

2. L'approche syntagmatique

Notre référence à la description syntagmatique est liée aux grammaires syntagmatiques généralisées (GSG). L'approche syntagmatique va plus loin que l'approche distributionnaliste : non seulement les mots occupent des positions précises par rapport à d'autres mots, mais ils s'assemblent pour former des groupes qu'on appellera syntagmes. L'approche syntagmatique rend aussi compte de la structuration hiérarchique (ou véritable) de la phrase : on part des mots qui forment des syntagmes qui, à leur tour, forment la phrase (phénomène d'emboîtement appelé aussi « enchâssement »). Le procédé dont se sert cette approche est l'analyse en constituants immédiats (ACI) : est constituant immédiat chaque élément qui entre de façon immédiate (c'est à- dire directe) dans la composition d'un autre constituant, plus vaste. Pour représenter la succession des niveaux hiérarchisés, on utilise le plus souvent des schémas en arbre. Le principe en est simple : tout constituant est rattaché par une branche à l'élément dont il est constituant immédiat. Les nœuds (points d'où partent des branches) à l'élément syntagmes (sauf pour P qui est le symbole de la phrase entière) :

(23) *Les femmes portaient des hottes* (V. C. p. 33)



Ce schéma nous permet de mieux cerner l'approche syntagmatique qui diffère de la méthode distributionnaliste. Dans cette approche, on constate que les mots occupent des positions précises, mais aussi qu'ils s'assemblent pour former des groupes appelés syntagmes.

Les noms du lexique (*les, femmes, portaient, des, hottes*) permettent de cerner la structure²⁷ phrastique du schéma.

Les règles syntagmatiques qui correspondent à cette structure sont les suivantes :

Phrase → Groupe Nominal+ Groupe Verbal

Groupe Nominal → Déterminant + Nom

Groupe Verbal = verbe → Verbe + Groupe Nominal

Ainsi, le symbole « → » indique la relation de haut en bas (ce qui se trouve à gauche sont les constituants immédiats de ce qui se trouve avant la flèche), alors que le symbole « + » indique la relation de gauche à droite.

²⁷ Ce schéma est utilisé par Christopher LAENZLINGER, *Initiation à la syntaxe formelle du français : Le modèle Principes et paramètres de la grammaire générative transformationnelle*, P. Lang, 2003. pp. 20

3. L'approche générative et transformationnelle

La grammaire générative et transformationnelle a profondément marqué la linguistique dans le monde entier dans la deuxième moitié du 20^e siècle. Elle reste indissolublement associée à son fondateur, Noam CHOMSKY²⁸.

Elle est apparue à la fin des années 50 aux États-Unis alors que la discipline est dominée par le structuralisme. Une des grandes nouveautés de cette conception a été de remettre en cause les théories behavioristes sur l'acquisition du langage et la méthodologie empiriste en linguistique. Cette théorie n'a cessé d'évoluer depuis ses débuts.

Il est tout à fait impossible, de rendre compte, en quelques pages, du formidable foisonnement linguistique que représente un demi-siècle de grammaire générative. Nous avons beaucoup omis de nombreuses choses, cherchant seulement à donner une idée de ce que ce courant proposait et a apporté.

La grammaire générative et transformationnelle est une grammaire qui se présente comme une synthèse (résumé) des apports des grammaires structurales et traditionnelles. Son précurseur fondateur (Noam CHOMSKY) reconnaît l'intérêt des modèles traditionnelles mais il leur reproche leur caractère vague et imprécis. Pour lui, seule une métalangue rigoureuse (exacte) est explicite utilisant les systèmes de la logique et des mathématiques permettent la formulation de règles précises. De ce fait, CHOMSKY procède d'abord par une formalisation des principes de la structure des constituants immédiats, une analyse qui s'est avérée incapable de rendre compte (décrire) de la complexité des langues. Il propose alors d'établir un autre niveau de description syntaxique. C'est le niveau transformationnel.

En effet, CHOMSKY propose de décrire aux moyens des structures des analyses en constituants immédiats toutes les phrases d'une langue. Il essaye d'extraire les structures de ces phrases par des opérations qui produisent d'autres structures du même type, ces opérations sont appelées « les transformations ».

Il faut noter que les transformations sont des compléments à la description, et non un remplacement. Le rôle des transformations est de produire des structures syntaxiques propres à une langue avec comme point de départ, les objets abstraits qui sont définis par un système de règles de réécriture toutes les transformations nécessaires.

²⁸ Noam CHOMSKY. (1971) *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris : Seuil.

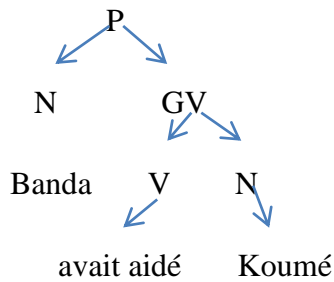
a) L'aspect génératif :

L'aspect génératif de la grammaire générative et transformationnelle se représente de la manière suivante.

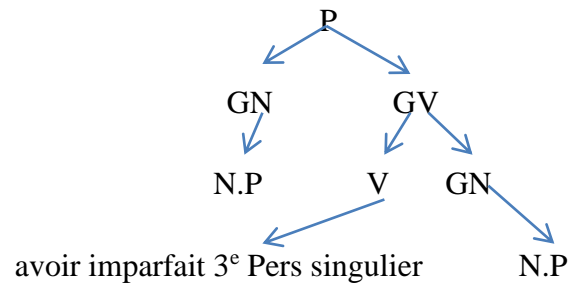
Soit la phrase :

(24) *Banda avait aidé Koumé.* (V. C. p. 163)

L'analyse des constituants immédiats.



L'analyse en structure de base.



Telle est la différence de la représentation graphique selon CHOMSKY entre l'analyse des constituants immédiats à l'analyse en structure de base.

b) L'aspect transformationnel :

Des transformations s'appliquent aux structures de bases, l'organisation peut être modifiée sans que les relations de sélection entre les divers constituants ne soient perturbées. On peut obtenir de la phrase : « Banda avait aidé Koumé », les transformations suivantes :

1. La modélisation de certitude → Koumé est celui que Banda avait aidé
2. La modélisation d'incertitude → Il me semble que Banda avait aidé Koumé
3. La passivation → Koumé avait été aidé par Banda

Nous venons d'étudier les notions de phrase et de syntaxe. Il sied à présent d'étudier les notions de parataxe et d'hypotaxe.

I.3. De l'organisation de la phrase : entre la parataxe et l'hypotaxe

Dans ce sillage, il sera question pour nous de mettre en relief les principales liaisons objet de notre mémoire. L'étude des notions de parataxe et d'hypotaxe.

I.3.1. La parataxe

Du grec ancien parátaxis , qui signifie (« action de ranger une armée en bataille »), dérivé de paratasso, qui veut dire « mettre en rang à côté les uns des autres », de para, « à côté de » et de tasso « mettre à une place fixe ». La Parataxe (coordination) est un mode de construction par juxtaposition de phrases ou de mots dans lequel aucun mot de liaison n'explique les rapports syntaxiques de subordination ou de coordination qu'entretiennent les phrases ou les mots. Elle est opposée à l'hypotaxe où des prépositions et des conjonctions assurent l'enchaînement logique des phrases²⁹.

La parataxe de mots est un phénomène linguistique d'apparition relativement récente en français (fin du XX^e siècle). On en observe la progression dans des formules comme « relation clients » au lieu de « relation avec les clients » ; ou « exemplaire papier » au lieu de « exemplaire sur papier » ; ou encore « accident voyageur » pour « accident survenu à un voyageur ».

Au XX^e siècle, la parataxe de phrases, comme figure de style, se répand avec l'emploi croissant du calque de la langue parlée en littérature, ce qui permet de rendre l'idée de l'instantanéité, de l'immédiateté, ou de l'excès pour exprimer actions et réactions violentes. Parfois, l'omission et l'ellipse portent même sur des éléments morphologiques (comme le pronom personnel).

Les définitions suivantes sont à la fois banales et représentatives de ce que la tradition appelle parataxe.

Parataxe. « Manière de construire des phrases, consistant à les juxtaposer sans indiquer le rapport qui les unit. » (*Larousse Lexis* 1997, pp. 146)

Parataxe. « Juxtaposition de deux propositions entre lesquelles le lien de dépendance n'est qu'implicite ; la courbe mélodique commune dispensant de l'usage d'un outil de coordination ou de subordination. *La parataxe est un cas particulier de l'asyndète* (MORIER, 1961). *La subordination lie ce que la parataxe sépare* (MORIER, 1975). *La langue parlée recourt abondamment à la parataxe et, dans l'enseignement des langues, l'expression des relations logiques peut souvent se faire, dans un premier temps et de façon économiques, par l'usage de la juxtaposition* (Dictionnaire de Linguistique 1976). (TLFI).

Cité dans (2), MORIER aborde la parataxe en tant que cas particulier de l'*asyndète*, notion qui reçoit à son tour, dans les dictionnaires consultés, les définitions suivantes :

²⁹ DOQUET, Claire, « La parataxe dans l'écriture à l'école, entre énonciation première et reformulation », 1998, [https:// halshs. Archives](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00000000). En ligne consulté le 15 Mai 2022.

Asyndète. « Suppression des mots de liaison dans une phrase ou entre deux phrases, pour donner plus de force. » (*Larousse Lexis*).

Asyndète. « Absence de liaison grammaticale entre plusieurs termes ou plusieurs phrases. Ce procédé, en ce qu'il donne à la phrase un tour elliptique. » (TLFI)

Ces deux couples de définitions révèlent, au premier coup d'œil, le caractère peu stabilisé de la notion de parataxe, et aussi de celle de l'asyndète.

La définition (2) insiste, par ailleurs, sur la présence d'une « courbe mélodique commune » aux propositions corrélées relevant de la parataxe ; ce qui renvoie à l'affinité postulée de la notion avec l'oralité. Les progrès de la prosodie permettront d'adopter, à propos de l'intonation des séquences paratactiques, les descriptions précises et documentées que l'on est en droit d'attendre.

La définition de la parataxe a été à l'origine d'un récent débat. Bien que le manque d'accord à propos de la nature des phénomènes pouvant être considérés comme paratactiques soit évident dans la littérature sur le sujet. En premier lieu, la parataxe doit être envisagée comme un type de structuration textuelle et non comme un « outil » rhétorique ou stylistique. En second lieu, parmi les différentes hypothèses structurales possibles, les phénomènes de parataxe doivent être recherchés dans une perspective syntaxique. Après avoir présenté les définitions de la parataxe, il nous revient à présent d'étudier la parataxe comme un principe de réunion.

I.3.2. Le principe de réunion : la parataxe

Des propositions peuvent être autonomes, et placées sur le même plan syntaxique (aucune ne dépend de l'autre et chacune peut être supprimée), donc sans qu'un lien de dépendance ne se dessine entre elles :

- Elles peuvent être réunies par un mot de liaisons tel que : (« mais, ou, et, donc, or, ni, car, puis »). Comme item dans notre corpus nous avons :

(25) *Je ne sais pas, **mais** ils l'ont mis au feu.* (V. C. p. 52)

- Elles peuvent être juxtaposées par un signe de ponctuation comme : la virgule (,) le point-virgule (;) ou les deux points (:). C'est dans ce même sens que Jean DUBOIS³⁰ affirme:

³⁰ DUBOIS Jean, *Grammaire Structurale du français* : I. Nom et pronom. II. Le verbe. In : *Langue Française*, n°1, (1969). La syntaxe, sous la direction de René LAGANE et Jacqueline PINCHON. pp. 103-105.

La parataxe est un procédé syntaxique consistant à juxtaposer des phrases sans expliciter par une particule de subordination ou de coordination le rapport de dépendance qui existe entre elles dans un énoncé. [Jean Dubois et alii (op. Cit : 344)]

Pour l'illustrer, nous nous sommes servis de notre corpus :

(26) *Déjà, je m'étais mis à songer de moins en moins à ma mère : j'avais d'autres soucis.* (V. C. p.12)

En effet, la parataxe consiste à supprimer la subordination entre des propositions. Les propositions paratactiques sont alors juxtaposées sans être réunies par un rapport syntaxique de subordination ou de coordination. Il y a parataxe quand on a les deux phrases :

(27) *Cet homme est habile, il réussira.* (Larousse, 2002. p. 131)

Ces phénomènes de réunion constituent ce que l'on appelle la parataxe. De cette analyse, il sied à présent d'étudier les rapports de parataxe et d'asyndète ainsi que la polysyndète.

I.3.2.1. Parataxe et asyndète

Selon la BDL (Banque de Dépannage linguistique)³¹, l'asyndète et la parataxe sont des procédés linguistiques qui consistent à juxtaposer des éléments du discours sans établir clairement par la syntaxe les rapports qui existent entre eux. Il n'est pas facile de départager les deux figures, et les définitions varient d'un auteur à l'autre. La parataxe est un procédé qui consiste à juxtaposer des propositions ou des phrases entre lesquelles le rapport de subordination ou d'enchaînement est implicite. Nous pouvons l'illustrer à travers notre corpus d'étude de la manière suivante :

(28) *L'aube n'était pas loin. Il ne pensait à rien de précis.* (V. C. p. 148)

Il marchait tout simplement comme un automate. (V. C. p. 148)

Il croisait des gens endimanchés : mais il ne les voyait pas : sa conscience ne les enregistrait pas. (V. C. p. 149)

Ainsi, l'asyndète est un cas spécifique de la parataxe, car elle impliquerait l'absence de mots marquant la coordination et la subordination d'éléments voisins dans le discours. Il y aurait omission systématique d'outils de liaison entre des groupes de mots, des propositions ou des phrases entre lesquels existe un rapport logique. Cette analyse va dans la même lancée que nous propose Nicolas LAURENT³². Pour lui, la parataxe :

³¹ BDL (Banque de Dépannage Linguistique, « Parataxe et asyndète », [En ligne], consulté le 20 Juillet 2022. URL : <http://bdl.Oqlf.Gouv.Qc.Ca> > bdl > ga.

³² LAURENT Nicolas, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette Livre, coll. « Ancrages », 2001, p. 69.

Est un mode d'organisation qui consiste à juxtaposer ou à coordonner les propositions. Cette figure de construction peut être envisagée sous deux angles à savoir : une parataxe asyndétique et une parataxe syndétique.

Notre corpus nous permet de mieux appréhender ces deux notions :

(29) *Tonga se disait vieux, [et] plein d'expérience. [Car] je me demande si je vais tenir longtemps.* (V. C. p. 128)

Qu'on demande néanmoins leur autorisation, [et] leur bénédiction. (V. C. p. 130)

D'une voix tenue, grelottante, [mais] décidée. Elle avait repris son interrogation. (V. C.p.8)

Dans ces trois phrases, on remarque la présence de trois conjonctions de coordination (car, et, mais). En effet, ces conjonctions permettent de mieux nuancer et analyser le terme parataxe et asyndète dans les textes.

I.3.2.2. Polysyndète

Le mot « polysyndète » est un substantif féminin, qui vient du grec « poly, syn et dète » (découpage du mot). C'est aussi une figure de rhétorique consistant à répéter une même conjonction (le plus souvent « et ») devant chacun des membres d'une phrase alors qu'elle n'est pas nécessaire. Comme illustration on a :

(30) *Et le Tanga du versant Sud, et le Tanga du versant Nord, et le Tanga commercial et le Tanga de l'argent.* (V. C. p. 20-21)

Il s'orientait et se formait comme les enfants abandonnés à eux-mêmes, il ne se posait pas des questions comme eux. (V. C. p. 25)

Et il montait et il descendait. (V. C. p. 26)

Ici, la conjonction de coordination « et » est employé dans l'exemple (30). Ce « et » permet de nuancer l'énumération dans chaque phrase. C'est ainsi que s'achève l'étude sur la notion de parataxe. Il sera question pour nous d'appréhender la notion d'hypotaxe.

I.3.3. L'hypotaxe

Le mot « hypotaxe » est un substantif féminin, qui vient du grec ancien "hypotaxis" qui signifie (« subordination »), dérivé de hypotasso qui veut dire (« ranger sous »), est une figure de style qui consiste en une abondance inhabituelle des liens de subordination dans une même phrase ou dans plusieurs phrases consécutives. Il s'agit aussi d'un mode de construction de la phrase complexe, composée d'une succession de proposition, qui détermine un style particulier (style « enchâssé » par exemple ou « en cascade ») propre à certains auteurs comme Honoré de BALZAC ou Marcel PROUST. L'hypotaxe permet d'explicitier l'ordonnance logique des idées

dans une phrase par un mot de liaison (conjonction ou pronom relatif). On emploie aussi ce terme comme synonyme de subordination, alors que la figure de la parataxe, qui définit le style parataxique, est un antonyme. En effet, les recherches sur la définition de l'hypotaxe n'ont pas été assez développées. C'est ainsi que s'achève les définitions liées aux concepts de notre travail de recherche. Après avoir présenté la notion d'hypotaxe, il sera question pour nous d'étudier l'hypotaxe, comme étant le principe de subordination.

I.3.4. Le principe de subordination : l'hypotaxe

La relation entre les propositions est une relation de dépendance : la subordonnée a besoin de la principale pour survivre (« *quand il entra* » ne signifie rien sans proposition principale). Cette relation est souvent marquée par la présence d'un « *mot subordonnant* », mais ce n'est pas non plus systématique :

- Pronom relatif

Le pronom relatif est un pronom de reprise qui a la particularité d'introduire une subordonnée relative dans la phrase. Son antécédent est toujours un nom ou un pronom. Ainsi, les pronoms relatifs définis sont : (qui, que, quoi, dont, où, lequel) et ses formes contractées (auquel et duquel). Comme items dans notre corpus on a :

(31) *Il évitait son regard **qu'**il sentait lui fouetter le visage.* (V.C. p. 9)

*Il fixait obstinément le toit de nattes **que** la fumée avait rendues noires.* (V. C. p. 10)

Dans la première phrase, le pronom relatif « qui » reprend le nom « son regard ». Dans la deuxième phrase, le pronom relatif « que » reprend le nom « le toit de nattes ».

- Conjonction de subordination

En grammaire, la conjonction de subordination est un mot libre et invariable, servant à relier deux éléments syntaxiques de nature différente, plus précisément, un satellite au noyau. La relation hiérarchique instaurée par ce mot de liaison s'appelle subordination. Ainsi, les conjonctions de subordination relient une proposition subordonnée à une proposition principale ou à une autre proposition subordonnée. Elles établissent un rapport de dépendance (subordination) entre deux propositions. On peut l'illustrer par des exemples suivants :

(32) *Ils s'orientaient et se formait trop au hasard, **comme** les enfants abandonnés à eux- même.*
(V.C. p. 25)

Ici, « ils s'orientaient et se formaient trop au hasard » est la proposition principale et « comme » est conjonction de subordination de cause de la proposition subordonnée « comme les enfants abandonnés à eux-mêmes ».

- Une locution

Une locution est un groupe de mots figé ayant la valeur grammaticale et/ou sémantique d'un mot unique qui forme une unité lexicale. Autrement dit, c'est un adverbe, un verbe une préposition, une conjonction ou une interjection qui est composé de deux mots ou plus. Comme items on a :

(33) *Aie, zut !* (V. C. p. 10)

Trop tard ! (V. C. p. 30)

De même, on peut mieux présenter le principe de subordination par opposition à la parataxe. De ce fait, l'exemple (27) nous servira à appréhender cette opposition. Soit la phrase :

(34) *Cet homme est habile, il réussira.* (Phrase parataxique)

Par opposition on aura :

(35) *Cet homme réussira **parce qu'il** est habile ou encore :*

*Cet homme est habile, **et** il réussira.*

*Cet homme est habile, **aussi** réussira- t-il.*

Dans ces trois phrases, on constate que pour qu'il ait hypotaxe, il faut ajouter une conjonction (« parce qu'il, et, aussi »). Dans la suite de notre travail, il nous a semblé opportun d'établir une différence entre la parataxe et l'hypotaxe.

I.3.5. Distinction entre parataxe et hypotaxe

La parataxe et l'hypotaxe se distinguent dans la phrase. Ainsi, elles se différencient selon les spécialités qui s'énoncent. Pour mieux les appréhender dans les textes, il nous revient d'élaborer les différentes définitions qui les distinguent.

I.3.5.1. Définition linguistique

Rappelons que la parataxe est un phénomène linguistique d'apparition relativement récente en français (fin du XX^e siècle). Selon Henri MORIER ³³:

³³ MORIER, Henri. (1961). *Dictionnaire De Poétique et De Rhétorique*, Edité par Presses Universitaires De France, Paris, France. pp. 131.

La parataxe « juxtaposition » de deux propositions entre lesquelles le lien de dépendance n'est qu'implicite ; la courbe mélodique commune dispensant de l'usage. La parataxe est un cas particulier de l'asyndète.

Après cette définition, il ajoute :

La parataxe détermine le style « coupé », caractéristique du discours oral, a contrario, l'hypotaxe relève plus de l'écrit et consiste en une multiplication parfois outrancière (excès, exagération), de charnières « articulation formée de deux pièces métalliques » logique (« *et* », « *ou* », « *mais* », « *car* », « *parce que* », etc.) et des subordinations enchâssées dans une même proposition (*par des propositions relatives ou des complétives, par des groupes adjectivaux, verbaux, prépositionnels, etc.*). [Morier : 1961 : 131].

L'hypotaxe est marquée par une multiplication des signes typographiques désignant une subordination et intègre souvent d'autres figures de style comme l'inversion ou l'asyndète (absence de liaison entre deux termes ou groupes de termes en rapport étroit comme dans : « *bon gré, mal gré* »). On parle d'hyperhypotaxe lorsque les propositions subordonnées sont en nombre tel que le sens est altéré, confinant à l'amphigouri ou au Phébus.

I.3.5.2. Définition stylistique

La grammaire classique est une méthode inspirée de nombreux livres du XIX^e et XX^e siècle dont l'objectif annoncé, et atteint, était d'offrir aux élèves la maîtrise des bases de la langue française. Elle est aussi une méthode où le graphisme joue un rôle primordial, pour la faire gagner en clarté, elle est la clé de la compréhension.

Le mot stylistique quant à lui est apparu vers le milieu du XIX^e siècle en Allemagne. Il désigne alors des méthodes destinées à compléter l'étude grammaticale d'une langue par l'étude des locutions particulières. La stylistique est l'étude des particularités d'écriture d'un texte. Il s'agit d'une discipline issue de la rhétorique et de la linguistique. Elle étudie les figures de style.

Ainsi, la stylistique renvoie à la notion de « style », elle a besoin, pour déployer ses analyses, d'un niveau de base, d'un « degré zéro » du langage, que lui fournit la description linguistique; tandis que la grammaire classique a besoin d'un réceptacle pour les énoncés trop complexes pour son modèle de phrase et la notion de « style » le lui fournit. En stylistique, la parataxe et l'hypotaxe sont donc considérées comme des figures de style. Au XX^e, la parataxe de phrases, comme figure de style, se répand avec l'emploi croissant du calque de la langue parlée en littérature, ce qui permet de rendre l'idée de l'instantanéité, de l'immédiateté, ou de l'excès pour exprimer actions et réactions violentes. L'hypotaxe quant à elle est une figure de style qui consiste en une abondance inhabituelle des liens de subordination dans une même

phrase ou dans plusieurs phrases consécutives. Le style de l'hypotaxe est particulier style « enchâssé ».

Les phrases dites hypotactiques ont un rendu complexe, apte aux descriptions ou aux portraits. Souvent, notamment dans l'esthétique naturaliste ou réaliste, le but de la figure est de reproduire la complexité du réel, par un foisonnement d'arguments et de propositions. Le style complexe est typique des écrivains de la mémoire, car il permet de reconstruire le fil de la pensée dans le passé personnel.

Pour mieux comprendre le style, nous nous sommes intéressés du style de Marcel PROUST dans *Conscience populaire*. En effet, son style est d'une richesse extrême, aux phrases longues voire interminables, où tout est noté avec précision et délicatesse et qui révèle son souci de la vérité et de la nuance. Il analyse l'homme intérieur et peint en même temps la société contemporaine. A cet effet, il affirme que :

Le style se caractérise non seulement par la musicalité, mais par l'emploi des images, et surtout de la métaphore.

De même que l'extase de mémoire rapproche deux moments différents, que la loi unifie plusieurs phénomènes distincts, la métaphore réunit deux objets du monde ou deux signes du langage. [Marcel PROUST (1871-1922)]

Nous pouvons l'illustrer par ses références :

« A cette heure où je descendais
Apprendre le menu, le diner était déjà fait
Commencé, et Françoise, commandant
Aux forces de la nature devenues ses
Aides, comme dans les féeries où
Géants se font engager comme
Cuisiniers, frappait la houille, donnait à
La vapeur des pommes de terre à étuver
Et faisait finir à point par le feu, les chefs
D'œuvres culinaires d'abord préparés dans
Des récipients de céramistes qui allaient des
Grandes cuves, marmites, chaudrons
Et poissonnières, aux terrines.
Pour le gibier, moules à pâtisseries, et
Petits pots de crème en passant par une
Collection complète de casseroles de toutes les dimensions. »

Marcel PROUST, Du côté de chez SWANN.

A ce style marqué par Marcel PROUST, nous établissons un tableau de figures proches :

| | |
|--------------------|--|
| Figure mère | Figure fille |
| Répétition | Hyperhypotaxe |
| Antonyme /Paronyme | Synonyme |
| Parataxe | Multiplication (au sens rhétorique), complexification |

Tableau 4: Différentes figures proches

Après avoir présenté la définition linguistique et stylistique de la parataxe et de l'hypotaxe, il nous revient à présent d'étudier les liens logiques de la parataxe et de l'hypotaxe.

I.3.6. Études des liens logiques

Dans ce sillage, il nous revient d'étudier les mots de liaisons ou connecteurs logiques relatifs à notre sujet de recherche.

Dans le tableau ci-dessous, la parataxe est représentée dans la première colonne « conjonctions de coordination » ; l'hypotaxe est représentée dans la deuxième colonne, celle de « conjonctions de subordination ». Chaque notion est définie de par certains verbes et locutions verbales.

Ce tableau est donc représenté de la manière suivante :

| Conjonctions de coordination et adverbess | Conjonctions de subordination | Verbes et locutions verbales |
|---|---|--|
| Car, en effet | Parce que, puisque, comme, étant donné que | Venir de, découler de, résulter de, provenir de |
| De là, d'où, donc, aussi, par conséquent, en conséquence, c'est pourquoi, ainsi, dès lors | Pour que, afin que, si bien que, de façon que, de sorte que, dès que, tellement que, tant que, au point que | Causer, impliquer, entraîner, provoquer, susciter, etc. |
| Et, en plus, de plus, en outre, par ailleurs, ensuite, d'une part, d'autre part, aussi, également | Outre que, sans compter que, | S'ajouter, marier. |
| Mais, or, néanmoins, cependant, pourtant, toutefois, au contraire, en revanche | Bien que, quoique, même si, alors que, tandis que, tout...que, quelque...que | S'opposer à, contredire, avoir beau (+verbe) réfuter, etc. |
| | Si, au cas où, pour le cas où, selon que, suivant que | A supposer que |

Tableau 5: les liens logiques de la parataxe et de l'hypotaxe

De tout ce qui précède, nous remarquons que la parataxe et l'hypotaxe se trouvent dans les phénomènes syntaxiques de la phrase. La multiplication des liens de subordination ou de coordination est une relance rythmique à valeur cumulative, tout comme la succession des propositions donne une certaine célérité. Dans le même sillage, la suppression de la subordination occasionne un rythme haché (ascendant et descendant ; style coupé et style enchaîné comme chez PROUST), une juxtaposition des propositions parataxiques qui, dans leur totale signification, donnent les contours de la dimension de la phrase. Une telle syntaxe dans la poésie camerounaise résulte de l'influence de l'oralité qui vient briser les barrières du code écrit apparemment plus normé. Elles créeraient une valorisation de la primauté de la sensation sur l'intellectualisation de la perception de la phrase. L'influence de ces phénomènes syntaxiques a une incidence directe sur l'élaboration de la phrase.

On ne saurait clôturer ce chapitre sans un classement opératoire des données syntaxiques pertinentes impliquant donc un schéma conceptuel approprié :

| Parataxe | Hypotaxe |
|-----------------|-----------------|
| + | - |
| - | + |
| + | + |
| - | - |

Tableau 6: Classement opératoire des données syntaxiques.

Dans ce tableau, on observe des signes mathématiques plus et moins (+ et -). Le signe plus (+) ici explique la présence de chaque marque (parataxe, hypotaxe) dans les textes. Le signe moins (-) quant à lui signifie l'absence de l'un dans le texte ou dans la phrase. Dans la première case, on relève la présence de la parataxe et absence de l'hypotaxe. Par contre dans la deuxième case, les rôles sont inversés. Par ailleurs, la troisième case présente les deux phénomènes et la dernière case présente l'absence des deux éléments. Cela signifie que ces possibilités sont marquantes dans les textes.

Après avoir présenté les notions de base de notre sujet de recherche sur lesquels va s'étendre notre travail, nous remarquons que, définir la syntaxe, la parataxe ainsi que l'hypotaxe n'est pas une chose aisée. L'étude de chacun de ces notions nous permet de décrire un texte. Ainsi, ces expressions restent toujours à appréhender, puisqu'elles connaissent les désaccords sur les facteurs qui permettent de différencier la syntaxe d'une phrase, la parataxe et l'hypotaxe

pour une analyse logique bien déterminée. Ce désaccord est davantage perceptible sur la manière d'interpréter la phrase. On relève aussi une divergence sur la manière de classer les mots dans leur fonction morphologique, sémantique etc...

En un mot, pour une analyse théorique plus profonde de notre travail, nous avons également pris en compte l'étude de la syntaxe comme le cadre opérationnel de la notion de phrase ainsi que l'étude sur l'organisation de la phrase entre la parataxe et l'hypotaxe afin de mieux cerner ces notions dans un texte (notre corpus d'étude). A cet effet, la complémentarité de ces notions au niveau des connaissances vues, conduit chaque élément à constituer une marque linguistique qui fixe une aperception en sens unique ; car l'analyse textuelle est appréhendée comme étant une phrase dont l'interprétation dépend de celle des phrases qui la composent. Pour comprendre un texte, il faut d'abord savoir décomposer le référent (de quoi parle le texte) ; quels sont les paramètres d'une telle priorité. Ainsi, on peut voir la syntaxe non seulement comme une unité grammaticale, mais aussi comme une unité sémantique et fonctionnelle. A cet effet, notre chapitre 2 intitulé « Cadrage théorique » : Syntaxe structurale de Lucien TESNIERE, nous servira à mieux appréhender les mécanismes de construction d'un discours écrit ou oral ; voir à travers les analyses qui établissent les différentes liaisons sémantiques, morphologiques qui s'étendent en linguistique.

CHAPITRE 2 :

CADRAGE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE : L'APPROCHE DÉPENDANCIELLE TESNÉRIENNE

La théorie dépendancielle décrit les fonctions syntaxiques dans un énoncé pour indiquer le réseau de dépendance qui existe entre les éléments de cet énoncé. Le réseau de dépendance marque la connexion, c'est-à-dire le lien susceptible d'unir les unités d'une phrase : le verbe et son sujet, le verbe et son complément par exemple. La grammaire dépendancielle se fonde sur les principaux concepts suivants : la connexion, la translation et la jonction.

En effet, ce chapitre nous offre la possibilité de présenter notre cadre théorique, notamment la syntaxe, et plus particulièrement la syntaxe structurale développée par Lucien TESNIERE. Il s'agira donc d'une présentation quantitative et qualitative des marques de cette syntaxe dans son ensemble.

Ainsi, il s'articulera autour de quatre axes majeurs. Il s'agit d'étudier le fondement épistémologique de la grammaire structurale de TESNIERE ainsi que les ordres de la phrase ; puis clarifier le concept opératoire de stemma. Après avoir présenté le concept de stemma, il sera question pour nous d'appréhender les classes de mots et fonctions syntaxiques, et d'élucider la notion de translation.

II.1. Fondement épistémologique de la syntaxe structurale et les ordres de la phrase de TESNIERE

Tel que le titre nous indique, il sera question pour nous de présenter le fondement épistémologique de la syntaxe structurale développée par TESNIERE ainsi que ses différents ordres de la phrase.

II.1.1. Fondement épistémologique de la syntaxe structurale de TESNIERE

Lucien TESNIERE dans *Éléments de syntaxe structurale*(1959)³⁴ explique, que : « le verbe occupe une place centrale dans l'architecture de la phrase ». Le verbe, explique Lucien TESNIERE, appelle et régit un certain nombre d'actants qui assument des rôles sémantiques au sein de la représentation de cette unité qu'il domine. Par exemple, on dira qu'un verbe comme « emprunter » est trivalent dans la mesure où il implique trois actants : « un agent, un objet et

³⁴ TESNIERE Lucien. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1976.

un patient » (X emprunte Y à Z), et que « attacher » est soit bivalent dans (X attache sa ceinture) où il implique un agent et un objet, soit trivalent dans X attache son vélo qui requiert un locatif (X attache son vélo à un arbre). Naturellement, on peut adjoindre à la construction X attache son vélo à un arbre, un instrument (avec une chaîne), mais cet actant, outre qu'il est très souvent non exprimé en surface, est plus aisément déplaçable que le complément de lieu, ce qui est l'indice de son moindre degré de dépendance par rapport au verbe et du fait qu'il occupe une position plus spécifique par rapport au cœur de la proposition.

La syntaxe de Lucien TESNIERE prévoit, naturellement, toute sorte de dispositifs destinés à rendre compte des autres formes de relations (il n'y a pas que les verbes qui soient recteurs), de la complémentation prépositionnelle et des phénomènes de subordination.

Ainsi donc, les éléments qui précèdent sont appréhendés pour donner une idée des conceptions grammaticales de Lucien TESNIERE, néanmoins ces éléments (syntaxe, parataxe, hypotaxe) suffisent à signaler en quoi la syntaxe de TESNIERE diffère des conceptions géométriques. Chez lui, les relations de dépendance qui apparaissent entre les groupes syntaxiques au sein de la proposition ont une origine sémantique, c'est le lexique qui gouverne la grammaire. Contrairement aux grammaires distributionnelles et génératives, le modèle sous-jacent à la syntaxe de TESNIERE n'est pas géométrique mais plutôt atomique : la proposition est composée d'atomes gravitant autour d'un noyau auquel ils sont plus ou moins attachés. Après ce bref aperçu sur le fondement épistémologique de la syntaxe structurale de Lucien TESNIERE, il nous revient d'élucider les différents ordres de la phrase selon lui.

II.1.2. Les ordres de la phrase selon TESNIERE

Le modèle de TESNIERE se base sur la distinction entre l'ordre linéaire et l'ordre structural de la phrase.

II.1.2.1. L'ordre linéaire

Selon TESNIERE, le principe fondamental de la transformation de l'ordre linéaire est de transporter les connexions en séquence linéaire, de façon que les éléments se trouvent en voisinage immédiat sur la chaîne parlée. En effet, pour TESNIERE, le sens linéaire de la phrase est la signification de cette phrase donnée de la dite chaîne et renvoie au rapport de l'exprimé à l'exprimé. Ainsi, cet ordre linéaire correspond au plan linguistique, monodimensionnel, est réalisé en discours et observable, alors que l'ordre structural est pluridimensionnel. Pour mieux comprendre l'ordre linéaire, on peut l'illustrer à travers notre corpus d'étude :

(36) *Dans le tréfonds de son cœur, elle exultait.* (V.C. p. 9)

Cette phrase est dite linéaire parce qu'elle est placée horizontalement.

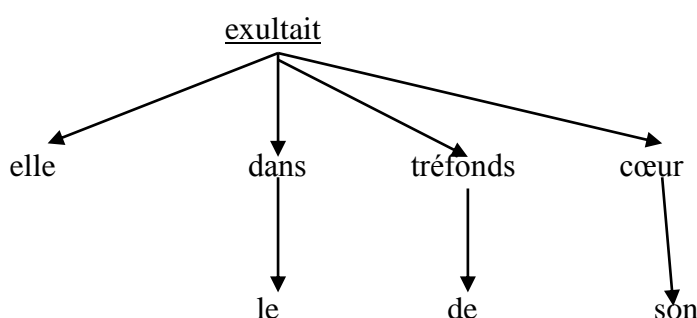
II.1.2.2. L'ordre structural

En effet, l'ordre structural exprimé chez TESNIERE par la hiérarchie des connexions se trouve associé à l'idée de « volume » ou de « dimension ». Ainsi donc, l'ordre structural des mots est celui selon lequel s'établissent les connexions. Or, les connexions sont multiples, puisque chaque régissant commande plusieurs subordonnés. L'ordre structural est à cet effet pluridimensionnel et caché³⁵.

Dès les premières pages de son livre *Éléments de syntaxe structurale*, il cite la notion « d'innere sprachform » pour postuler qu'il existe une structure non-matérielle sous-tendant la structure visible d'un énoncé. Les transformationnistes y reconnaîtront l'opposition entre structure profonde et structure de surface dans la grammaire générative.

Dans *Éléments de syntaxe structurale*, Lucien TESNIERE précise que : « La syntaxe structurale a pour objet de révéler la réalité structurale profonde qui se cache derrière l'approche linéaire du langage sur la chaîne parlée »³⁶, autrement dit, de catégoriser les mots qui composent la phrase et de déterminer les relations qui existent entre ces mots. Nous pouvons mieux appréhender l'ordre structural de la manière suivante. Soit l'exemple (35) de l'ordre linéaire :

(37) *Dans le tréfonds de son cœur, elle exultait.* (V.C. p. 9)



Une convention d'écriture veut que la représentation sémantique de l'ordre structural situe les actants à gauche et les circonstants à droite. C'est ainsi que se présente l'ordre structural, qui diffère de l'ordre linéaire.

En dehors des ordres de la phrase, Lucien TESNIERE présente les relations syntaxiques relevées dans sa syntaxe à savoir : *la connexion*, *la translation* et *la jonction*. « Connexion,

³⁵ TESNIERE, Les ordres de la phrase : L'ordre linéaire et l'ordre structural. Consulté [En ligne] le 20 Janvier 2022. Http : // www.Org.

³⁶ Cf. *Éléments*, p. 4.

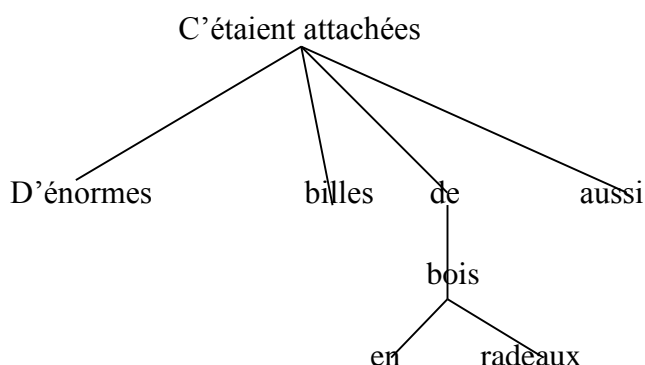
jonction et translation³⁷ sont [...] les trois grands chefs sous lesquels viennent se ranger tous les faits de la syntaxe structurale ». Ainsi, ces relations sont représentées graphiquement par un diagramme à branches, appelé *stemma*³⁸.

II.2. Le concept opératoire de stemma

Pour représenter l'ordre structural, TESNIERE utilise une représentation graphique qu'il appelle *stemma*. Le stemma sert à visualiser des relations verticales et horizontales au sein des constructions syntaxiques.

Les stemmas ou encore stemmata de TESNIERE préfigurent les arbres syntaxiques de la grammaire générative, mais l'organisation des unités représentées correspond à des liens spécifiques qui ne figurent pas la structure de l'analyse en constituants immédiats. Ainsi, nous pouvons le représenter à travers notre corpus dans la phrase suivante :

(37) *C'étaient aussi d'énormes billes de bois attachées en radeaux.* (V. C. p. 17)



Stemma de Lucien TESNIERE.

II.2.1. Analyse stémmatique

La relation syntaxique par excellence à l'analyse stémmatique vient compléter l'exploit scientifique en fournissant un appareil précis et extrêmement élaboré de l'analyse syntaxique. A y regarder de plus près, on découvre la double nature-pédagogique et scientifique. Comme le souligne Armand ROUSSEAU (1995 :75)³⁹ :

« *Le stemma est d'abord chez TESNIERE une réaction à la fois pédagogique et Scientifique contre linéarité inhérente à tout exercice de la parole.* »

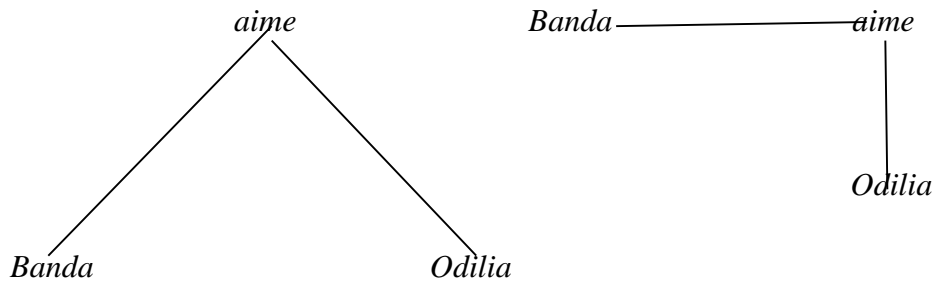
³⁷ *Éléments* 134, p. 323.

³⁸ **Op. Cite.**

³⁹ ROUSSEAU, Armand. (1995). *Le graphe de TESNIERE : Origines et originalités.* In Madray-Lesigne. F. ; Richard-Zapella J. (dir). Lucien TESNIERE aujourd'hui. Actes du colloque de Mont- Saint- Aignan en 1992. Louvain : Peeters, pp. 75-82.

de TESNIERE, opposée à l'analyse traditionnelle à travers notre corpus d'étude pour la phrase :
Banda aime Odilia.

(38) *Banda aime Odilia.* (V. C. p. 192)



Lucien TESNIERE

GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

Le commentaire lié à cette représentation graphique se poursuit dans la mesure où Lucien TESNIERE éclaircit une distinction entre lui et la grammaire traditionnelle.

Pour TESNIERE, le sujet dépend du verbe alors que pour la grammaire traditionnelle, la relation sujet se distingue du verbe (sujet-prédicat).

En effet, « Banda » qui est sujet dépend du verbe « aime », alors que « Banda » se distingue du verbe « aime » dans les différentes représentations graphique entre Lucien TESNIERE et la grammaire traditionnelle.

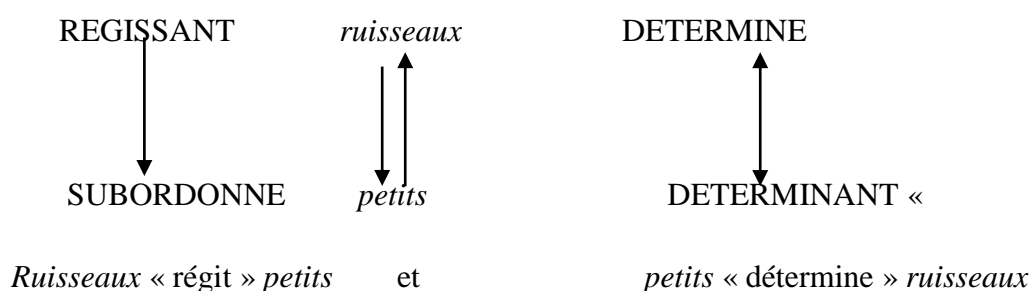
II.2.1.3. Connexion structurale et connexion sémantique

Suite à la distinction de la structure et du sens, les *Éléments* opposent dans le chapitre 21, *connexion structurale* et *connexion sémantique* : c'est sur le plan structural que le nucléus supérieur *régit* le nucléus inférieur ou que le nucléus inférieur *dépend* du nucléus supérieur- sur le plan sémantique, le nucléus inférieur *détermine* (ou *complète*) le nucléus supérieur.

Au couple structural régissant/subordonné correspond donc le couple sémantique déterminé/déterminant, comme l'illustre l'exemple (38).

Pour mieux cerner la connexion structurale et la connexion sémantique, Lucien TESNIERE utilise une phrase permettant d'élargir le niveau de compréhension aux différents chercheurs (que nous sommes) et aux lecteurs potentiels.

Soit la phrase : Les petits ruisseaux.



Connexion structurale

S'exerçant « de haut en bas »

connexion sémantique

s'exerçant « de bas en haut » :

Pour le substantif subordonné du verbe, on dit qu'il complète le verbe dont il dépend (plutôt que de le « déterminer ») ; sémantiquement, le substantif est alors complément du verbe (TESNIERE ne propose pas de terme spécifique pour le verbe complété)⁴³. Ainsi, dans la phrase *Odilia aime Banda*, *aime* régit *Odilia et Banda*, et, parallèlement, *Odilia et Banda* complètent (le sens de) *aime*.

II.2.1.4. Nucléus jumelé ou dissocié⁴⁴

Parallèlement à la distinction entre connexion structurale et connexion sémantique, TESNIERE, considère le nucléus comme assumant à la fois une *fonction structurale et une fonction sémantique*, cf. *Esquisse*, p. 8 (nucléus jumelé), et *Éléments*, chapitre 22 (le nucléus)⁴⁵ et 23 (Le nucléus dissocié). Généralement, le nucléus est un seul mot qui est à la fois centre sémantique (contenant l'idée) et centre structural (assumant la « fonction nodale »⁴⁶), ainsi pour les formes verbales simples, par exemple (*ils*) *chantent*. Mais il y a des nucléus où ces fonctions sont *dissociées*, et qui contiennent donc deux centres. Ainsi, dans les formes verbales composées (par exemple *ont chanté*) l'auxiliaire (*ont*) constitue le centre structural, et participe (*chanté*), le centre sémantique (cf. IV, *Nucléus jumelé*, p. 8 ; comparer avec le chap. X, *Translation réversible*, p. 21) ; de même, dans la « phrase à verbe être » (*Banda est jeune*), le

⁴³ A remarquer que *déterminant et complément* sont ici des termes sémantiques, alors que pour la grammaire traditionnelle (GREVISSE), ce sont des termes syntaxiques-« déterminant » désignant une classe de mots (comprenant articles et adjectifs déterminatifs), et « complément », une fonction équivalente à celle de la *subordonnée*.

⁴⁴ Nucléus *dissocié* est le terme employé dans les *Éléments* (cf. chap. 23) ; et le nucléus *jumelé* est employé dans le chapitre 22.

⁴⁵ En fait, « le nucléus [est] le siège de plusieurs autres fonctions [...] en particulier [de] la fonction translatrice [...] » (22, 9 [p. 45]).

⁴⁶ Selon la définition adoptée dans les *Éléments* p. 14.

nucléus est jeune est dissocié en deux centres, l'un (la copule *est*) structural, l'autre (l'adjectif attribut *jeune*) sémantique. (cf. IV, Adjectif attribut)⁴⁷.

Dans le stemma, le nucléus est représenté graphiquement par un cercle, ce qui permet d'y inclure plusieurs mots dans le cas où les fonctions sémantiques et structurales sont dissociées, c'est-à-dire assumées par des mots distincts. (On fait économie du cercle lorsque les deux fonctions sont assumées par un seul mot.

II.2.1.5. Nœud et fonction nodale

La définition du *nœud* comme « nucléus central nouant ensemble deux connexions » a été abandonnée dans les *Éléments* ; le nœud (plus précisément, le *nœud structural*) signifie désormais « l'ensemble constitué par le régissant et par tous les subordonnés qui, à un degré quelconque, directement ou indirectement, dépendent de lui ». Ainsi, il nous clarifie ce nœud dans l'exemple suivant :

(39) *Votre ami chante* (*Éléments* p. 3)

« *Chante* » forme un nœud (verbal) avec « *ami* » et avec « *votre* », et « *ami* » forme un nœud (substantival) avec « *votre*⁴⁸ ».

Chante → ami → votre

Parallèlement, le terme de *fonction nodale* exprime désormais la fonction (structurale) du régissant, c'est-à-dire sa « fonction de nouer en un seul faisceau les différentes connexions qui unissent à lui ses divers subordonnés ».

II.2.1.6. Stemma et chaîne parlée

Il nous revient de souligner que le stemma ne rend pas l'ordre des mots. Ainsi, les deux expressions *les petits ruisseaux* et *les ruisseaux capricieux* sont représentées par le même stemma, avec *ruisseaux* comme terme supérieur, et l'adjectif épithète comme terme inférieure :



⁴⁷ Pour le traitement du verbe copule comme « translatif », voir plus loin.

⁴⁸ Le nœud structural, dans sa définition définitive, est donc l'équivalent du syntagme, et le régissant, l'équivalent du noyau de syntagme (cf. GREVISSE, § 264). À remarquer que *nœud* est parfois employé dans un sens plus restreint pour désigner le régissant seul (abstraction faite de ses subordonnés).

En effet, TESNIERE sépare la *syntaxe* de la phrase (l'abstraction des connexions structurales à partir de la chaîne parlée ou écrite) et sa *construction* (la réalisation de la structure de la phrase en une séquence linéaire)⁴⁹.

Précisons que TESNIERE ne nie pas l'importance de la séquence linéaire pour l'étude de la structure hiérarchique : ce sont essentiellement l'ordre des mots et les phénomènes d'accord, plus que le sens et la nature des mots, qui permettent de saisir les connexions structurales (cf. *Éléments* p. 21). Après avoir élucidé le stemma dans son ensemble, Lucien TESNIERE nous présente les classes de mots et fonctions grammaticales.

II.3. Les Classes de mots et fonctions grammaticales dans la perspective tesnérienne

Selon TESNIERE, la nature de la dépendance liant les mots de la phrase est déterminée par la partie du discours à laquelle ils appartiennent. Il y aurait donc une sorte de déterminisme morphologique, les classes de mots gouvernant la syntaxe.

II.3.1. Les Classes de mots

TESNIERE range les mots en mots pleins et en mots vides⁵⁰.

Les mots pleins comprennent les *substantifs* (y inclus les pronoms), *les adjectifs* (qualificatifs et déterminatifs) les *adverbes* et les *verbes*.

Les mots vides comprennent les *jonctifs* (correspondant aux conjonctions de coordination (parataxe)) et les *translatifs* (réunissant, entre autres, prépositions et conjonctions de subordination (hypotaxe)). S'y ajoutent les *indices*, cf. chap. X, *Translation atténuée* (p. 23). Voici les espèces de mots selon TESNIERE opposés aux « parties du discours » de la grammaire traditionnelle ; pour les symboles⁵¹ ajoutés.

⁴⁹ Attribuant explicitement la construction à la parole, T. admet que la structure de la phrase est du domaine de la langue, ce qui constitue certainement un progrès par rapport à SAUSSURE, chez qui on peut lire que « [la phrase] appartient à la parole, non à la langue » (*Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1931, p. 172). – Pour beaucoup de linguistes, la phrase dans sa totalité appartient à la langue, la syntaxe décrivant aussi bien la structure hiérarchique de la phrase que sa structure linéaire. Voir P. ex. N. CHOMSKY, *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge, Mass, The M.I.T. Press, 1965 (trad.fr. *Aspects de la théorie syntaxique*, aux Editions du Seuil, Paris), chap. 2, § 4.4.

⁵⁰ *Éléments* IV : Espèces de mots. p. 7.

⁵¹ Pour symboles voir : *Éléments* I : Symboles. p. 8.

| | |
|--------------------|-----------------|
| Mots pleins | |
| Substantifs (O) | Noms Pronoms |
| Adjectifs (A) | Adjectifs |
| Verbes (I) | Verbes |
| Adverbe (E) | Adverbes |

Tableau 7: Des mots pleins, substantifs, adjectifs, adverbes et verbes

| | |
|-------------------|---|
| Mots vides | |
| Jonctifs (j) | Conjonctions de coordination |
| Translatifs (t) | Conjonctions de subordination Prépositions Articles |
| Indices (i) | (articles) Prépositions Pronoms conjoints |

Tableau 8: Des mots vides, conjonction de coordination & subordination

De cette analyse, il ressort que les mots pleins et les mots vides selon TESNIERE nous permettent de mieux cerner le contenu de notre corpus d'étude dans son ensemble de par la parataxe (coordination) et de l'hypotaxe (subordination) en lien avec la grammaire dépendancielle dans son ensemble.

II.3.2. Les Fonctions grammaticales

En grammaire traditionnelle, on parle de fonctions grammaticales (ou syntaxiques) dans les relations de prédication et de subordination. TESNIERE écarte la prédication en tant que « solidarité réciproque » entre le sujet et le prédicat. Pour ce fait, il nous revient de souligner que la notion de sujet se confond à celle de prime actant (cf. GREVISSE, § 226)⁵², il ne reste plus que la subordination (du complément à son support, c'est-à-dire la dépendance (entre le subordonné et son régissant)⁵³.

⁵² A noter qu'avec la notion de sujet (qui se confond désormais avec celle de prime actant), celle de prédicat disparaît également (pour devenir le *nœud des nœuds* [p. 4]).

⁵³ En fait, il faut y ajouter l'apposition comme relation syntaxique différente de la dépendance, puisque, à la différence de la dépendance, l'apposition équivaut à une connexion horizontale, ce qui fait qu'elle s'apparente plutôt à la jonction.

Seuls les mots capables de former un nucléus, c'est-à-dire les mots pleins (verbes, substantifs, adjectifs et adverbes) peuvent entrer en relation de dépendance, et assumer les fonctions de régissant ou de subordonné.

Tout comme le support dans la grammaire traditionnelle, le régissant est désigné par le nom de la classe du mot qui assume cette fonction. Il y a donc des subordonnés du verbe, du substantif, de l'adjectif et de l'adverbe, correspondant aux compléments du verbe, du nom, etc., de la grammaire traditionnelle.

Pour ce qui est des fonctions subordonnées, TESNIERE en distingue trois : *actant*, *épithète* et *circonstant*. L'actant est subordonné au verbe, l'épithète, au nom, et le circonstant, au verbe, l'adjectif ou l'adverbe :

| Actant | Subordonnée (Fonction liée au verbe) |
|--------------------|--|
| Prime actant | Sujet |
| Second actant | Complément d'objet direct |
| Tiers actant | Complément d'objet indirect |
| Epithète | Complément du nom ⁵⁴ |
| Circonstant | Complément adverbial (du verbe) Complément de l'adjectif Complément de l'adverbe |

Tableau 9: Des fonctions subordonnées selon Lucien TESNIERE

Par ailleurs, Lucien TESNIERE présente la notion de valence liée aux fonctions grammaticales.

II.3.2.1. La valence

Il est bien connu que certains verbes peuvent avoir un complément d'objet, par exemple *frapper* (qn.) ou *plaire* (à qn.), que d'autres peuvent en avoir deux, par exemple *donner* (qc. à qn.), et que d'autres encore n'en permettent pas du tout, par exemple *tomber*. Admettant que le sujet compte parmi les subordonnés du verbe, il y a alors des verbes qui régissent un, ou deux, ou trois compléments ou actants.

⁵⁴ TESNIERE appelle *épithète* tout complément du nom. Il y a donc épithète non seulement dans *le signal vert*, mais aussi dans *le livre de Pierre*, alors que la grammaire traditionnelle réserve l'appellation « épithète » à l'adjectif, et appelle « complément déterminatif du nom » le nom introduit par une préposition.

Le fait de régir tant d'actants est une propriété individuelle pour chaque verbe, que TESNIERE appelle *valence*, ce qui permet de classer les verbes en verbes *monovalents* (verbes intransitifs : *tomber*), *divalents* (verbes transitifs : *frapper*, *plaire*) ou *trivalents* (verbes transitifs doubles : *donner*). Considérant les verbes impersonnels (par exemple *neiger*, cf. *il neige*) comme verbes à sujet apparent, ou vide, ou sans sujet (ni complément d'objet), on arrive même à des verbes *avalents*.

Voici le tableau des correspondances entre la classification de TESNIERE et la classification usuelle :

| TESNIERE | Grammaire traditionnelle ⁵⁵ |
|--------------------|--|
| Verbes avalents | Verbes impersonnels |
| Verbes monovalents | Verbes intransitifs |
| Verbes divalents | Verbes transitifs (directs ou indirects) |
| Verbes trivalents | Verbes transitifs doubles |

Tableau 10: Comparatif des correspondances selon TESNIERE

Selon le cas, les verbes passifs et les verbes pronominaux sont divalents (*être frappé* [par qn.], *se frapper*) ou trivalents (*être donné* [à qn par qn], *se donner* [à qn]).

A remarquer que la valence d'un verbe est une fonction des seuls actants qu'il est susceptible de régir- *les circonstants* n'y interviennent pas.

A remarquer/ rappeler aussi que la valence décrit une qualité virtuelle du verbe : même employé dans une phrase comme *Alfred frappe*, *frapper* reste un verbe divalent, car bien qu'il n'en réclame pas obligatoirement, il permet un complément d'objet direct comme deuxième actant⁵⁶.

II.4. La translation

TESNIERE utilise la translation⁵⁷ comme un mot pouvant assumer une fonction qui n'est pas prévue par sa nature en subissant une translation. Ainsi, un nom peut être transféré en

⁵⁵ Cette terminologie est celle du PETIT ROBERT et du GREVISSE (antérieur à la 12^e édition). Mais la tradition, à laquelle s'est rangée GREVISSE dans la 12^e édition, appelle transitifs les verbes à complément d'objet direct (et permettant la voix passive), et intransitifs tous les autres ; il est alors possible de distinguer, parmi les verbes intransitifs, les verbes absolus (sans complément d'objet).

⁵⁶ Autrement dit le COD, même s'il est facultatif, est *essentiel* (cf. Grevisse, § 266, a) aux verbes transitifs directs (comme *frapper*).

⁵⁷ Translation Dans la Théorie Syntaxique de Lucien TESNIERE consulté [en ligne] le 12 Janvier 2022 : <https://www.Scribd.com/doc/Translation>.

adverbe et assumer la fonction de *circonstant*. Il explique que la translation est une opération à deux termes :

- Le transférende, qui subit la translation.
- Le translatif, qui la permet.

Il utilise la phrase suivante :

(40) *il a plu pendant un an.*

Le mot « an » (transférende) est un *substantif* qui est transféré en *adverbe* grâce au translatif « pendant ». De ce fait, il peut assumer la fonction de *circonstant*.

II.4.1. Théorie de la translation

Lucien TESNIERE pour parler de la théorie de la translation s'attarde sur l'étude des correspondances entre fonctions et catégories ainsi que la terminologie de la dite translation. A cet effet, Lucien TESNIERE met en exergue une représentation graphique de la translation pour mieux étayer la notion a priori.

II.4.1.1. Correspondance entre fonctions et catégories

L'une des caractéristiques de la syntaxe de TESNIERE est qu'elle cherche à établir une correspondance biunivoque entre fonctions et catégories grammaticales de sorte qu'à chaque fonction corresponde une seule catégorie, et inversement.

En conséquence, l'actant sera forcément un substantif, l'épithète (dans le sens large de « complément du nom »), un adjectif, et le circonstant, un adverbe :

| Catégorie | Symbole ⁵⁸ | Fonction |
|------------|-----------------------|-------------|
| Substantif | O | actant |
| Adjectif | A | épithète |
| Adverbe | E | circonstant |

Or, il semble évident que d'autres catégories que le nom ou le pronom peuvent assumer la fonction de sujet ou d'objet, que d'autres catégories que l'adjectif peuvent assumer la fonction de complément du nom, etc.

⁵⁸ Ces symboles sont communs aux catégories et aux fonctions.

A cela, TESNIERE riposte que tout mot (plein) qui assume une fonction autre que celle qui lui est attribuée par le tableau des correspondances ci-dessus, change automatiquement de catégorie : un verbe qui, par exemple, fonctionne comme second actant (COD, cf. *Je vous demande de partir*⁵⁹ devient par là un substantif (par analogie à *je vous demande une faveur*) ; un substantif qui fonctionne comme « épithète » (complément déterminatif du nom, cf. *le livre d'Alfred*⁶⁰ devient l'adjectif (par analogie à *le livre rouge*), etc. C'est à ce changement de catégorie que TESNIERE donne le nom de *translation*.

A noter que la translation n'affecte pas la hiérarchie des connexions. Par exemple, *le livre d'Alfred* a la même structure que *le livre rouge*, c'est-à-dire :



Avec cette différence que, dans le cas de A= *rouge*, il s'agit d'un adjectif originaire, alors que dans le cas de A= *Alfred*, « il s'agit d'un adjectif provenant de la translation d'un substantif » (cf. *Éléments*. p. 368).

II.4.1.2. Terminologie de la translation

Dans la terminologie adoptée par TESNIERE, la translation *transfère* un mot plein d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale; le mot subissant la translation (la catégorie de départ) reçoit le nom de *transfèrende*, le mot résultant de la translation (la catégorie d'aboutissement), le nom de *transféré*⁶¹. La translation est exprimée par le signe >, selon le schéma suivant :

Transfèrende > Transféré

Selon qu'elle opère sur des mots ou des propositions, la translation est du *premier* ou bien du ou *second*⁶² degré ; la translation du second degré est exprimée par le signe (>>).

⁵⁹ Cf. *Éléments*. p.20.

⁶⁰ **Op. Cit.**

⁶¹ CF. VIII, *Facteurs de la translation* ; voir également *Éléments*, chap. 154, « Terminologie de la translation ».

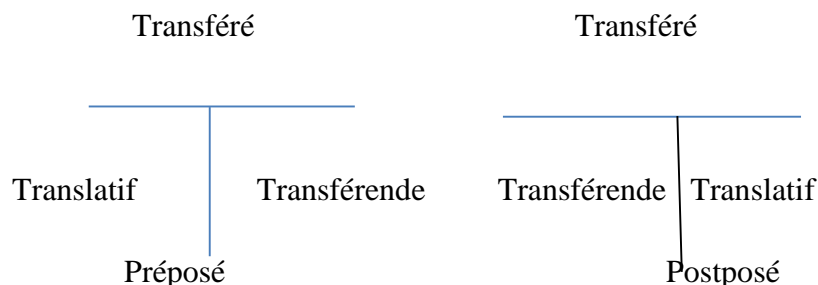
⁶² CF. *Éléments* (164, 14 p. 386 et *passim*). Egalement dans les *Éléments* (page (543, par exemple), T. emploie comme terme concurrent « translation secondaire » (ainsi que « translation primaire », à côté de translation du premier degré).

Ce sont les *translatifs* (qui sont des mots vides) qui effectuent la translation. Ainsi, la préposition de transfère en adjectif un substantif en fonction d' « épithète »⁶³, comme *Alfred dans le livre d'Alfred* (c'est la translation O > A) ; cette même préposition transfère en adverbe un substantif en fonction de circonstant, comme *Montpellier* (complément adverbial de lieu) dans *Alfred revient de Montpellier* (c'est la translation O > E).

Lucien TESNIERE distingue deux types de translations : la *translation du premier degré* (des prépositions⁶⁴, qui agit sur toute espèce de mot à l'exception du verbe) et *translation de second degré* (conjonctions de subordination, pronoms relatifs ; qui agit uniquement sur le verbe et correspond au mécanisme traditionnellement nommé « subordination »). Il arrive que la translation ne soit pas marquée morphologiquement – le translatif est alors *zéro*, symbolisé par le signe \emptyset (cf. *Éléments*, chap. 17. p. 162). A remarquer, que le translatif est intranucléaire, c'est-à-dire qu'il forme avec le transférendo un nucléus⁶⁵.

II.4.1.3. Représentation graphique de la translation

Dans le stemma, la translation est symbolisée par le sigle τ (d'après la lettre grecque *tau* [to]). Au-dessus de la barre horizontale du τ se place le transféré, au – dessous, d'un côté et de l'autre de la hampe du τ , se placent le transférendo et le translatif ; le crochet de la hampe du τ est tourné vers le translatif, comme dans les schémas suivants (cf. *Éléments*, chap 17. p. 368)

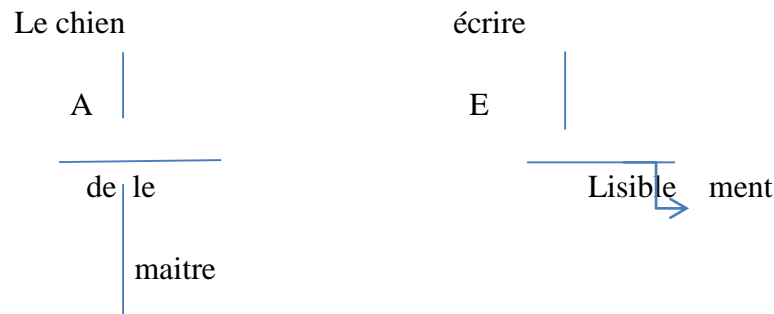


Au-dessous de la barre, le translatif et le transférendo sont représentés par les mots, suivant l'ordre dans la chaîne parlée ; au-dessus de la barre, le transféré est représenté par son symbole, comme dans les exemples suivants :

⁶³ Plus exactement, le translatif transfère le substantif en adjectif *pour lui permettre d'assumer* la fonction d'épithète.

⁶⁴ D'autres éléments (mots ou morphème) peuvent jouer le rôle de translatif : verbes auxiliaires, articles, désinences (infinitif et participe).

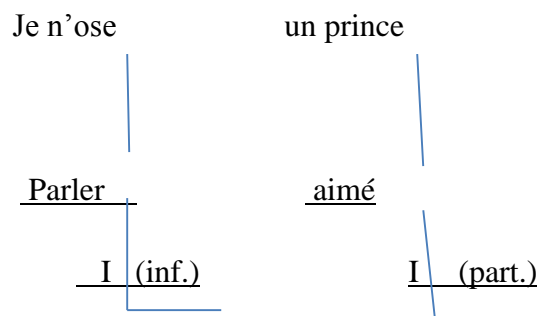
⁶⁵ Traitant le translatif comme intranucléaire, T. s'oppose à la grammaire traditionnelle qui considère la préposition et la conjonction de subordination comme des mots de liaison, c'est-à-dire placés entre deux nucléus (« internucléaire »), cf. 157, p. 371 et suiv. – En fait, le nucléus est tripartite, comprenant transférendo, translatif et transféré.



A signaler que pour les translations I > O (de l’infinitif en substantif (« substantif verbal », et I > A (du participe en adjectif (« adjectif verbal », *ibid.*), la représentation stemmatique ne suit pas ce schéma, c’est-à-dire plutôt que :

(41) *je n’ose parler*= *je n’ose parl/ er* ; *un prince aimé*= *un prince aim/é*.

A cet effet l’*Esquisse*⁶⁶ se présente comme suit :



Mais il semble que TESNIERE ait abandonné ce mode de présentation dans les *Éléments*, cf. 161, 4 et suiv⁶⁷. C’est ainsi que s’achève notre étude concernant ce chapitre de notre cadrage théorique.

Au terme de ce chapitre qui portait sur la présentation de notre cadre théorique basé sur : La syntaxe structurale de Lucien TESNIERE, nous avons d’abord présenté le fondement épistémologique de la syntaxe structurale de TESNIERE. A ce point, il ressort que, l’on appelle généralement structurale toute théorie linguistique qui considère la langue comme un système, c’est-à-dire comme un ensemble d’éléments qui sont en relation les uns avec les autres⁶⁸. Dans ce sens, la syntaxe de TESNIERE est certainement structurale, et cela d’autant plus qu’il ne cesse de souligner l’importance, pour l’étude de la phrase, des liens (les connexions) qui

⁶⁶ Cf. P. 17. A remarquer aussi que dans les stemmas représentant des translations en infinitif ou en participe (pp. 17, 20 etc.), le crochet de la hampe du $\bar{\imath}$ est tourné vers le transférendé (I), et non vers le translatifs (inf. ou part.).

⁶⁷ Il est vrai qu’il se pose alors des difficultés dans les cas où « le translatif est incorporé dans le transférendé » (p. 17) comme par ex. pour *voir*, qu’il faudrait découper en *voir* [*v-oir* ?] mais on pourrait imaginer des représentations plus abstraites comme (voir) (inf.).

⁶⁸ En linguistique, on a l’habitude d’employer le terme de « structure » comme synonyme de « système », mais à proprement parler, la structure n’est qu’une des parties constituantes du système (à savoir, l’ensemble des relations), l’autre étant l’ensemble des éléments.

unissent les mots, et « sans lesquels il n’y aurait pas de phrase possible » (voir étude sur la connexion).

Il nous a alors semblé opportun d’étudier les ordres de la phrase. De là, est ressorti que TESNIERE se base sur la distinction entre l’ordre linéaire et l’ordre structural de la phrase.

Aussi, nous avons étudié la notion de stemma dans son ensemble. Il résulte que, pour représenter l’ordre structural, TESNIERE utilise une représentation graphique qu’il appelle stemma. Le stemma sert à visualiser des relations verticales et horizontales au sein des constructions syntaxiques. Il va de soi que la syntaxe de TESNIERE n’est pas la seule qui se veut structurale, et dans ce sens très général, même l’étude de la phrase telle que la pratique la grammaire scolaire (sous le nom d’ « analyse logique et grammaticale ») est structurale : elle repère les éléments qui composent la phrase (les mots, qu’elle range ensuite en « parties du discours »), et elle étudie les relations entre les mots (pour leur attribuer des fonctions). D’ailleurs, comme le souligne TESNIERE lui-même, la « méthode de la syntaxe structurale », c’est-à-dire l’analyse stemmatique de la phrase, « résume en elle à la fois l’analyse grammaticale et l’analyse logique, qu’elle remplacerait avantageusement » (voir étude sur le stemma).

En sus, étudier les classes de mots et fonctions syntaxiques a été d’une grande importance. Dans ce sillage, il ressort que la nature de la dépendance liant les mots de la phrase est déterminée par la partie du discours à laquelle ils appartiennent. Il y aurait donc une sorte de déterminisme morphologique, les classes de mots gouvernent la syntaxe. TESNIERE range les mots en mots pleins et en mots vides.

Pour clôturer ce chapitre sur l’approche dépendancielle tesnérienne, nous avons appréhendé la notion de translation. De cette étude, il ressort que TESNIERE utilise la translation comme un mot pouvant assumer une fonction qui n’est pas prévu par sa nature en subissant une translation. Dans la théorie de la translation, il distingue trois éléments notamment : la correspondance entre fonction et catégorie, la terminologie de la translation et la représentation graphique de la translation.

Au-delà de cette vue particulière de l’objet de la description linguistique, plusieurs aspects font qu’on parle de syntaxe (ou de morphologie ou de sémantique, etc.) structurale. La méthodologie structuraliste est caractérisée essentiellement par une approche formelle des relations syntaxiques, reposant sur le principe que la syntaxe doit être indépendante de la sémantique. C’est ainsi que TESNIERE se conforme à l’esprit structuraliste, comme le montre

le chapitre 20 (« Distinction de la structure et du sens ») des *Éléments*. Dans ce chapitre, TESNIERE distingue soigneusement deux niveaux d'analyse et de description linguistiques, à savoir le plan structural et le plan sémantique, en soulignant que seul le plan structural appartient à la grammaire, c'est-à-dire à la syntaxe ([p. 40]). Pourtant, au chapitre suivant, nous apprenons que « [l'indépendance du structural et du sémantique] n'est qu'une vue théorique de l'esprit » et que « [dans] la pratique les deux plans sont en fait parallèles » ([p. 42]). Par la suite, TESNIERE va superposer aux éléments et aux relations structurales proprement syntaxiques les éléments et les relations sémantiques qui y correspondent, et cela au niveau même de la description syntaxique. C'est à partir de là qu'on a pu reprocher à la syntaxe de TESNIERE qu'« elle n'est pas débarrassée, malgré la distinction de principe entre le structural et le sémantique, de présupposés d'ordre sémantique ».

Toujours est-il que la syntaxe structurale de Lucien TESNIERE, bien que née en marge du courant structuraliste dominant de l'époque, a inspiré un modèle syntaxique influent, à savoir la *grammaire de dépendances* (« dependency grammar »), concurrent de la *grammaire syntagmatique* (« phrase structure grammar ») issue du structuralisme américain. D'autre part, il considérablement influence la grammaire allemande : nombreux sont les manuels qui se disent *grammaire* « *de valences* » (« Valenzgrammatik »

Après avoir présenté dans cette première partie, de manière théorique les notions de bases de notre sujet à savoir les concepts de : « *syntaxe* », de « *parataxe* », et d'« *hypotaxe* » selon les points de vue des linguistes grammairiens de texte, nous constatons que, notre chapitre 1 nous a permis d'élaborer les différentes définitions liées à ces notions, chose qui n'a pas été facile; puisque les tentatives de définitions de ces expressions restent toujours en suspens.

Néanmoins, nous pensons que chacun de ces éléments textualisants se résume au fait que ; la « *syntaxe*, *parataxe* et *hypotaxe* » se focalisent sur l'étude de la phrase. La syntaxe est une branche de la linguistique qui étudie la manière dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue, la parataxe est une juxtaposition de deux propositions entre lesquelles le lien de dépendance n'est qu'implicite, la courbe mélodique commune dispensant de l'usage ; tandis que l'hypotaxe est une subordination ou dépendance d'une proposition par rapport à une autre.

Pour cela, la définition littérale de ces concepts nous conduit à conclure qu'ils assurent une liaison dans la mise en œuvre d'une phrase dans un texte, suivant chacun son rôle. A cet effet, chacun de ces éléments fonctionnent **in presentia** c'est-à-dire en interne, visiblement et

localement ; et **in absentia** ç'est dire qu'il renvoie à l'extralinguistique, au contexte et à la mémoire de l'interlocuteur.

Par ailleurs, le chapitre 2 lui, élabore tous les paramètres de la *syntaxe structurale* de Lucien TESNIERE, qui relèvent les liens tant en intra qu'en extra textuels et élargie les champs d'analyse qui nous permettrons d'élucider la deuxième partie de notre travail.

DEUXIEME PARTIE :
ANALYSE ET INTERPRETATION DE LA PARATAXE ET DE
L'HYPOTAXE DANS *VILLE CRUELLE D'EZA BOTO*.

Dans cette partie, nous montrons en quoi les éléments textualisants de notre sujet de recherche (syntaxe, parataxe et hypotaxe) contribuent dans l'analyse textuelle, et le but pour lequel ces éléments sont figurants dans *Ville cruelle* d'Eza Boto (Mongo Béti). Elle analyse alors et décrit le fonctionnement de ces éléments, qui généralement, s'interprètent au moyen d'expressions linguistiques, capable de marquer sa continuité textuelle ; et d'assurer au texte sa clarté et son intelligibilité. Le chapitre 3 présente alors ces éléments qui sont de plusieurs types ; présentant une nature grammaticale qui assure divers liens, et permettent de construire une évolution, à savoir : les phrases complexes comme identification de la parataxe et de l'hypotaxe ; étude de la coordination ; celle de la phrase complexe par subordination ainsi que le prolongement de la parataxe et de l'hypotaxe dans l'analyse textuel.

Les analyses qui en découlent sont issues des connaissances antérieures, ou des connaissances relatives à la structure des textes. Le chapitre 4 quant à lui, étaye une interprétation sur l'idéologie de l'auteur.

CHAPITRE 3 :

LES PHRASES COMPLEXES : MANIFESTATIONS DE LA PARATAXE ET DE L'HYPOTAXE DANS *VILLE CRUELLE D'EZA* BOTO

L'enjeu des liaisons syntaxiques de la parataxe et de l'hypotaxe réside dans le texte. Définir la phrase nécessite la prise en compte de plusieurs critères : On prend en compte le critère *mélodique* (cadence ascendante / descendante), le critère *typographique* (majuscule et ponctuation finale) et le critère *sémantique* (une unité de sens). Les phrases peuvent avoir des structures syntaxiques très différentes.

Elles peuvent ainsi être sans verbe et appelées phrases non verbales (du type : « Quoi, ta mère Banda ? », ou « Quel idiot ce Koumé ! », ou bien n'être constituées que d'un mot (on parle de mots-phrases, comme « Oui » ; « peut-être »...).

Mais la phrase canonique telle qu'on nous l'enseigne traditionnellement est munie d'un verbe. Il convient alors d'identifier si elle est simple (une seule proposition= une seule phrase), ou si elle est composée de plusieurs phrases ou propositions (reposant chacune sur un sujet propre et un pivot verbal), ce qui fait d'elle une phrase complexe.

III.1. La phrase complexe : parataxe propositionnelle

Distinguer de la phrase simple, la phrase complexe comprend au moins deux verbes, elle regroupe au moins deux propositions selon quatre modes de composition différents. Ces propositions peuvent être reliées de différentes manières : la coordination, la juxtaposition et la subordination.

Une phrase contenant deux ou plusieurs verbes conjugués est appelée phrase complexe. Elle contient deux ou plusieurs propositions, à la différence de la phrase simple qui ne contient qu'un seul verbe conjugué.

Une proposition est un groupe de mots construit autour d'un verbe. Le verbe d'une proposition est presque toujours conjugué, mais il existe quelques exceptions. Nous pouvons élucider quelques-unes dans notre corpus :

(42) *Il était visiblement très perplexe.* (V. C. p. 7)

Un verbe= une proposition

(43) *Il évitait son regard qu'il sentait lui fouetter le visage.* (V. C. p. 9)

Deux verbes= deux propositions (Il évitait son regard / qu'il sentait lui fouetter le visage)

(44) *Banda ferma les yeux comme s'il avait souhaité ne plus rien savoir, et décida de tout oublier.*

(V. C. p. 8)

Trois verbes= trois propositions (Banda ferma les yeux/ comme s'il avait souhaité ne plus rien savoir/ et décida de tout oublier.)

Dans cette partie, nous allons d'abord passer en revue les trois catégories de propositions pour s'intéresser ensuite aux différentes façons dont celles-ci peuvent être reliées entre elles.

III.1.1. Les catégories de propositions

On classe les propositions en trois catégories :

La proposition indépendante, la proposition principale et la proposition subordonnée.

III.1.1.1. La proposition indépendante

La proposition indépendante fonctionne de manière autonome. Elle ne dépend d'aucune autre proposition, et aucune ne dépend d'elle. On a comme exemple la phrase suivante :

(45) *Banda se taisait.* (V. C. p. 9)

Cette phrase ne contient que le sujet (Banda) et le verbe (se taisait), elle est indépendante car, elle fonctionne de manière autonome. Etant donné que cette phrase est indépendante et ne contient que le sujet et le verbe, nous pouvons l'appeler phrase parataxique.

III.1.1.2. La proposition principale.

La proposition principale dont dépend de la proposition subordonnée, elle porte le sens principal de la phrase et reste la plupart du temps correcte si on supprime la proposition subordonnée.

(46) *Elle craignait que tu ne sois devenue stérile.* (V. C. p. 9)

Dans cette phrase, « elle craignait » est considérée comme la proposition principale. « Que tu ne sois devenue stérile » n'a pas de sens si elle n'est pas précédée de « elle craignait » la principale. Ainsi, on peut alors dire que, la proposition principale commande une proposition subordonnée qui la complète. On ne comprend pas la phrase « *que tu ne sois devenue stérile* » si elle n'est pas précédée de « *elle craignait* ».

III.1.1.3. La proposition subordonnée

La proposition subordonnée n'est pas autonome. Elle dépend toujours d'une autre proposition. Dans certains cas, elle peut être supprimée, cela ne changera pas le sens de la proposition principale.

Dans (46), *Elle craignait que tu ne sois devenue stérile*

On comprendrait la phrase « *elle craignait* » même si elle n'était pas accompagnée de la subordonnée « *que tu ne sois devenue stérile* ». *Elle craignait* [proposition principale], *Que tu ne sois devenue stérile* [proposition subordonnée]. De ce fait, on peut qualifier cette phrase comme étant une phrase hypotaxique car, elle contient une subordonnée d'où la proposition subordonnée.

Il existe plusieurs façons de relier des propositions entre elles. Selon une approche tout à fait traditionnelle et admise par bon nombre de linguiste, les mots peuvent être liés à tous les niveaux de la configuration syntaxique des phrases selon les règles de subordination ou de coordination⁶⁹.

III.2. La coordination

On appelle coordination le fait de relier des mots ou des groupes de mots souvent de même nature. Pour que cette relation ait lieu, il faut à cet effet, la présence d'une conjonction de coordination. Ainsi, la conjonction de coordination se définit alors comme étant un mot invariable (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) qui sert à unir deux mots ou deux groupes de mots en établissant entre eux un lien logique (addition, choix, une cause, opposition...). En sus, la coordination ne se fait non seulement pas avec la conjonction de coordination, mais aussi avec des adverbes de liaisons (*alors, puis, aussi, cependant, en effet, par conséquent, enfin, etc.*).

Par ailleurs, la coordination est la relation qui unit des éléments de même fonction. Soit des phrases (qu'on peut appeler *sous-phrases*) :

(47) *prend ça et calme toi.* (V. C. p. 28)

Soit, à l'intérieur d'une phrase, des éléments qui ont la même fonction par rapport au même mot :

⁶⁹ CARLA Simone. (1990). *Coordination mechanisms: Towards a conceptual foundation of CSCW systems design*. P-155-200, 1996.

(48) *Une petite flamme apparut, grandit et se mit à danser comme une fillette au son du xylophone.* (V. C. p. 206)

Ces éléments peuvent être :

Des propositions :

(49) *Elle s'en allait à la fin de la journée, non sans m'avoir dit des paroles tendres et qu'elle m'aimait et qu'elle pensait constamment à moi.* (V. C. p. 12)

Des syntagmes :

(50) *M. Pallogakis, gommeux, olivâtre, frais, fort, sobrement habillé.* (V. C. p. 19)

Dans les exemples donnés ci-dessus, les éléments coordonnés (qu'elle m'aimait, qu'elle pensait, gommeux, olivâtre, frais, fort, avec, sans et bien) ont, non seulement la même fonction, mais aussi la même nature. Cependant, il n'est pas rare que l'on coordonne des éléments de même fonction ; mais de nature différente, notamment, dans la langue courante,

Un nom et un pronom :

(51) *Banda et lui sont d'accord.* (V. C. p. 196)

Des éléments (adverbe, syntagme nominal, infinitif, gérondif, proposition) servant de compléments adverbiaux :

S'il était mort naturellement et sans testament. (Code civil.)

Il lui apprit à réciter des fables en les détaillant et avec des effets. (S. de Beauvoir.)

Des éléments (adjectif, participe, syntagme nominal, infinitif, proposition relative) servant de compléments de nom :

Banda s'arrêta en jetant un regard méfiant sur son compagnon de route,

Toujours immobile et qui semblait dormir.

C'est une femme intelligente et de bon conseil.

La langue écrite, surtout littéraire, coordonne d'autres éléments encore :

*Tu sais ma position et que je dois travailler comme si je n'avais rien **pour vivre.***

Il avait cru s'être empoisonné et qu'il allait mourir.

La coordination dispense de répéter les éléments identiques, ce qui favorise l'économie dans l'expression :

*J'irai avec ou sans **toi.***

*Le **XVII^e** et le **XVIII^e siècle.** Le **XVII^e siècle** et le **XVIII^e.***

*(= j'irai avec toi ou sans toi. Le **XVII^e** et le **XVIII^e siècle.**)*

Lorsque l'on veut insister, on répète cet élément commun :

*En agissant pour **lui** ou contre **lui**.*

***Passent** les jours et **passent** les semaines.*

En général, on répète aujourd'hui les mots très courts comme les déterminants, les pronoms personnels conjoints, sujets ou compléments, les prépositions (*à, de, en*) ; on répète obligatoirement la conjonction « *que* » et la conjonction « *si* » de l'interrogation indirecte.

Mon père et **mon** frère. **Je** l'ai rencontré et **je** lui ai parlé. **Je les** prends et **je les**

Garde. La sœur **de** Pierre et **de** Jean. Je veux **que** tu t'en ailles et

Qu'il reste. Je demande **s'il** s'en va et **si** tu restes.

Remarque : on considère comme fautif de ne pas répéter (ou de ne pas reprendre sous la forme d'un pronom ou d'un synonyme) des éléments qui n'ont pas la même construction.

Cette modification nuit ou change le sens de la phrase. Comme exemples dans notre corpus on a :

(52) *On y buvait de la bière de maïs qui était la spécialité **de la maison**.* (V. C. p. 68)

*Soyons prêt et avide **de combattre**.* (V. C. p. 119)

*Il **le sentit** sursauter, se raidir et se reculer légèrement.* (V. C. p. 96)

On dira plutôt que cette modification nuit au sens de la phrase ou change celui-ci.

Dans (52), on dira donc :

*On y buvait de la bière de maïs et qui **en** était la spécialité **dans la maison**.*

*Soyons prêt **à combattre** et avide **de le faire**.*

*Il **le sentit** sursauter, se raidir et **le sentit** se reculer légèrement.*

La coordination peut être explicite ou implicite.

III.2.1. La coordination explicite

La coordination est **explicite** lorsqu'elle est marquée par des conjonctions de coordination placées, soit entre les éléments coordonnés, soit devant chacun d'eux :

*Il faut qu'une porte soit ouverte **ou** fermée.*

*Ils ne sont pas encore arrivés, **mais** il n'est que huit heures.*

*Paule n'aime **ni** le théâtre **ni** le cinéma*

Qu'à cela ne tienne, nous avons pu élucider quelques phrases dans notre corpus :

(53) *Je ne sais pas, **mais** ils l'ont mis au feu.* (V. C. p. 52)

*Je ne peux pas savoir si mon frère est mort, **ou** s'il est vivant.* (V. C. p. 106)

Il n'allait tout de même pas laisser sa mère souffrir ainsi, et mourir le cœur endolori. (V.C. p. 104)

Ici, nous pouvons conclure que dans l'exemple (53), la coordination est explicite grâce à une communication active ou à une planification préétablie.

III.2.2. La coordination implicite ou juxtaposition

La coordination est implicite dans le cas contraire. C'est ce qu'on appelle juxtaposition. En effet, la coordination implicite est toujours séparée par des signes de ponctuation (les virgules, les deux points, le point-virgule). Elle est plus facile à distinguer dans un texte à travers ces signes de ponctuation. Telles sont les phrases tirées dans notre corpus :

(54) *Déjà, je m'étais mis à songer de moins à ma mère : j'avais d'autres soucis.* (V. C. p. 12)

Mais, à mon insu, je grandissais, je m'endurcissais, je devenais un homme. (V. C. p. 12)

Nul ne pouvait dire avec certitude, pas même les géographes, les journalistes, encore moins les explorateurs. (V. C. p. 26)

Les contrôleurs, il faut leur mouiller la barbe. (V. C. p. 54)

Lorsqu'il y a plus de deux éléments coordonnés, on exprime d'ordinaire [et] et/ou devant le dernier élément :

(55) *Banda agitait la pagaie d'un mouvement mécanique, souple, régulier, et faisait clapoter l'eau.* (V. C. p. 111)

Il la tenait éplorée sur ses genoux, tout son corps et la consolait comme un enfant en peine. (V. C. p. 108)

Parfois, on peut mettre un point-virgule et même souvent un point quand il y a coordination explicite entre phrases (ou sous-phrases). Les conjonctions de subordination exprimant la comparaison et la préposition [avec] peuvent se dépouiller de leur valeur ordinaire et devenir des marques de coordination :

(56) *Il lui parlait tout bas comme on parle à un enfant en peine, avec des inflexions de voix qui déversaient toute sa compassion.* (V. C. p. 113)

En l'absence de conjonction de coordination ou des procédés écrits, nous pouvons considérer que les phrases sont coordonnées quand elles sont unies par des virgules (les phrases doivent être étroites) :

(57) *Le silence est interrompu par sa voix à elle, toujours aussi chevrotante, toujours aussi obstinée.* (V. C. p. 9)

Cela est plus douteux quand il y a un point-virgule.

Ainsi, nous pouvons dire que la coordination implicite ou juxtaposition est séparée par une virgule. Même s'il n'y a pas de mots de liaison entre elle, les propositions juxtaposées ont un lien entre elles. On parle alors de coordination implicite. De ce fait, l'on se pose la question de savoir comment est-ce que la coordination se structure dans la combinaison des phrases principales ?

III.2.3. Structures de coordination vs. Combinaison des phrases principales

Du moment où nous entrons dans une analyse linguistique, nous considérons la phrase comme l'unité syntaxique de référence. Sa définition est appréhendée dans la première partie de notre travail. Evidemment, il peut y avoir une phrase dont la configuration syntaxique est plus complexe du fait qu'elle manifeste des relations internes de subordination et/ou de coordination, comme il y en avait par exemple dans la tradition latinisante. Mais, dans une période, il peut y avoir aussi plus d'une phrase principale.

Quelles sont les conditions dans lesquelles, pour une période donnée, il est possible d'identifier la présence de plus d'une phrase principale/proposition ? Cela arrive quand, dans la même période, chaque phrase/proposition peut être interprétée de façon autonome et lorsque chacune d'entre elles est caractérisée d'un point de vue sémantique par sa propre modalité.

L'affirmation acquiert tout son sens si la présence d'une phrase est coordonnée, c'est-à-dire une configuration syntaxique à l'intérieur de laquelle on peut distinguer une phrase complexe et une ou plusieurs clauses coordonnées. Dans ce dernier cas, une interprétation indépendante des coordonnées n'est pas possible. Seule la première phrase est indépendante et complète d'un point de vue sémantique, alors que les phrases coordonnées sont indépendantes du fait simplement de la présence d'une conjonction de coordination⁷⁰. Il reste de toute façon qu'elles partagent souvent avec la phrase complexe le sujet, le temps verbal, la référence déictique, et enfin sa modalité. Elles sont donc clairement dépendantes de celle-ci. Ici, nous remarquons que la structure de coordination se forme en constituant avec la séquence qu'elle introduit.

⁷⁰ On ne comprend pas en effet pourquoi la conjonction de coordination ne devrait pas être prise en considération, comme le signalent la plupart des grammaires, du moment que dans le cas de la subordination tous les indices subordonnants le sont.

Par ailleurs, lorsque deux propositions sont à la fois reliées par un signe de ponctuation faible et une conjonction de coordination, ces propositions sont dites coordonnées. C'est dans ce sens qu'il nous a semblé opportun d'étudier la ponctuation faible.

III.2.3.1. Ponctuation faible et conjonctions de coordination dans la période pluri-phrastique

En observant notre corpus littéraire, et comme on peut déjà constater d'après nos exemples précédents (47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57), certains cas que nous avons évalués comme périodes pluri-phrastiques présentent cette ponctuation et ces conjonctions de coordination, qui sont considérées universellement comme des indices de coordination. Pour cela, il nous semble nécessaire de décrire quels sont les signes qui, dans les textes littéraires, peuvent introduire une combinaison de phrases. La situation peut être schématisée de la façon suivante :

Signes faibles de ponctuation : deux-points, point-virgule, virgule ;

Une conjonction de coordination (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) précédée par un signe faible de ponctuation servant de liaison qui unit deux éléments de même fonction et de même niveau syntaxique ;

Rarement une conjonction de coordination sans signe de ponctuation.

Voici quelques exemples tirés dans notre corpus :

Phrase avec deux points :

(58) *Déjà, je m'étais mis à songer de moins en moins à ma mère : j'avais d'autres soucis.* (V. C. p. 12)

Ce n'est pas de ma faute : aucun fleuve du côté de chez nous. (V. C. p. 98)

Phrase avec point-virgule :

(59) *Cette découverte faillit lui faire pousser des hurlements ; mais il n'eut pas le temps car il luttait.* (V. C. p. 104)

Tu es belle, tu me séduis ; et puis je ne paierais pas d'argent. (V. C. p. 218)

Phrase avec virgule :

(60) *Ils n'ont que eu leur mère, et pourtant ils ne l'adorent pas comme si elle avait créé le monde.*
(V. C. p. 10)

Elle était bien proportionnée, plutôt forte, mais souple, avec l'arrière-train un peu proéminent. (V. C. p. 27)

En effet, les signes de ponctuation faible utilisés dans nos illustrations permettent de signaler une pause plus légère à la lecture de notre corpus. Ils aident à organiser la phrase pour en rendre le sens plus évident. Ainsi, la virgule (,) voir exemple (60), sépare les différents morceaux de la phrase ; elle permet d'en mettre certains en valeur ou de faire une énumération (figure de style). Le point-virgule (;) voir exemple (59), sépare dans une phrase des propositions entre lesquelles il existe un lien. Les deux points (:) voir exemple (58), introduisent une explication ou une énumération.

Par ailleurs, on ne saurait étudier la ponctuation faible et conjonctions de coordination dans la période pluri-phrastique sans tenir compte de la valeur des signes de ponctuation.

III.2.3.2. Valeur des signes de ponctuation

Nous pensons que les signes de ponctuation (faibles) ne sont pas contraignants dans la signalisation des relations de coordination. Ils signalent aussi le lien entre les entités phrastiques dans la phrase complexe, et ne peuvent pas être remplacés par une conjonction de coordination.

En somme, la coordination est la duplication d'un nœud à tous les niveaux de la configuration syntaxique à travers une relation copulative, adversative ou alternative. La coordination n'introduit aucun niveau dépendant et ne construit pas la configuration syntaxique : c'est seulement une modification locale de celle-ci.

La juxtaposition et la coordination sont des relations grammaticales qui unissent des mots, des groupes de mots ou des propositions. De ce fait, il nous revient donc de préciser que la juxtaposition et la coordination se limitent essentiellement dans l'union des propositions dans notre sujet de recherche en lien avec notre corpus. Pour cela, la subordination est une relation qui unit des propositions. Ainsi, les propositions de la phrase complexe peuvent être reliées de différentes manières : la juxtaposition, la coordination et la subordination.

III.3. Phrase complexe par subordination : hypotaxe propositionnelle

La subordination est l'un des modes de composition de la phrase complexe. Elle peut se définir comme un rapport hiérarchique. Elle est le moyen de relier deux propositions entre elles en établissant un lien de dépendance. C'est la relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont des fonctions différentes, dont l'un, appelé généralement complément, dépend de l'autre (qui est le noyau du syntagme, le support du

complément). Aussi, la subordination est la construction d'un nœud catégoriel et d'un niveau dépendant dans la construction syntaxique à travers des relations hiérarchique entre les expressions. C'est elle l'instrument principal pour la construction de la configuration syntaxique.

Dans certains cas, La proposition subordonnée dépend de l'autre proposition et dans d'autres cas, elle dépend du nom (la subordonnée relative). En effet, la proposition subordonnée est souvent introduite par un mot subordonnant comme relatifs les pronoms (qui, que, quoi, dont, où...) ou les conjonctions de subordination (que, quand, lorsque, lorsque, puisque, dès que...). La conjonction de subordination sera comprise comme un mot-outil (un subordonnant) reliant deux éléments syntaxiques de nature différente, instaurant une relation hiérarchisée entre ces constituants (une proposition principale et une/ des proposition (s) subordonnée (s))⁷¹.

Une proposition subordonnée complète une proposition principale et n'a pas de sens sans elle. Etant donné qu'il existe différents mots subordonnants, il existe aussi plusieurs propositions subordonnées. Dans ce sillage, il nous revient de préciser que l'étude sur la subordonnée est en lien direct avec l'hypotaxe qui est dominante dans notre corpus. Cela signifie que nous étudions la notion d'hypotaxe.

III.3.1. Les différentes propositions subordonnées

En grammaire, il existe plusieurs types de subordonnées, mais nous nous intéressons des subordonnées qui sont présentes dans notre corpus. D'abord, nous allons étudier la subordonnée relative ; ensuite, analyser la subordonnée conjonctive complétive ; et enfin, appréhender la subordonnée complément de phrase encore appelée circonstancielle.

III.3.1.1. Les propositions subordonnées relatives.

Notre corpus regorge plusieurs propositions subordonnées relatives. Mais avant de les étudiées, nous allons d'abord étayer ce qu'on entend par subordonnée relative.

Les propositions subordonnées relatives complètent le nom et sont introduites par un pronom relatif qui reprend le nom complété et appelé antécédent. Pour mieux comprendre la proposition subordonnée relative, nous allons l'illustrer à travers notre corpus:

(61) a) *Des hommes les montaient, généralement nus, superbement indifférents aux huées, qui descendaient du pont.* (V. C. p. 17-18)

⁷¹ RIEGEL, Martin et al., *Grammaire méthodique du français*, 4^e édition, entièrement revue, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.

b) *C'était la ville de chez nous qui détenait le record des meurtres ...et des suicides* (V. C. p. 21)

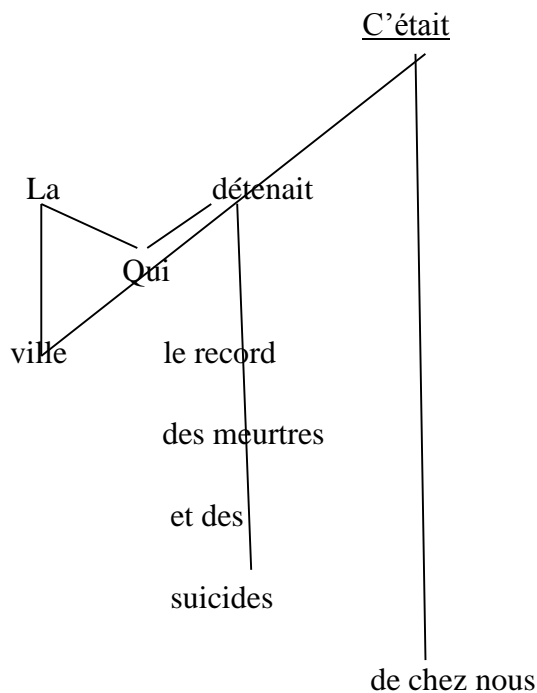
c) *Il mit son vieux chapeau, qui le rendait impersonnel, semblable à des millions de ses compatriotes*. (V. C. p. 30)

Remarque : Une proposition principale peut être coupée par une proposition subordonnée.

Soit dans notre exemple (61), on aura donc une décomposition de la forme suivante, où la proposition principale sera coupée par la proposition subordonnée comme nous l'avons précisé dans la remarque.

Cette décomposition de la proposition principale à la subordonnée se forme de telle sorte que la principale garde son sens même si elle est séparée de la subordonnée. Ainsi, il nous revient donc de préciser que les phrases soulignées dans nos illustrations sont des propositions subordonnées relatives introduites par « qui » pronom relatif ; et que les phrases principales sont celles qui précèdent la subordonnée.

De ce fait, on aura donc pour schéma la phrase (61b) :



La proposition subordonnée relative complète le nom « ville » et coupe la proposition principale (« C'était la ville de chez nous»). A cet effet, le schéma ainsi représenté se décompose comme suit :

- La proposition principale « C'était la ville de chez nous ».

- La proposition subordonnée relative « qui détenait le record des meurtres et des suicides ».

De plus, la proposition subordonnée relative est toujours introduite par un pronom relatif : (*qui, que, quoi, dont, où,*), ses composés (*laquelle, desquels, lequel...*), une locution pronominale (*ce que, ce dont,* etc.), ou un relatif indéfini complexe (*qui que, quoi que,* etc.). Elle est aussi complément de son antécédent :

(62) *Et aussitôt il songea au grec dont il venait de découvrir la valise est grand.* (V. C. p. 204)

Dans cette phrase (62), l'élément souligné « *dont il venait de découvrir* » est complément de son antécédent « *Grec* ».

La grammaire définit aussi la proposition subordonnée relative comme une proposition subordonnée complexe servant le plus souvent d'expansion nominale. Dotée obligatoirement d'un verbe, introduit au moyen d'un pronom relatif. Elle permet de donner des informations. A l'égard de la proposition principale, la proposition subordonnée relative joue le plus souvent le rôle de *qualifiant*, d'un groupe nominal (GN) ou *d'un nom*.

Ainsi, on distingue deux catégories de subordonnées relatives : la proposition subordonnée relative adjectivale (a un antécédent : voir exemple 62) elle peut être remplacé par un *adjectif* ; la proposition subordonnée relative substantivale (n'a pas d'antécédent : voir exemple 61a et b), car un nom commun est aussi appelé *substantif*.

Etant donné que la subordonnée relative tourne autour du pronom relatif, on ne saurait élaborer cette partie sans étayer la fonction syntaxique du pronom relatif.

III.3.1.1.1. Fonction syntaxique du pronom relatif

Contrairement à la conjonction de subordination et à la locution conjonctive dans les propositions subordonnées complétives et certaines propositions subordonnées circonstancielles, le pronom relatif, exclusivement réservé à la proposition subordonnée relative, exerce toujours une fonction syntaxique à l'intérieur de la phrase. Sa fonction est toujours complément du verbe (COD ou COI), ou encore complément du nom.

III.3.1.1.1.1. Le pronom relatif en fonction sujet.

Pour mieux comprendre la fonction du pronom relatif en fonction sujet, nous nous attarderons de l'exemple (61C) relevé dans notre corpus d'étude :

Il mit son vieux chapeau qui le rendait impersonnel, semblable à des millions de ses compatriotes.
(V. C. p. 30)

Dans cette phrase, le pronom relatif « *qui* » est le sujet du verbe de la proposition, « *le rendait* ». En dehors de la fonction sujet, nous avons aussi la fonction complément d'objet indirect (COI).

III.3.1.1.1.2. Le pronom relatif en fonction COI.

Le pronom relatif étudié ici est « *dont* ». L'exemple qui nous a été proposé ici est tiré dans notre corpus :

(63) *J'ai une chambre et un lit dont je dispose.* (V. C. p. 112)

Dans cette phrase, le pronom relatif « *dont* » est COI du verbe de la proposition subordonnée relative, « *dispose* ». En effet, le verbe *disposer* se construit avec une préposition et sa complémentation est donc indirecte (« *disposer de quelque chose* »). Ici, le pronom relatif « *dont* » a pour antécédent le GN « *une chambre et un lit* » et l'on peut rétablir clairement la complémentation indirecte : « *je dispose d'une chambre et d'un lit* ».

III.3.1.1.1.3. Le pronom relatif en fonction COD.

Dans ce sillage, « *que* » est le pronom relatif mis en exergue.

64) *Banda que j'ai vu ressemble-t-il à sa mère ? Je veux savoir.* (V. C. p. 98)

Ainsi, le pronom relatif « *que* » est le COD du verbe de la subordonnée relative « *ai vu* ».

III.3.1.1.1.4. Le pronom relatif en fonction complément du nom.

Ici, le pronom relatif « *dont* » est appréhendé.

(65) *J'ai mis en outre au point toute une gamme de matières synthétiques dont j'ai inventé la formule [...].* (V. C. p.136)

Dans (65), le pronom relatif « *dont* » a pour antécédent le GN « *toute une gamme de matières synthétiques* ». Il est complément du nom « *formule* » : « *j'ai inventé la formule de toute une gamme de matières synthétiques* ».

Pour conclure cet aspect des différentes fonctions syntaxiques du pronom relatif, nous présentons ainsi un tableau de ces différentes propositions subordonnées relatives.

III.3.1.1.2. Les différents types de propositions subordonnées relatives

Ce tableau présente tous les types de relatives présents dans notre corpus, et chaque type est expliqué ci-après.

| Les différentes propositions subordonnées relatives | |
|--|--|
| Le pronom relatif a un antécédent : Proposition subordonnée relative adjective | Le pronom relatif n'a pas d'antécédent : Proposition subordonnée relative substantive |
| Proposition subordonnée relative adjective épithète - Déterminative <i>Les autres vendeurs de cacao qui étaient fatigués sont rentrés.</i> - Appositive <i>Les autres vendeurs de cacao, qui étaient fatigués, sont rentrés.</i> | Proposition subordonnée relative substantive indéfinie <i>J'irai où tu iras Koumé.</i> |
| Proposition subordonnée relative adjective attributive <i>C'est Banda qui entre.</i> | Proposition subordonnée relative substantive périphrastique <i>Je serais là où ils ont dit.</i> |
| Cas particulier : relative adjective indéfinie à valeur concessive <i>Quoi qu'on dise, ce cacao est bon.</i> | |

Tableau 11: Des différentes propositions subordonnées relatives dans notre corpus.

Parmi ces différentes propositions étudiées, la relative attributive constitue le nœud central de cette analyse, car elle est dominante dans notre corpus.

III.3.1.1.3. La relative attributive comme cas d'hypotaxe complexe

La proposition subordonnée relative adjective attributive ne peut être introduite que par le pronom relatif « qui » (alors que les autres relatives peuvent être introduites par *que, quoi, dont, où, auquel*, etc...). Elle est aussi appelée relative prédicative. Sa fonction est attribut du COD. Aussi, la proposition subordonnée relative adjective attributive est toujours essentielle au sens de la phrase.

La relative attributive, ou prédicative est une construction de subordination particulière au français, qui pose plusieurs problèmes. Bien que cette structure ait fait couler beaucoup d'encre sans prétendre à l'exhaustivité. La plupart des travaux sur cette relative ont dégagé un nombre important de traits qui la distinguent des autres relatives (voir tableau précédent), mais ne lui ont que rarement assigné une place définitive parmi les subordonnées du français. C'est

cela que s'efforcera de faire la présente contribution. C'est ainsi qu'il nous revient de se poser la question suivante : Comment se décrit la relative attributive comme cas d'hypotaxe complexe ?

III.3.1.1.3.1. Description de la construction

Le trait fondamental de cette construction semble être son caractère attributif (ou prédicatif), donc une relation particulière, un nexus (lien) comme diraient les grammairiens danois entre l'antécédent et la proposition relative, caractéristique qui la distingue d'autres propositions relatives. Ici au moins, l'unanimité semble régner, avec l'exception possible d'Henrik PREBENSEN (1982)⁷², qui voit une relative anaphorique soumise à des contraintes spéciales, notamment celle d'être limitée à se trouver uniquement avec des verbes qui admettent un complément local. Mais le statut exact de ce nexus n'est pas établi définitivement. Est-ce l'ensemble antécédent + relative qui constitue l'objet du verbe principal ? Ou est-ce seulement l'antécédent qui joue ce rôle d'objet du verbe principal dans la phrase modèle, « *c'est Banda qui entre ?* ». Et l'identification même de l'antécédent peut varier aussi.

Ainsi, Naoyo FURUKAWA (2000)⁷³ plaide-t-il en faveur d'une analyse où l'antécédent dans une phrase comme « *Elle est là qui pleure n'est pas elle* », mais une entité sémantique « construite » telle qu'elle est là. Rien que sur le plan syntaxique, il y a donc des problèmes qui, à son sens, profiteraient d'être traités dans un examen d'ensemble de l'hypotaxe en général et celle du français en particulier.

Si la dénomination même de la construction semble osciller entre « attributive » et « prédicative », cela est dû, selon l'analyse très méticuleuse d'Henrik PREBENSEN (1982), à l'interprétation par Kristian SANDELFELD de l'étiquette « prädikativ » que les grammairiens allemands Adolf TOBLER et Eric POLENTZ. Au début du XX^e siècle, ont collé sur la construction : si par « prädikativ » ces grammairiens ont voulu mettre en avant un trait sémantique (« prédicatif ») caractéristique de la construction, Kristian SANDELFELD y a vu une caractérisation syntaxique (donc « attributif »).

Dans cette contribution, nous supposons, sans plus, qu'il s'agit d'une construction à caractère « prédicatif » sur le plan sémantique, une prédication seconde établie entre l'antécédent et la relative, et, syntaxiquement, de caractère « attributif » puisqu'il s'agit d'une construction où la relative constitue un attribut, c'est-à-dire un *adjet*, membre de la phrase qui

⁷² PREBENSEN H. (1982), « la proposition relative dite attributive », *Revue Romane* 17, 98-117.

⁷³ FURUKAWA N. (2000), « Elle est là qui pleure : construction à thème spatialement localisé », *Langue française* 127, 95- 111.

constitue une prédication seconde avec l'objet ou le sujet (d'un verbe) intransitif (voir HERSLUND & SØRENSEN (1994), HERSLUND (2006), entre autres). Cet attribut est un attribut de l'objet que constitue, dans la phrase modèle, son antécédent (*la*) :

(66) *Je [la]_O vois [qui arrive]_{AO}* (V. C. p. 122)

Nous pensons donc, comme par exemple Claude MULLER (2011)⁷⁴, que : « le seul objet du verbe principal est le constituant qui sert d'antécédent à la relative ». A cet effet, notre relative constitue, en tant qu'attribut de l'objet, un constituant indépendant, alors que les autres relatives (appositives ou déterminatives voir tableau précédent) ne sont que des parties d'autres constituants (leurs antécédents). Voilà en quoi cette structure relative particulière se distingue des autres relatives.

Le caractère attributif est révélé, entre autres, par la coordination possible d'un attribut incontestable avec une relative :

(67) *Il s'était tourné vers elle et qu'il parlait, appuyé sur un coude.* (V. C. p. 10)

Un critère fondamental pour l'identification de la phrase reste évidemment le test de coordination : les constituants coordonnés ont même fonction. Donc, si « *elle* » est un attribut de l'objet, « *qu'il parlait* »... l'est aussi. Il existe deux versions majeures (ou canoniques) de la construction :

(68) *Je la vois qui pleure (à chaudes larmes) pour Koumé.* (V. C. p. 112)

(69) *Elle est là qui pleure (à chaudes larmes).*

Dans (68), on peut parler d'un attribut de l'objet *lié* (ou direct) dans la mesure où la subordonnée sature une valence d'attribut de l'objet (*la*). Il s'agit d'une construction à prédication seconde comme dans (70) :

(70) *Je la vois pleurer.* (V. C. p.208)

Dans la seconde (69), il s'agit plutôt d'un attribut *libre* (ou indirect), puisque la valence attribut du sujet est déjà saturée (*la*). Nous avons donc une sorte de prédication seconde comparable à l'attribut libre d'expressions comme en (71) :

(71) *Elle est rentrée malade⁷⁵ cette petite Odilia.* (V. C. p. 199)

⁷⁴ MULLER C. (2011), « Les interprétations sémantiques de la prédication », *Langue française* 171, Paris : Armand Colin (ce volume). pp. 171-190.

⁷⁵ Sur cette construction, voir KORZEN (2005).

Le sujet du verbe principal est donc, de nouveau, le seul « *Elle* », non pas l'ensemble « *Elle...qui pleure* ».

La relative attributive est soumise à une série de restrictions, dont nous ne retiendrons ici que les trois suivantes : d'abord, elle ne se produit qu'avec certains verbes dans la principale (surtout des verbes de perception⁷⁶), comme en (72a). Ensuite, elle peut uniquement être introduite par le pronom relatif « *qui* » : vu le caractère attributif de la construction, cette restriction est évidente, puisqu'il s'agit de transmettre la fonction sujet dans cette sorte de prédication seconde, l'antécédent (sujet ou objet de la principale) constituant le sujet de l'attribut (72b). Et finalement, cette relative accepte comme antécédent un pronom clitique (« *elle* » ou « *la* »). Les relatives de (72a) et (72b) n'ont, par conséquent, pas de « lecture attributive », d'où l'inacceptabilité des exemples avec un pronom clitique :

(72) a. *J'ai acheté la maison qui est située au bord de la mer.*

**Je l'ai acheté qui est située au bord de la mer.*

b. *Je vois Marie qu'on maltraite.*

**Je la vois qu'on maltraite.*

Je regarde la maison où a eu lieu le crime.

**Je la regarde où a eu lieu le crime.*

N'ayant pas trouvé des exemples dans notre corpus, il nous revient d'éclairer que ces exemples (72a et b) ont été pris dans un article de Michael HERSLUND (2011)⁷⁷.

Ainsi, nous n'entrerons donc dans les détails de la discussion sur les autres restrictions qui pèsent sur cette construction, et qui sont très étudiées dans la littérature sur le sujet, que dans la mesure où ces restrictions affectent directement l'analyse syntaxique proposée.

En effet, le système des propositions subordonnées, l'hypotaxe— proposé dans l'idée de base remonte au grammairien danois Paul DIDERICHEN (1946)⁷⁸, qui prévoit une distinction entre propositions explicatives, propositions implicatives et propositions à opérateur (« neutre »).

Le principal mérite de cette approche réside dans le fait qu'elle distingue soigneusement entre fonction et contenu ; le contenu, le complémenteur, la forme ou le sens de la subordonnée

⁷⁶ Pour des listes des verbes qui admettent notre construction relative, voir PREBENSEN (1982) et surtout Muller (2011). La grande majorité est constituée par des verbes de perception ou par la classe de verbes que Muller appelle de « mise en contact » (p. ex. *rencontrer*). Il s'agit de verbes qui, en général, se construisent avec un attribut de l'objet ou du sujet, cf. Van den BUSSCHE (1986 : 114 sqq.).

⁷⁷ HERSLUND M. (2011), « Relative attributive », *Langue française* 3/ n° 171/ p. 91.

⁷⁸ DIDERICHEN P. (1946), *Elementaer dansk grammatik*, Copenhague : Gyldendal.

ne constituent qu'une sous-classification à l'intérieur de la tripartition principale. De cette analyse sur la relative attributive comme cas d'hypotaxe complexe, il ressort trois (03) types de propositions : les propositions explicatives, les propositions implicatives et les propositions à opérateurs.

III.3.1.1.3.1.1. Propositions explicatives

La Proposition explicative est une structure à verbe fini qui « explique » le verbe principal en saturant une de ses valences. Pour bien apprécier le terme, il faut se rappeler qu'étymologiquement, *expliquer* veut dire « déplier, développer ». Les propositions explicatives et interrogatives, par exemple, relèvent ainsi du même type de base : les deux sont des propositions qui « expliquent » le verbe régissant. La forme même de la subordonnée, c'est-à-dire la sorte complémenteur, ce qui caractérise les différents types de subordonnées dans la classification traditionnelle, ne fournit alors qu'une classification secondaire au sein du groupe des propositions explicatives, d'où il ressort que les propositions explicatives admettent différents compléments, alors que la complétive « traditionnelle » n'admet que le seul « que ».

Par ailleurs, certains types de phrases relèvent également de la syntaxe explicative comme par exemple le cas des consécutives.

(73) *Il est tellement triste que cela fait mal à voir.* (V. C. p. 110)

Où il ne s'agit pas de la valence du verbe principal, mais d'un trou à remplir d'un autre élément de la phrase : *tellement, si*, etc. En dehors des propositions explicatives, nous avons étudié une autre forme de proposition à savoir les propositions implicatives.

III.3.1.1.3.1.2. Propositions implicatives

Ce qui caractérise les propositions implicatives, c'est le fait que la subordonnée « implique » comme son nom l'indique un élément de la principale. C'est le cas des relatives, dont le complémenteur, vu leur caractère anaphorique, implique ou présuppose un constituant de la principale, l'antécédent :

(74) *L'explosion de désespoir de la jeune fille le mettait dans un malaise indéfinissable qui lui brouillait les idées.* (V. C. p. 108)

Cette forme d'hypotaxe procède donc selon le schéma suivant :

L'explosion de désespoir de la jeune fille
↓
qui lui brouillait les idées.

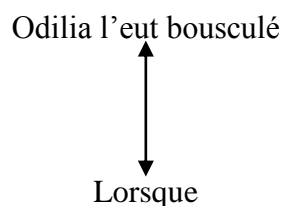
Après cette forme de proposition implicative, la tâche qui nous revient est d'étudier la troisième forme de proposition liée à la relative attributive comme cas de l'hypotaxe complexe. Il s'agit ici des propositions à opérateur.

III.3.1.1.3.1.3 Propositions à opérateur

Les propositions à opérateur, ou propositions « neutre » selon la terminologie de Paul DIDERICHSEN⁷⁹, relèvent d'un type d'hypotaxe fondamentalement différente, en ce que la relation entre les deux propositions est établie par un opérateur. Aussi, le groupe se confond-il plus ou moins avec le groupe traditionnel des circonstancielles :

- (75) a) Lorsque Odilia l'eut bousculé, il se leva mécaniquement, prit la valise et marcha vers la chaussée. (V. C. p. 221)
b) Si l'on vous ouvrait cette valise, peut-être que vous seriez bien étonnés et bien déçus. (V. C. p. 213)
c) Comme il n'y arrivait pas, il reprit la marche. (V. C. p. 148)
d) Bien que Banda ait passé des années dans ce village, il n'est jamais satisfait. (V. C. p. 77)

Dans ces propositions à opérateur, c'est le complémenteur qui établit une relation d'ordre logique ou temporel entre (les contenus) de la principale et la subordonnée. On aura par conséquent le schéma suivant de (75a) :



Il se leva mécaniquement, prit la valise et marcha vers la chaussée.

« Que » représente le fait que c'est un opérateur (*lorsque*) qui assure la mise en relation de deux contenus propositionnels. Après cette analyse, il nous revient d'étudier le système de l'hypotaxe dans la distinction entre propositions explicatives et propositions implicatives.

⁷⁹ Op. Cit

III.3.1.1.3.2. Le système de l'hypotaxe

Dans ce système, on le voit, il y a une distinction entre propositions explicatives et implicatives d'une part, et, d'autre part, des propositions qui ne sont ni l'un ni l'autre. L'hypotaxe se présente donc sous forme d'un tableau (voir tableau), d'où il ressort que les propositions complétives, interrogatives et consécutives relèvent de l'hypotaxe explicative, les relatives de l'hypotaxe implicative, et les « circonstancielle » ni de l'une, ni de l'autre forme d'hypotaxe :

| | Explicatif | Implicatif |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| complétives, etc. | + | - |
| Relatives | - | + |
| Circonstancielle | - | - |

Tableau 12: Système de l'hypotaxe (3 propositions)

Or, logiquement, il y a une quatrième possibilité. Le système prévoit, en effet, l'existence de propositions qui sont à la fois explicatives et implicatives :

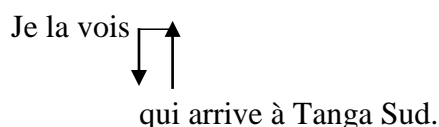
| | Explicatif | Implicatif |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| complétives, etc. | + | - |
| Relatives | - | + |
| Circonstancielle | - | - |
| ? | + | + |

Tableau 13: Système de l'hypotaxe (4 propositions)

Et notre hypothèse est que c'est dans cette quatrième case qu'entre notre relative attributive : elle est à la fois explicative (= complétive) et implicative (= relative)- cf. HERSLUND (1999 : 188 sqq.)⁸⁰ -, et correspond donc au schéma suivant :

(76) *Je la vois qui arrive à Tanga Sud.* (V. C. p. 122)

Ce qui correspond donc à :



⁸⁰ HERSLUND M. (1999), « La classification des propositions subordonnées », in G. Boysen & J. Moestrup (éds), *Études de linguistique et de littérature dédiées à Morten Nojgaard*, Odense : Odense University Press, 179- 188.

Ce qui distingue cette construction est justement qu'on la sent, intuitivement, plutôt « complétive », c'est-à-dire explicative. Elle rend un contenu propositionnel ce qui s'explique par le statut de constituant indépendant de la relative, tandis qu'en même temps, on voit bien qu'il s'agit d'une proposition relative : il y a un antécédent en fait, un antécédent extraordinaire, un pronom clitique, possibilité exclue avec les relatives « ordinaires » et il y a un pronom relatif « *qui* » (en fait, le seul complémenteur admis dans cette structure). Il s'agit donc, sur tous les plans, d'une relative hors commun. Mais ceci s'explique justement par sa nature double : complétive déguisée en relative ce qui explique peut-être le choix de la dénomination « pseudo-relative », qui semble répandue en linguistique italienne (cf Naoyo FURUKAWA (1996))⁸¹.

Notre construction constitue donc un cas extrême de subordonnée dont le sujet est en quelque sorte « lié ». On aura alors comme items :

(77) *Odilia dit à Banda qu'il vienne.* (V. C. p. 199)

Ici, le sujet « *il* » de la subordonnée ne peut renvoyer qu'à Banda. Cette sorte de contrainte a été dégagée par Maurice GROSS (1983)⁸².

Nous en arrivons ainsi au tableau suivant de l'hypotaxe en français, à l'exception des propositions à opérateur :

| | |
|-----------------------|--|
| Explicatif | Je la vois qu'elle arrive à Tanga Sud. |
| Implicatif | Je vois la fille qui arrive à Tanga Sud. |
| Explicatif-implicatif | Je la vois qui arrive à Tanga Sud. |

Tableau 14: Hypotaxe en français

Ainsi, nous venons d'étudier le système de l'hypotaxe dans son ensemble. Pour mieux comprendre cette étude il nous semble utile d'étudier le degré d'hypotaxe dans son ensemble relatif à la subordination fine et subordination non-finie.

III.3.1.1.3.3. Degrés d'hypotaxe : subordination finie et subordination non-finie

Le domaine de l'hypotaxe comprend aussi une grande partie de la syntaxe des formes non-finies du verbe, infinitifs et participes. La combinaison de deux prédicats dans un énoncé peut être représentée comme une échelle où un des prédicats, le « deuxième » verbe, perd

⁸¹ FURUKAWA N. (1996), *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

⁸² GROSS M. (1983), « Sur quelques types de coréférence contrainte », in M. HERSLUND, O. MORDRUP & F. SORENSEN (éds), *Analyses grammaticales du français*. Etudes publiées à l'occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner, Copenhague : Akademisk Forlag, 116-129.

progressivement son caractère verbal, depuis la coordination (où le deuxième verbe peut perdre son sujet) jusqu'à la formation d'un prédicat complexe (verbe + co-verbe comme, par exemple, le participe présent, (cf. HERSLUND 2000)⁸³ ou un nom déverbal :

Coordination : *Elle arrive et **part** en même temps.*

Subordination finie : *Je pense qu'elle **va partir**.*

Subordination non-finie : *Je la vois **partir**.*

Prédicat complexe : *Elle part **laissant** un grand vide derrière elle.*

Nom déverbal : *J'assiste à son **départ**.*

L'emploi des formes non-finies du verbe révèle un degré de subordination avancée : la structure subordonnée perd ses caractéristiques de proposition en exprimant ni le sujet, ni la flexion du verbe en personne, temps et mode, l'apanage exclusif du verbe fini. Nous allons voir, dans cette section, quelle lumière l'emploi des formes verbales non-finies peut s'ajouter à notre construction. On retrouve, dans la distribution des formes non-finies, le parallélisme bien connu entre l'infinitif, forme nominale, et la proposition complétive (explicative), et entre le participe, forme adjectivale, et la proposition relative (implicative). *Ville cruelle* nous propose comme exemples :

(78) *Mais, non, mon père avait toujours exprimé le souhait que je prenne un jour sa succession à Bamila.* (V. C. p. 13)

On a : *Mais, non, mon père avait toujours exprimé le souhait de prendre un jour sa succession à Bamila.*

(79) *Elle ne fut jamais dupe du changement qui s'opérait en moi.* (V. C. p. 12)

Ce qui donne : *Elle ne fut jamais dupe du changement s'opérant en moi.*

Or, les verbes qui admettent une relative attributive sont justement ceux qui acceptent aussi bien une construction infinitive que participiale, notamment les verbes de perception :

(80) *Il ne pouvait pas s'arrêter à mi-chemin.* (V. C. p. 224)

On aura donc : *Il ne pouvait pas s'arrêtant à mi-chemin* ou seulement le participe, à l'exclusion de l'infinitif (cf. description de la construction) :

(81) *Mais il sentait qu'il ne pouvait pas en rester là.* (V. C. p. 224)

Ce qui donne : *Mais il sentait qu'il ne pouvait pas en restant là.*

C'est cette possibilité qui, à notre sens, révèle définitivement le caractère à la fois explicatif et implicatif de notre relative attributive. Comme on vient de le voir, la construction

⁸³ HERSLUND M. (2000), « Le participe présent comme co-verbe », *Langue française* 127, 86-94.

participiale rencontre et partage en effet une certaine zone d'emplois avec la construction infinitive. Or, normalement infinitif et participe ont des emplois bien délimités, l'infinitif en tant que « nom verbal » ayant une affinité avec l'hypotaxe explicative, le participe (présent et passé) en tant qu' « adjectif verbal » avec l'hypotaxe implicative. Ces deux formes se rencontrent pourtant avec les verbes qui admettent aussi notre relative attributive. Cela s'explique aisément par l'hypothèse avancée, à savoir que la relative attributive est à la fois explicative (la proposition relative étant un constituant indépendant) et implicative (il y a un antécédent repris par le complémenteur « *qui* » de la relative).

En général, la construction participiale, à la différence de la construction infinitive, est peu étudiée. Ce qui, d'emblée, saute aux yeux c'est qu'elle semble limitée aux mêmes verbes que ceux qui admettent notre relative attributive. A la différence de la relative et de l'infinitif, le participe exprime le côté « statif » d'une activité, c'est-à-dire les caractéristiques de son déroulement plutôt que le déroulement en soi, d'où il s'ensuit que des verbes d'action (téliques) peuvent paraître bizarres dans cette construction. Voici une phrase contenu dans *Ville cruelle*, qui nous sert à mieux cerner la transformation de la construction syntaxique en grammaire.

(82) *Elle n'a rien fait que pleurer toute la journée, cette pauvre fille Odilia.* (V. C. p. 205-206)
à moins qu'on ne veuille exprimer une répétition ou une habitude. On autre comme transformation :

(83) *Je la vois pleurant*
ou que l'on ne souligne différents aspects du déroulement de la situation (ibid.) :

(84) *Par jour, je la vois pleurant le matin, le soir...*

L'expression de l'action (accomplie) relève du domaine de l'infinitif :

(85) *Je la vois pleurer.*

Il est à noter que seul l'exemple (82) est tiré dans notre corpus. Par ailleurs, les exemples (83,84, et 85) ont subi une transformation liée à l'exemple (82).

En effet, le participe et la relative attributive partagent encore une propriété : les deux sont exclus de la formation d'attribut direct du sujet, comme le signale Kristian SANDFELD (1936 : 139)⁸⁴. D'où l'agrammaticalité des exemples suivants à l'attribut direct :

- (86) a. **S'il y a un homme **qui** t'empêcherait d'aller à la ville, ce n'est pas moi.* (V. C. p. 223)
b. *S'il y a un homme-là qui t'empêcherait d'aller à la ville, ce n'est pas moi.*
c. **S'il y a un homme t'empêchant d'aller à la ville, ce n'est pas moi.*

⁸⁴ SANDFELD K. (1936), *Syntaxe du français contemporain II*. Les propositions subordonnées, Genève : Droz.

d. *S'il y a un homme-là t'empêchant d'aller à la ville, ce n'est pas moi.*

Cette restriction explique et justifie l'existence des deux modèles canoniques, (68) et (69), en établissant une sorte de distribution complémentaire entre eux, complémentarité qui n'est pourtant pas parfaite dans la mesure où l'antécédent objet admet aussi un attribut libre :

| | Attribut lié (direct) | Non-finie |
|-------|---|---|
| Sujet | | Elle est là qui pleure. Elle est là pleurant à chaudes larmes. |
| Objet | Je la vois qui pleure. Je la vois pleurant à chaudes larmes. | |

Tableau 15: De distribution complémentaire

Nous pouvons donc terminer, et conclure les propositions subordonnées relatives, en établissant le tableau suivant de l'hypotaxe en français, en excluant pourtant encore les propositions à opérateur (dont le correspondant non-fini serait le gérondif) :

| | Finie | Non-finie. |
|--------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Explicative | Je vois qu'elle dort. | Je la vois dormir. |
| Implicative | Je vois la fille qui dort. | Je vois la fille dormant... |
| Explicative-Implicative | Je la vois qui dort. | Je la vois dormant... |

Tableau 16: De synthèse sur l'hypotaxe en français

Les exemples du tableau de synthèse précédent sont des phrases modèles, donc schématiques. La plupart des exemples seront beaucoup plus naturels avec différentes expansions, comme par exemple : *je vois la fille qui dort dans le fauteuil au coin du feu, je la vois qui dort étendue sur le canapé de mes parents, je vois la petite fille tranquillement dans son petit lit, etc.*

En effet, les particularités de la relative attributive semblent s'élucider en admettant que la construction est à la fois explicative et implicative : elle est explicative en ce sens que la proposition relative est un constituant indépendant qui sature la valence d'attribut de l'objet, ou remplit la fonction d'attribut libre ; elle est implicative en ce sens que le sujet de la relative est un sujet fortement contraint qui a pour antécédent l'objet ou le sujet de la principale.

En dehors des propositions subordonnées relatives élucidées dans notre corpus et reconnues par la grammaire française, nous nous attarderons aussi sur une autre forme de

proposition subordonnée qui n'est autre que la proposition subordonnée conjonctive complétive.

III.3.1.2. Les propositions subordonnées complétives.

La proposition subordonnée complétive a le plus souvent une fonction de COD ou COI dans la phrase. Elle est introduite par (*que*). Son verbe peut être, selon le sens, conjugué à l'indicatif (fait réel), au conditionnel (condition) ou au subjonctif (après-il faut que).

La proposition subordonnée complétive est une phrase enchâssée qui est généralement introduite par la conjonction *que*. Elle est appelée complétive, car elle remplit très souvent la fonction de complément. Les propositions subordonnées complétives ne se rapportent pas à un nom mais à un verbe. Elles « complètent » ainsi la proposition principale dont le noyau est le verbe.

La grammaire distingue trois types de propositions complétives : la proposition subordonnée introduite par la conjonction (*que*), la proposition infinitive et la proposition interrogative indirecte. A cet effet, nous nous attarderons sur la proposition subordonnée introduite par *que*, car elle est dominante dans notre corpus.

III.3.1.2.1. La proposition subordonnée complétive conjonctive

D'emblée, la proposition subordonnée complétive conjonctive est introduite par la conjonction de subordination « *que* » soit par les locutions conjonctives comme : « *ce que* », « *à ce que* », « *de ce que* », quelquefois « *en ce que* », ou « *sur ce que* ». Elle complète un verbe ou une expression verbale. Ainsi, une proposition est dite conjonctive quand elle commence par une conjonction de subordination.

Les propositions subordonnées complétives complètent le verbe de la phrase en indiquant l'objet du verbe ou les circonstances (lieu, temps, conséquence, but...) et sont introduites par des conjonctions de subordination. Ainsi donc, nous avons recensé quelques exemples dans notre corpus d'étude.

(87) *Je ne m'étonnerais guère, si l'on m'affirmait **que** tu sors du séminaire.* (V. C. p. 72)

*Mes ancêtres morts me sont témoin **que** je ne t'ai jamais voulu de mal.* (V. C. p. 123)

*S'ils le savaient les prêtres de Tanga, **que** ma mère m'a forcé à consulter l'homme-à-miroir.* (V. C. p. 131)

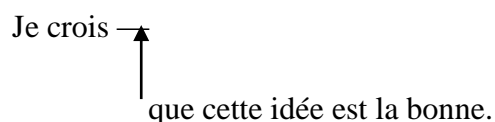
*Il s'imaginait, son fils, **que** la force musculaire devait pouvoir résoudre tous les problèmes.* (V. C. p.191)

*Cette femme-là, j'aurai attendu toute ma vie **que** tu la découvres.* (V. C. p. 216)

En observant les phrases ci-dessus, il est facile de reconnaître les caractéristiques de la subordonnée complétive dont la fonction est COD du verbe et du subordonnant qui l'introduit.

Etant donné que la phrase complexe contient plus de deux verbes conjugués, il est important pour nous de souligner, que les éléments soulignés dans nos différentes phrases sont consécutives des propositions subordonnées complétives introduites par *que*. En effet, la proposition subordonnée complétive introduite par « que » dans ces phrases complètent le verbe de la proposition principale. Ce que toutes ces subordonnées, complétives ou interrogatives, ont en commun, c'est qu'elles saturent toutes la valence objet du verbe principal, c'est-à-dire que ces propositions, quelle que soit leur forme ou leur complémenteur, « expliquent » le verbe en remplissant le trou constitué par cette valence, selon le schéma suivant, où la subordonnée remplit ou sature le trou de la valence objet du verbe croire :

(88) *je crois que cette idée est bonne.* (V. C. p. 88)



Il ne s'agit pas nécessairement de la valence objet, il y a évidemment aussi des propositions sujet ou *adjet* (ce sont les propositions adverbiales ou circonstancielles).

Après avoir étudié la subordonnée relative et complétive comme cas d'hypotaxe complexe, il nous revient d'appréhender une autre forme de proposition subordonnée de la phrase complexe : les propositions subordonnées circonstancielles.

III.3.1.3. Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles

Ville cruelle d'Eza Boto contient plusieurs propositions subordonnées conjonctives circonstancielles. Les subordonnées circonstancielles complètent une proposition principale et occupent la fonction de complément circonstanciel dans la phrase. Elles sont introduites par une conjonction de subordination ou par une locution conjonctive. Ainsi, lorsqu'on s'intéresse aux propositions subordonnées circonstancielles, on constate d'emblée deux types d'ambiguïtés :

- La difficulté d'arrêter une caractérisation cohérente ;
- La difficulté d'établir, à partir des éléments admis comme constitutifs de cette classe, une catégorisation à la fois homogène et oppositive.

Des écueils considérables quand on veut constituer une grille d'analyse qui se veut à la fois représentative de la langue en question et opérationnelle sur les données de l'expérimentation.

A travers ce qui suit, nous allons essayer d'aborder les difficultés qui entourent cette catégorie et exposer les différentes nomenclatures à dispositions afin de pouvoir alimenter notre outil d'analyse.

III.3.1.3.1. Les difficultés de caractérisation

L'une des principales ambiguïtés concernant la classe des propositions circonstancielles trouve son origine ailleurs, au niveau de la fonction circonstancielle en général.

Dans une phrase, cette fonction peut être représenté par : un G. prep, un G. Adv, un GN, ou par une proposition subordonnée. Contrairement aux fonctions majeures qui président à l'organisation des constituants de la phrase (sujet, verbe, objet), la fonction circonstancielle est loin d'avoir une caractérisation cohérente, autrement dit, il est souvent difficile de dégager un ensemble substantiel de propriétés formelles à même de la définir. D'où un recours traditionnel et systématique à un réseau notionnel organisé tant bien que mal autour d'un grand nombre de catégories sémantiques (sans grande cohérence formelle) : temps, lieu, cause, conséquence,...

Force pour nous est de reconnaître une certaine insatisfaction devant ce type de définitions lorsqu'on sait que la notion même de fonction se fonde avant tout sur des propriétés formelles. Ainsi, nous pouvons présenter les difficultés de caractérisation selon trois points. D'abord, tout se passe comme si l'enrichissement notionnel n'était là que pour combler le vide formel. Ensuite, l'incertitude des critères sémantiques et le « vide formel » dont souffre cette fonction, se reflètent sur la catégorie des propositions circonstancielles. Enfin, le problème des traits définitoires fluctuants, la caractérisation négative « classe résiduelle ». De ce fait, une proposition subordonnée est circonstancielle lorsqu'elle n'est ni relative ni complétive. Tels sont les difficultés de caractérisation des circonstancielles. Il revient alors pour nous d'appréhender les diverses définitions liées aux circonstancielles.

III.3.1.3.2. Diverses définitions

Selon le ou les points de vue retenus, l'analyse des circonstancielles n'a cessé d'évoluer au cours du temps et des approches, passant d'une définition purement sémantique à une tentative de définition formelle et/ou fonctionnelle.

III.3.1.3.2.1. Le point de vue sémantique

Les circonstancielles sont des propositions subordonnées qui expriment les « circonstances » dans lesquelles se trouve le sujet ou s'accomplit le procès du verbe. Traditionnellement réparties en sept catégories : temps, cause, conséquence, but, concession, condition, comparaison.

Du latin « *circunstancia* », c'est-à-dire ce qui se tient au tour, le mot circonstance renvoie, en français moderne, à : « un fait particulier qui accompagne un événement ». Si l'on tient compte de cette définition, la conséquence ou la comparaison, par exemple ne peuvent être des circonstances en ceci qu'on ne peut les considérer comme « des faits particuliers » qui accompagnent un événement « principal ». C'est dans ce sens que la question des subordonnées circonstancielle pose de façon cruciale :

« Le problème de ce qu'on entend par circonstance et de la subdivision en sous-Classes de circonstances (...). Cette notion de circonstance remonte À la rhétorique antique, et, a d'abord concerné la formation des avocats Plaidants de causes criminelles. Selon une formule attribuée à Quintilien Ou à Cicéron, il s'agit de répondre aux questions : quis, quid, ubi, quibus, Auxiliés, cur, quonodo, quando ? A savoir : « Quel est le coupable ? Quel Est le crime ? Où là-t-on commis ? Par quels moyens et avec quel Complice ? Pourquoi ? De quelle manière ? A quel moment ? » Délestée Des deux premières questions, qui renvoient au sujet et au complément D'objet, cette classification s'est réduite progressivement au lieu, au Moment, aux moyens, au motif et à la manière. »

RIEGEL et al 2009, p.847.

III.3.1.3.2.2. Le point de vue formel

L'identification formelle des circonstancielle retient généralement les critères suivants : Les mots introducteurs ; les questions de reconnaissance ; l'indépendance par rapport à la valence du verbe principal.

En ce qui concerne **les mots introducteurs**, il nous revient tout simplement de préciser que, « bon nombre de circonstancielle ne sont que des conjonctions en fonction de complément prépositionnel (*pour que, sans que, pendant que*) ».

Par contre, **les questions de reconnaissance** sont ainsi comme tous les sujets ou les compléments d'objet, la reconnaissance des propositions circonstancielle passe par des questions d'identification : *quand ? Comment ? Pourquoi ? Dans quelles conditions ? Sous quels prétextes ?...*

L'indépendance par rapport à la valence du verbe principal quant à elle, part de l'idée que les circonstanciels sont extérieures au noyau phrastique (GN-GV), la plupart des grammaires les décrivent comme étant :

- déplaçables,
- supprimables,
- détachables avec une virgule,
- non pronominalisables par un clitique.

III.3.1.3.2.3. Le point de vue fonctionnel

Selon Dominique MAINGUENEAU (2010)⁸⁵, il s'agit de la définition la plus rigoureuse, elle suppose la mise en correspondance de la subordonnée circonstancielle avec les compléments circonstanciels de la phrase simple, notamment les groupes prépositionnels et les adverbes.

En raison de ce type de parallèle, certains grammairiens n'hésitent pas à l'appeler propositions adverbiales. A cet effet, *Le Bon usage* (1993) explique:

« Ce sont des propositions qui sont introduites par des conjonctions de subordination diverses, (rarement (que) seul), et qui dans la plupart des cas jouent dans la phrase le rôle de complément non essentiels et adverbiaux ».

GOOSSE, 1993. p. 1626

Aussi, la grammaire définit la proposition subordonnée conjonctive circonstancielle comme étant une proposition remplissant dans une phrase, la fonction de complément circonstanciel. Encore appelée complément de phrase, elle est introduite par une locution conjonctive (*avant que, au cas où, depuis que, puisque, bien que, etc.*) ou une conjonction de subordination (*quand, tandis que, si, puisque, comme etc.*) et permet d'exprimer une relation temporelle ou logique entre la principale et la subordonnée.

Contrairement à la subordonnée complétive, la proposition subordonnée circonstancielle n'est pas essentielle à la construction de la phrase et elle peut être supprimée ; sauf dans le cas de la subordonnée corrélatrice.

La conjonction de subordination quant à elle est un mot invariable qui sert à introduire une proposition subordonnée. Tout comme la préposition, la conjonction de subordination fait partie des mots qui n'ont pas de fonction grammaticale au sein de la phrase : elle n'est

⁸⁵ MAINGUENEAU D. (2010), *Manuel Linguistique pour les textes littéraires*. Paris, Armand Colin, U, 358 pp.

complément d'aucun autre terme. Elle sert à marquer le lien de dépendance entre la proposition qu'elle introduit et le terme auquel se rattache ce mot. Comme items dans notre corpus nous avons :

- (89) a) *Il passera vous voir quand il sera revenu.* (V. C. p. 112)
- b) *Il lui caresserait les cheveux et la joue quand ils seraient à terre.* (V. C. p. 112)
- c) *Son regard était sévère presque méprisant, quand il lui répondit.* (V. C. p. 14)
- d) *Les gardes régionaux, débordés, furent réduits au rôle peu brillant de spectateurs impuissants tout en se promettant de sévir quand ils le pourraient.* (V. C. p. 34)
- e) *Ils passent toute leur vie à courir après l'argent, même quand ils en ont stocké des quantités à remplir des maisons grandes comme l'église de Tanga.* (V. C. p. 215)
- f) *Banda, devrait faire attention quand il irait à la ville.* (V. C. p. 210)
- g) *Il avait des questions en horreur, quand elles venaient de certaines gens.* (V. C. p. 203)

Dans ces phrases, seule la conjonction « *quand* » n'a pas de fonction. Elle marque le lien de dépendance entre le verbe de la principale et la proposition. Les autres mots ont tous une fonction par rapport à un autre terme des phrases. Dans (89a) par exemple, « *il* » est le sujet du verbe « *passera* », « *vous* » est complément du verbe « *voir* », etc.).

En effet, il existe plusieurs types de propositions subordonnées circonstancielles à savoir : le *temps*, la *cause*, la *conséquence*, la *comparaison*, le *but*, la *concession*, l'*hypothèse* et bien d'autres. Mais, notre travail s'attache sur celles qui sont présentes dans notre corpus d'étude qui n'est autre que *Ville Cruelle* d'Eza BOTO (Mongo Béti).

III.3.1.3.3. Différents types de propositions subordonnées conjonctives circonstancielles

Il existe plusieurs tentatives de classement des subordonnées circonstancielles, mais le classement sémantique reste sans doute le plus répandu, à la fois dans la tradition grammaticale, dans les grammaires d'usage, et par voie de conséquence dans les manuels scolaires. Voilà pourquoi nous allons présenter, d'abord le classement sémantique traditionnel, avant et lui opposer ensuite deux autres tentatives de classement formel et sémantico-formel :

- Le classement sémantique traditionnel ;
- ARRIVÉ et al, 1986- La tentative de classement formel ;
- RIEGEL et al, 2009 : Le classement sémantico-formel.

III.3.1.3.3.1. Le classement sémantique traditionnel

D'après leur sens, on classe traditionnellement les subordonnées circonstancielles en sept (07) catégories :

Les circonstancielles de temps : (question quand) ;
 Les circonstancielles de cause : (question pourquoi) ;
 Les circonstancielles de but : (question pourquoi) ;
 Les circonstancielles de conséquence ;
 Les circonstancielles de condition (si) ;
 Les circonstancielles de concession ;
 Les circonstancielles de comparaison (comme, mieux que, par rapport à...).

En effet, Louis WAGNER et Jacqueline PINCHON (1969)⁸⁶ proposent d'ajouter à cette liste : l'addition (*outré que*) et l'exception (*sauf que*).

Par ailleurs, Maurice GREVISSE (1993)⁸⁷, ajoute les circonstancielles de manière : (*de manière que, de façon que, de sorte que, ainsi que, comme, au fur et à mesure que, sans que.*)
 Les différentes propositions étudiées dans ce sillage sont celles qui sont présentes dans notre corpus d'étude. Certaines propositions jouent le rôle des différents compléments circonstanciels.

III.3.1.3.3.1.1. Les circonstancielles de temps

Elles peuvent exprimer une action antérieure, simultanée ou postérieure à l'action de la principale. Ses conjonctions de subordination sont : *quand, dès que, après que, avant que*.
 Comme items on a :

(90) *Un matin de février 193... dans une case basse et exigüe de Moko, un des quartiers de Tanga-Nord, deux jeunes gens, deux enfants, se disposaient à affronter cette nouvelle journée, comme ils espéraient en affronter encore.* (V. C. p. 27)

Ainsi donc, l'histoire de *Ville cruelle* se situe dans les années 1930, au mois de février, entre le vendredi 12 à l'aube et le dimanche 14 au crépuscule, l'épilogue ne comportant pas d'indications précises de temps ni de lieu. Nous l'avons vu, historiquement entre les deux guerres, cette période est précisément celle où le Cameroun, ancienne colonie allemande, vient d'être placé sous mandat français et britannique par la Société Des Nations.

(91) *Nous irons à la maison voir ma mère, quand tu finiras de pleurer pour Koumé.* (V. C. p. 45)

(92) *Après qu'elle a mangé, elle s'en dort.* (V. C. p. 77)

⁸⁶ WAGNER R-L, PINCHON J, *Grammaire du français classique et moderne*. In : *Langue française*, n° 1, 1969. La syntaxe, sous la direction de Louis WAGNER et Jacqueline PINCHON. pp 93-95.

⁸⁷ GREVISSE M. (1993), *Le Bon usage*. Paris-Gembloux, Ducolot, 11^e édition.

Dans (92), l'action de la subordonnée se passe avant celle de la principale : antériorité. Contrairement dans (91), où l'action de la subordonnée se passe après la principale : postériorité.

(93) *Pendant que j'irai la voir, profite de te calmer Odilia.* (V. C. p. 97)

Ici (93), les deux actions se passent en même temps : simultanée.

Le tableau ci-dessous nous permet de mieux distinguer les principales conjonctions de subordinations et locutions conjonctives de temps :

| Simultanéité | Antériorité | Postériorité |
|--|---|---|
| Pendant que, tandis que, comme, au moment où, quand, lorsque, alors que, en même temps que, tant que, aussi longtemps que, cependant que, chaque fois que, toutes les fois que | Après que, depuis que, en attendant que, d'ici que, | Avant que, jusqu'à ce que, dès que, une fois que, depuis que, aussitôt que, sitôt que, quand, lorsque |

Tableau 17: Des principales conjonctions de subordinations et locutions conjonctives de temps

Après avoir présenté la subordonnée temporelle, il nous revient d'étudier la subordonnée causale.

III.3.1.3.3.1.2. Les circonstanciels de cause

Les compléments circonstanciels de cause répondent aux questions : Pourquoi ?, à cause de quoi ? Ils indiquent donc la raison pour laquelle se déroule l'action. Selon Marc WILMET (1997)⁸⁸, des enquêtes linguistiques sur la position des propositions causales en français moderne, ont montrés que :

95% des propositions introduites par (*parce que*) sont postposés.

75% de celles introduites par (*puisque*) sont postposées.

99% des propositions causales introduites par (*comme*) sont antéposées.

Les conjonctions les plus fréquentes sont : (*parce que, puisque*). A titre illustratif dans notre corpus on a :

⁸⁸ Marc WILMET, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Ducolot, 1997, p. 539.

- (94) *Nous t'avons seulement aidé à le porter, parce que ta mère est malade et qu'elle ne peut-être d'aucun secours.* (V. C. p. 38-39)
- (95) *Il ferait bien attention de te tenir ses bras serrés contre son corps, parce que si le blanc le frappait, lui, Banda, risquait beaucoup de lui rendre ça, de le frapper aussi.* (V. C. p. 50)
- (96) *Les yeux du jeune homme prenaient surtout plaisir à suivre les femmes, à cause de leurs robes de cotonnade aux colories variés.* (V. C. p. 58)
- (97) *Mais à quoi lui servait-il de se le dire, puisque cela même ne le consolait pas.* (V. C. p. 60)
- (98) *Il parlait très vite et Banda ne le comprit pas plus que dans son bureau du commissariat de police ; mais il devina qu'il tançait sans aménité ses subordonnées, parce qu'ils avaient laissé s'échapper les mécaniciens.* (V. C. p. 66)
- (99) *Koumé expliqua que sa sœur avait du chagrin, parce qu'elle était obligée d'abandonner ses ustensiles de cuisine et d'autres machines du même genre.* (V. C. p. 98)
- (100) *Nous avons lâché ce balourd de T...parce que nous pensions que nous allions nous battre.* (V. C. p. 101-102)
- (101) *Il s'est rangé de mon côté, parce qu'un père baptisé ou non, c'est quand même un père...* (V. C. p. 121)
- (102) *Alors, mère, je l'épouserai, puisque tu le veux.* (V. C. p. 216)

En effet, les différentes propositions subordonnées de cause soulignées dans chaque phrase ont pour fonctions « complément circonstancielle de cause ». Après avoir présenté les circonstanciels de cause, il sied à présent d'étudier les circonstanciels de but.

III.3.1.3.3.1.3. Les circonstanciels de but

Les compléments circonstanciels de but répondent aux questions : Pourquoi ? Dans quel but ? Ils indiquent donc l'intention, l'objectif visé par l'action. Les circonstanciels de but jouent pour la qualification. Soit la phrase :

Fais-moi une place au fond de ton cœur,
Pour que je t'embrasse lorsque tu pleures.

Julien CLERC

Traditionnellement, la frontière entre but et conséquence n'est pas très nette. Le but étant défini comme « une conséquence voulue ». En effet, de sens assez proche et partageant une bonne partie de leurs mots introducteurs (*De manière à ce que, de sorte que, pour que*⁸⁹) ; il y

⁸⁹ *Pour que* marque le but, mais pour Bonnard, 1981, *pour que* « en vient à exprimer la pure conséquence quand la principale n'implique aucune volonté de provoquer le procès de subordonnée, ex : il est assez bon pour qu'on puisse espérer son pardon » p. 312.

aurait aisément confusion entre ces deux rapports. Et l'on rencontre souvent dans les manuels de grammaires des singularités comme :

- Il a trainé toute la matinée de telle sorte qu'on est parti en retard (conséquence)
- Il a trainé toute la matinée de telle sorte qu'on parte en retard (but).

Il est vrai que le mode (subjonctif avec les finales et indicatif avec les consécutives) permet de les différencier à condition que le verbe en question manifeste une différence formelle entre les deux modes.

La locution conjonctive la plus fréquente est «pour que », elle marque le but positif. Tout comme les locutions suivantes : *afin que* (français écrit soutenu), *de façon à ce que*, *de manière à ce que*, *de telle sorte que*.

Ainsi, notre corpus ne regorge pas assez de phrases pour les circonstancielle de but. On a :

(103) *Il travaille afin qu'elle puisse vivre*. (V. C. p. 110)

Les circonstancielle de but ont pour fonction «complément circonstancielle de but ». De ce qui précède, il nous revient d'étudier les circonstancielle de conséquence.

III.3.1.3.3.1.4. Les circonstancielle de conséquence

Les subordonnée circonstancielle de conséquence justifient une évaluation qui, dans la proposition principale, exprime le degré élevé d'une qualité ou l'intensité d'un procès. Ses propositions sont formellement dépendante d'un élément corrélateur qui se trouve dans la principale. Sa fonction est toujours « proposition circonstancielle de conséquence ». Cet élément peut être :

- Un adverbe : « trop » on a donc :

(104) *Banda est trop fâché puisque son cacao a été jeté au feu*. (V. C. p. 88)

- Un déterminant : « trop de + pour que » on a donc :

(105) *Il y a trop de monde pour que je puisse laisser mon cacao*. (V. C. p. 110)

Après avoir étayé les circonstancielle de conséquence, nous sommes en droit d'appréhender les circonstancielle de condition.

III.3.1.3.3.1.5. Les circonstancielle de condition

Dans les phrases complexe par « si » (conditionnel), les forme verbale (temps et mode) ont un impact fondamental sur le sens général de la relation [si P1, P2]. *Si* introduit une

proposition circonstancielle de condition qui comporte une hypothèse dont la conséquence éventuelle trouve son expression dans la principale :

(106) *Si seulement je pouvais savoir de quel côté il va revenir.* (V. C. p. 200)

Si elle était restée dans ce pays hostile, au milieu des demi frères de mon père qui lui en voulaient à mort parce qu'elle les dédaignait, c'était pour moi (de nouveau il se pencha et cracha sur le sol. (V. C. p. 12)

S'il y avait dans la salle un bavard ou un indiscret, il lui posait encore cette question. (V. C. p. 69)

(107) *S'il lui donnait dix mille, il ne penserait plus à opérer un jour chez un Grec, puisqu'il aurait obtenu ce qu'il convoitait.* (V. C. p. 204)

Si tu le gardes, tu voles. (V. C. p. 180)

(108) *Si jeunesse savait. Si veillesse pouvait* (proverbe)

En étudiant les circonstancielle de condition, nous avons ressorti trois valeurs conditionnelle. Ces valeurs sont : le potentiel, l'irréel du présent, l'irréel du passé.

A- Le potentiel :

Le potentiel est l'action possible dans l'avenir mais incertaine.

(109) *Si je devais me rappeler tout, je n'en finirais plus.* (V. C. p. 130)

Lorsque le verbe de P1 et celui de P2 sont tous les deux à l'indicatif, la relation [si P1, P2] est donné de l'ordre des faits réels :

(110) *Si je m'approprie cet argent, ce ne sera que justice.* (V. C. p. 172)

Si tu es libre tu m'appelleras.

Si (a) est égal à (b), (b) est égal à (a).

B- L'irréel :

L'irréel indique dans la partie de la phrase avec « si » une situation qui n'est pas effective, réalisée dans le présent ou le passé. Par conséquence, le résultat de cette hypothèse n'est donc pas réalisé non plus.

(111) *Si nos chefs à nous avaient seulement le courage de nous défendre, ce qu'ils feraient tout de suite c'est d'aller protester.* (V. C. p. 53)

Lorsque le verbe principal est au conditionnel⁹⁰, la relation, [Si P1, P2] est rejetée du réel. On distingue :

⁹⁰ Le verbe de la conditionnelle par *si* est toujours à l'indicatif.

b-1) L'irréel du présent :

Ici, l'action est non réalisable dans le présent.

(112) *Si j'étais sa mère (mais je ne le suis pas), je l'habillerais autrement.* (V. C. p. 175)

b-2) L'irréel du passé :

Comme son nom l'indique, l'action est non réalisable dans le passé. Ainsi, dans la langue littéraire soutenue, l'irréel du passé peut être exprimé par le plus-que-parfait du subjonctif.

(113) *Si tu m'avais offert une robe, aurais-je dit que tu manques de bonté pour moi ?* (V. C. p. 175)

(114) *S'il avait seulement attendu (mais il ne l'a pas fait), il ne serait pas mort maintenant.* (V. C. p. 138)

Si Napoléon avait gagné la bataille de Waterloo (mais il l'a perdue) ; Louis XVIII ne serait pas remonté sur le trône.

Ainsi, il nous revient d'étudier une autre forme de circonstancielle de classement sémantique traditionnelle.

III.3.1.3.3.1.6. Les circonstanciels de comparaison

Plus nombreuses que toutes les autres subordonnées circonstanciels (deux cent soixante-deux douze (272) occurrences) dans notre corpus, les circonstanciels de comparaison jouent un rôle fondamental dans *Ville cruelle* d'Eza Boto dans la mesure où elles ont une fonction de comparer la ville coloniale (les deux Tanga) ; Tanga Nord/ Tanga Sud.

Dans le texte, les subordonnées de comparaison sont à l'indicatif et elles sont introduites par le mot subordonnant : **de même que, ainsi que, comme.**⁹¹ Quelques items de phrases dans notre corpus :

(115) *Elle avait le souffle légèrement haletant, comme si elle avait couru pour rattraper Banda qu'elle sentait lui échapper irrémédiablement.* (V. C. p. 14)

(116) *Mais ils tendaient de plus en plus à se panser plutôt comme les habitants de Tanga que comme originaire du sud et de l'est, du nord ou de l'Ouest.* (V. C. p. 22)

(117) *Il s'orientait et se formait trop au hasard, comme les enfants abandonnés à eux-mêmes.* (V. C. p. 25)

(118) *Elle éprouvait l'envie de pleurer à se briser le cœur, comme cette nuit, en songe.* (V. C. p. 29)

⁹¹ TOURATIER, Christian. (2005). *Analyse et théorie syntaxiques*, Université de Provence, 332. P.

(119) *Il était soutenu par des tréteaux branlants : le tout venait à hauteur de l'abdomen de M. le contrôleur, comme il aimait à se faire appeler.* (V. C. p. 35)

Dans ces phrases, les différentes propositions subordonnées de comparaison soulignées ont pour fonctions « complément circonstancielle de comparaison ». Ainsi, la subordonnée circonstancielle de comparaison présente un rapport de ressemblance, de dissemblance ou de proportion entre deux faits. Il nous revient alors de préciser que le verbe de la subordonnée de comparaison n'est pas souvent exprimé ; car il est le même que celui de la phrase syntaxique qui enchâsse la subordonnée.

En effet, les circonstanciels de comparaison ont pour fonction « complément circonstancielle de comparaison ». C'est dans ce sens que ARRIVÉE (1986)⁹² explique: (les comparatives) « C'est pour elles que la dénomination de « circonstanciels » est la moins adaptée, ce sont ni des subordonnées ni des «circonstances ».

Par ailleurs, les systèmes comparatifs mettent en œuvre un rapport de comparaison entre deux faits indépendants par le biais d'un ensemble d'adverbes, adjectifs, déterminants complexes et de conjonction de subordination (*que*). Dans ce rapport de comparaison qui s'établit entre la « principale » et la comparative, très souvent, des éléments en commun sont supprimés :

Exemple : *Odilia est jolie comme une déesse.*

« Comme » fonctionne ici apparemment comme une préposition : [Prep. + GN], pourtant bon nombres de grammairiens s'accordent à dire que même quand *comme*, ou *que* sont suivis d'un seul mot, il s'agit bien d'une proposition, particulière, il est vrai, puisque elle est elliptique et qu'elle n'a plus de noyau verbal. Selon Maurice GREVISSE (1969)⁹³ (*comme si*) marque à la fois comparaison et la supposition (cf exemple 115).

En sus, la conjonction de subordination (*comme*) met en relation la principale et la comparative sur la base d'une comparaison globale :

- Equivalence entre deux faits indépendants :

(120) *Une rumeur monta vers lui, par vagues, comme des messages de sympathie.* (V. C. p. 47)

- Comparaison de deux GN sur la base d'un prédicat commun.

⁹² ARRIVE, M. , GADET, F. , GALMICHE M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.

⁹³ GREVISSE M. (1969). *Le Bon usage*. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui. Gembloux- Paris, Ducolot- Hatier (neuvième édition revue).

Exemple : *Odilia est jolie comme une déesse.*

Dans cette phrase, « comme » compare les deux groupes nominaux « Odilia » et « une déesse » sur la base du prédicat « est ».

III.3.1.3.3.1.7. Les circonstancielles de concession

La concession est une relation sémantique basée sur deux faits, dont l'un aurait dû, ou devrait empêcher la réalisation de l'autre mais ne l'a pas fait. Ses propositions peuvent être introduites par différentes locutions conjonctives dont les plus fréquents sont : *bien que*, *quoique* et *encore que*. C'est dans cette lancée que Martin RIEGEL (2009)⁹⁴ affirme :

« Les propositions que l'on appelle traditionnellement concessives, (...), manifestent de façon particulièrement frappante ce que Oswald DUCROT appelle la polyphonie du discours. En effet, leur emploi suppose que quelqu'un quelque part (un « on dit ») affirme le lien causal, que pour sa propre part le locuteur ou le scripteur refuse, ou du moins dont il affirme dans le présent, l'inanité ».

RIEGEL et al, 2009, p. 861.

Comme exemples dans notre corpus on a :

(121) *Bien que Banda ait passé des années dans ce village, il n'est jamais satisfait.* (V. C. p. 77)

Par ailleurs, la conjonction de subordination « *tandis que* » peut exprimer l'opposition ou la concession. On a donc :

(122) *Une étrangère de passage dans le village l'avait pris en amitié, tandis que, manifestement elle dédaignait les autres jeunes gens.* (V. C. p. 49)

(123) *De nouveau le regard du vieil homme se perdit dans le lointain : ses yeux semblaient caresser l'image d'on ne sait quel monde féérique, tandis que sur le front sillonné de rides se lisait le regret d'une jeunesse ratée et à jamais enfuie.* (V. C. p. 60-61)

(124) *Des femmes de la forêt, des « villageoises », se tortillaient en geignant tandis que leur index désignait quelque chose sous le camion à billes.* (V. C. p. 62-63)

Dans ces exemples, les locutions conjonctives soulignées sont les outils subordonnants de la concession. De ce fait, la concessive assume la fonction de « complément circonstanciel de concession » du verbe principal dont elle dépend. Ainsi, le fait exprimé par la proposition A est opposé au fait exprimé par la proposition B et devrait logiquement empêcher l'existence de B. Soit la phrase 121 :

⁹⁴ RIEGEL M et al. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

(121) *Bien que* Banda ait passé des années dans ce village, il n'est jamais satisfait. (V. C. p. 77)

« Banda » malgré son nombre d'années vécu dans le village, il n'est pas toujours satisfait. La cause n'a donc pas l'effet attendu. Les faits des propositions A et B sont, dès lors, opposés et contradictoires : la proposition A exprime bien une concession. Cette analyse est aussi valable aux exemples (122, 123 et 124).

Après cet aperçu des différentes subordonnées circonstancielles, il nous revient d'établir un tableau correspondant de ces différentes subordonnées ainsi que leurs locutions conjonctives.

| Cause | But | Conséquence | Condition ou hypothèse | Concession | Comparaison |
|---|--|---|---|---|------------------------------------|
| Parce que, puisque, sous prétexte que, vu que... | Pour que, afin que, de crainte que, de peur que... | De sorte que, au point que, si bien que, tant ...que, tellement...que, de façon que... | Si, à la condition que, pourvu que, à moins que, soit que, au cas où... | Bien que, quoique, sans que, tandis que... | Comme, de même, ainsi que... |

Tableau 18: Des principales conjonctions ou locutions conjonctives

On ne saurait clôturer les différentes circonstancielles sans avoir étudié leurs limites.

III.3.1.3.3.2. Les limites du classement sémantique traditionnel

Les étiquettes que portent traditionnellement les subordonnées circonstancielles (S.C), (subordonnée temporelle, subordonnée causale, subordonnée conditionnelle); pourraient suggérer que ces subordonnées forment des catégories discrètes qui peuvent, sans trop de difficultés, être distinguées les unes des autres. Or, dans de nombreux cas, il n'est pas possible d'attribuer à une (S.C) un sens précis vu que ces catégories sémantiques se fondent l'une dans l'autre, de sorte que le rapport qui existe entre la principale et la subordonnée est souvent ambigu. D'ailleurs, même les grammaires d'usage éprouvent des difficultés à établir une classification rigoureuse de ces subordonnées. Après avoir étudié les phrases complexes, la coordination et la subordination dans ce chapitre, la tâche qui nous revient consiste à appréhender une autre analyse et interprétation du prolongement de la parataxe et de l'hypotaxe dans notre corpus.

III.4. Prolongement de la parataxe et de l'hypotaxe dans l'analyse d'un texte

Notamment dans une description, la parataxe ou l'hypotaxe permettront de multiplier les indications sur la situation, les personnages, tout en alourdissant considérablement le rythme du texte. Le temps peut alors sembler se suspendre et le narrateur cherche à attirer l'attention de son lecteur sur une atmosphère un détail, une attitude qui auront leur importance dans la suite de la narration.

Exemple : *Ses yeux, qui avaient en eux toutes les couleurs d'une forêt d'automne, pouvaient vous apaiser en un clignement.*

Le **ralentissement** ou l'**accélération rythmique** sont des conséquences notables aussi : la parataxe peut ainsi exprimer une succession d'événements, d'actions rapides, enchaînés, peut-être saccadés qu'il faudra analyser dans un commentaire de texte. La phrase devient parfois mimétique des mouvements évoqués.

(125) a) *Il court, se rapproche, tend les bras, trébuche, s'effondre.* (V. C. p. 120)

b) « *Banda qu'attends-tu donc pour partir ? Lève-toi, prends ta femme et va- t'en...* » (V. C. p. 224)

c) *Comme une petite fille au son du xylophone, la flamme dansait ; elle sautillait, caracolait, se ramassait et bondissait et à son rythme les ombres sur le mur exécutaient une sarabande échevelée.* (V. C. p. 208)

d) *Il avait fait porter près de lui de menues pièces de monnaie, des morceaux de savon parfumé, des couteaux, des flacons de parfum, des peignes, tout un tas de pacotille.* (V. C. p. 209)

e) *Il avait vu des femmes se griffer, se mordre, s'entredéchirer pour un peigne ou un flacon de parfum.* (V. C. p. 2009)

f) *On pouvait les voir dans la rue : ils riaient, discutaient, se disputaient, avec des gestes qui auraient enfermé l'univers entier.* (V. C. p. 22)

Le commentaire lié à ces exemples (125 a, b, c, d, e, et f) est d'ordre suivant :

L'exemple (125 a, c, et e) constitue le prolongement de la parataxe et de l'hypotaxe dans l'accélération rythmique, tandis que l'exemple (125 b, d et f) constitue le ralentissement suivi d'une énumération d'évènements.

Ainsi, l'hypotaxe permet donc de hiérarchiser les informations pour attirer l'attention du lecteur sur certaines plus que sur d'autres : la grammaire trouve alors là toute sa saveur dans la situation d'énonciation propre à l'énoncé concerné.

En un mot, l'on ne doit pas se dérouter par l'apparente complexité de ces termes : syntaxe, parataxe et hypotaxe. La syntaxe offre une approche grammaticale et analytique du texte, et des relations entre les mots, les groupes de mots, les phrases. La parataxe réunit des propositions (voir coordination) sur un plan hiérarchique identique alors que l'hypotaxe (cf. subordination) affirme des liens de dépendance. Mais la grammaire seule ne saurait vraiment servir si elle n'était mise au service de la compréhension du texte. Sans oublier qu'un choix de construction grammaticale est avant tout un choix stylistique fait par un auteur, à un moment d'un texte. On ne doit pas donc hésiter à le traiter comme une image, un champ lexical, nécessaires à une bonne lecture analytique ou méthodique.

Au terme de ce chapitre, il ressort que la coordination et la juxtaposition établissent **un rapport d'égalité**, tandis que la subordination établit **un rapport de dépendance**. Cette dépendance a aussi été élucidée dans notre chapitre précédent par Lucien TESNIERE. Aussi, la parataxe et l'hypotaxe trouvent toute leur place dans la structure syntaxique où chaque unité linguistique dépend des liens qu'entretiennent les éléments qui les composent. Nous nous sommes appesantis sur les phrases complexes, la coordination, phrases complexes par subordination et le prolongement de la parataxe et de l'hypotaxe dans l'analyse d'un texte. Ainsi, ce chapitre nous a permis de comprendre que, chaque phrase d'un texte obéit à une organisation dans laquelle à partir de la sélection d'une phrase appartenant à diverses catégories. On observe une implication d'un élément A du même type que B, ayant un lien.

Tous ces éléments tirent leur interprétation de la vision sémantique, morphologique et pragmatique du discours, puisque le déploiement des stratégies exige non seulement la maîtrise de la langue, mais aussi de contextualiser afin de dégager le sens du texte. A cet effet, notre quatrième chapitre sera axé sur toute la symbolique, qui se dégage dans notre corpus d'étude (*Ville cruelle* d'Eza Boto), et laissera transparaître la vision de l'auteur et/ou l'idéologie de l'auteur.

CHAPITRE 4 :
ÉTUDE PARATAXIQUE ET HYPOTAXIQUE SUR
LA PORTÉE IDÉOLOGIQUE DE L'AUTEUR DANS *VILLE*
CRUELLE D'EZA BOTO.

Dans le chapitre précédent, l'analyse et enjeux des liaisons syntaxiques à travers la parataxe et l'hypotaxe étaient l'axe majeur de notre travail en lien étroit avec les phrases complexes, parataxe propositionnelle, étude complète sur la coordination, phrases complexes par subordination ainsi que le prolongement de ces éléments dans l'analyse d'un texte. Dans ce chapitre, nous comptons mettre un point sur l'étude parataxique et hypotaxique sur la portée idéologique de l'auteur notamment dans *Ville cruelle* d'Eza Boto.

Ainsi, Eza Boto est le pseudonyme sous lequel Mongo Beti écrit *Ville cruelle*⁹⁵ en 1954, lorsque le Cameroun est sur le point d'obtenir son indépendance. Le titre du roman, pose de façon explicite le lieu autour duquel se centre la narration : une ville coloniale imaginaire nommée Tanga, où s'entremêlent et s'opposent deux cultures : la culture autochtone, indigène de ce pays de l'Afrique noire et la culture européenne des colons. La ville s'avère d'être le meilleur prétexte pour faire découvrir au lecteur la cohabitation, dans un même espace, de deux cultures différentes. Un livre, qui nous insère dans la vision de l'auteur, autrement dit du « blanc » et du « noir ». Nous ne sommes pas face à un écrivain « blanc » écrivant pour un public « blanc », en effet, ici les choses changent puisque le pôle de la production est assumé par un camerounais. De même, dans l'énoncé, l'auteur est ici l'homme « noir » colonisé, mais au contraire le colonisateur « blanc ». C'est en effet un regard « noir » qui nous offre cette histoire. Nous cherchons à voir comment l'écrivain Eza Boto cède la parole à un locuteur 1, qui s'installe dans le domaine de l'indigène, et quelles sont les marques énonciatives qui laissent découvrir l'empreinte de ce locuteur en tant qu'homme du monde « noir ». La description de Tanga au chapitre II, laisse transparaître clairement le point de vue du narrateur et son appartenance au monde de l'indigène, nous nous attarderons alors sur une étude précise de ce chapitre afin d'essayer de révéler comment se définit peu à peu la parataxe et l'hypotaxe, étude

⁹⁵ Eza BOTO, *Ville cruelle*, Editions africaines, Lyon, 1954.

du locuteur 1 par rapport aux deux cultures qui nous sont présentées, et au passage, nous verrons comment se définissent, l'une par rapport à l'autre ces deux cultures.

Toutefois, au monde de la ville s'oppose un autre monde qui introduit une vision plus complexe qui nous intéresse. En effet, l'auteur se déchire, se brouille, dans un autre espace : le village traditionnel indigène, domaine relatif à l'homme « noir », où le monde de la vieillesse s'oppose à celui de la jeunesse. Nous étudierons surtout au chapitre IX (09) de notre corpus d'étude, comment la vision de l'homme « noir » se compose différemment de l'homme « blanc ». C'est par rapport au personnage principal que prend forme cette opposition entre tradition et modernité, nous verrons à cet effet comment elle se construit et comment le monde de l'auteur apparaît aux yeux du locuteur comme un monde déchiré. De ce fait, l'énonciation et l'énoncé permettent de mieux cerner la parataxe et l'hypotaxe sur la vision de l'auteur. L'énonciation dévoile une rupture du schéma traditionnel occidental.

IV.1. Parataxe et hypotaxe énonciative

Ville cruelle offre une problématique de l'énonciation intéressante à analyser. En effet, l'énonciation de ce roman présente une structure différente de celle à laquelle un lecteur occidental est habitué. Toutefois, afin de souligner clairement cette différence, il faudrait auparavant essayer de définir l'énonciateur de ce roman, tout comme le ou les énonciateur (s). Nous nous intéresserons donc aux pôles de la production et de la réception de *Ville cruelle*.

Le pôle de la production est tenu par un écrivain appartenant à un autre monde que notre civilisation occidentale. Il s'agit d'un écrivain d'Afrique noire, un camerounais, plus connu sous le nom de Mongo Béti. Nous pouvons déjà affirmer que ceci crée une rupture pour nous, lecteur « blanc » : nous pouvons parler de décalage culturel entre le pôle de la production et celui de la réception, lorsque ce dernier est tenu par un lecteur « blanc ». C'est la voix de l'auteur que nous découvrons, ligne après ligne ; mais une voix qui parle avec une langue qui n'est pas sienne propre. Effectivement, Eza Boto adopte dans ce roman, tout comme dans tous ceux qu'il écrira ensuite, la langue du colonisateur français, la langue du « blanc » et non sa langue ethnique. Sans aucun doute, ce choix est guidé par le fait que le français est une langue accessible à un plus grand nombre de personnes au contraire d'une langue autochtone (que même tous les camerounais ne sont pas toujours susceptibles de comprendre). Le français est la langue que le « noir » du Cameroun francophone peut comprendre (puisque'il s'agit de la langue qu'il a appris à lire et écrire), mais que le blanc, français colonisateur, comprend aussi. Le public auquel est adressé ce roman semble donc varié et large. L'énonciateur parle aussi bien pour lui-

même que pour l'autre. Il sera donc intéressant de voir le rapport que l'énonciateur maintient avec ses énonciataires, ce que l'énoncé nous permet de deviner.

IV.1.1. L'énoncé

En effet, Eza Boto s'inscrit dans le monde de l'homme « noir ». De même que pour l'énonciation, l'énoncé laisse entrevoir la dichotomie entre deux mondes, deux cultures : celle de l'homme « blanc » et celle de l'homme « noir ». La portée idéologique de l'auteur qui apparaissait au niveau de la situation d'énonciation, se perpétue de plus belle au niveau des marques dans l'énoncé.

L'énoncé laisse entrevoir ces deux différentes cultures. Le narrateur, que nous nommerons locuteur 1, s'installe progressivement dans le monde de l'homme « noir ». Ainsi, il se place au même niveau que l'auteur de *Ville cruelle*, l'énonciateur. C'est surtout au chapitre II de ce roman, que nous pouvons observer comment ce locuteur 1, simple narrateur sans quasiment d'identité, se définit en tant qu'homme « noir ». Ce chapitre nous offre des traces évidentes qui nous permettent de situer le narrateur dans le monde de l'indigène, terme qu'il utilise lui-même à de nombreuses reprises, et qui sert au colonisateur à définir la culture autochtone.

Dès la première page du chapitre 2, une phrase révèle son appartenance au monde du noir :

(126) *Imaginez une immense clairière dans la forêt de chez nous, la forêt vierge équatoriale- comme disent les explorateurs, les géographes et les journalistes.* (V. C. p. 16)

Dans cette phrase qui révèle l'appartenance de l'auteur, on constate une énumération d'un ensemble d'éléments et que cette phrase s'achève par la conjonction « et ». De ce fait, il s'agit donc de la parataxe énonciative. La parataxe ici marque l'appartenance de l'auteur. En effet, le locuteur 1 qui, dans cette phrase prend à témoin le lecteur, s'insère dans le monde du « noir » à travers le pronom personnel pluriel « Nous » : « la forêt de chez nous ». Il souligne clairement qu'il appartient à ce monde indigène qu'il est entrain de décrire. Il est en effet possible de comprendre qu'il assimile au monde « noir » et non « blanc » à travers le rejet ironique qu'il fait de l'appellation occidentale de la forêt qui entoure Tanga. De cette façon, il crée une séparation, renforcée par l'usage du tiret, entre la culture « blanche » et la culture autochtone et souligne en passant son appartenance à cette dernière. L'utilisation du verbe « imaginez » renforce cette idée, puisque seul celui qui connaît, qui appartient au monde du noir peut

imaginer ce genre de clairière qui lui est familière. De même, il réaffirme son appartenance à ce même monde :

(127) *C'était la ville de chez nous qui détenait le record des meurtres...et des suicides !* (V. C. p. 21)

Nous pouvons commenter cette phrase de la manière suivante. En effet, on remarque que cet exemple contient une proposition principale « C'était la ville de chez nous » et une proposition subordonnée relative « qui détenait le record des meurtres et des suicides ! ». Il s'agit alors d'une phrase hypotaxique (subordination) qui marque l'idéologie et/ou l'affirmation de l'auteur. Nous voyons donc comment ce narrateur ne se définit qu'en tant qu'africain : seul trait de son identité qui se détache dans ce chapitre. Le locuteur 1 est un homme noir qui se définit en tant que tel et se pose comme conteur d'une histoire d'autres hommes « noirs », histoire qui lui est totalement extérieure. Toutefois, il est intéressant de remarquer que cet homme ne se caractérise, dans un premier temps, que par rapport à ses compatriotes, que par rapport aux autres hommes « noirs ». Le pronom personnel « Nous » l'installe dans la globalité, la pluralité, c'est-à-dire qu'il se définit sans se définir vraiment. Il conserve ainsi un certain anonymat car dire « JE » ou dire « NOUS » n'a pas les mêmes conséquences puisque le « nous » n'est pas à proprement parler le pluriel de « je » mais comme le souligne Dominique MAINGUENEAU⁹⁶ des « personnes amplifiées ».

Néanmoins, à la dernière page de ce chapitre, ce locuteur 1 apparaît sous la forme d'un pronom personnel de la 1^{ère} personne du singulier.

(128) *Tanga, Tanga nord je veux dire, était un authentique enfant de l'Afrique.* (V. C. p. 25)

A travers cette petite insertion du « JE » dans la narration, le locuteur 1 s'affirme en tant qu'individu, tout du moins beaucoup plus qu'il ne l'avait fait précédemment. Il se consolide donc en tant qu'individu, mais aussi et surtout, pourrions-nous préciser, en tant que narrateur. Effectivement, il faut souligner que ce « JE » introduit un verbe au présent de la narration, « *je veux dire* » qui s'oppose au temps passé (l'imparfait de description : « était ») se référant à l'époque narrée. Ce « JE » appartient donc bien au narrateur, comme le confirme l'utilisation du verbe « dire » : c'est celui qui parle, qui dit. Il se pose explicitement comme celui qui parle.

Toutefois, il serait plus exacte de le définir en tant que conteur et non narrateur puisqu'il y a un effet de mimesis de l'oralité. Effectivement, ce « *je veux dire* » est une sorte de reprise, en guise de correction, qu'on ne trouve normalement que dans les discours oraux puisqu'à

⁹⁶ Dominique MAINGUENEAU, *L'Énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris. 1981.

l'écrit l'auteur a le recul nécessaire pour corriger ce qui est écrit. Ainsi, peut-on supposer que le sujet d'énonciation, EZA BOTO essaie de reproduire une similitude avec l'oralité : c'est-à-dire un sujet d'énoncé racontant une histoire à un public réel, qui se trouve face à lui. Il crée donc une semblance d'interlocution à l'intérieur de l'énoncé, sans que l'interlocutaire n'intervienne. Ceci explique sans doute pourquoi, au début du chapitre le locuteur prend à témoin ces lecteurs ou auditeurs à travers l'utilisation du pronom personnel « vous » comme nous le verrons ensuite.

Nous voyons donc que ce locuteur 1 ne se pose qu'en tant que conteur appartenant au monde « noir ». Son identité n'est que peu précise, même lorsqu'il utilise le pronom personnel de première personne du singulier pour parler. On pourrait supposer que ce locuteur n'a pas besoin de se définir car il ne forme qu'une seule et même personne avec l'auteur de ce roman : le lecteur sait qui il est. De cette façon, il y aurait correspondance entre locuteur et énonciateur : le présent de la narration serait aussi le présent de l'écriture. Néanmoins, il faut tenir compte d'un fait important qui peut nous permettre de rejeter cette idée. Il existe un écart entre le monde de l'énonciation et celui de l'énoncé puisque le premier appartient clairement à la réalité tandis que le second est imaginaire. En effet, l'histoire racontée n'est pas réelle puisque la ville de Tanga est imaginaire, alors que le locuteur 1 la présente comme véritable. Ainsi, l'énonciateur nous raconte une histoire qu'il sait être inventé, tandis que le locuteur 1 nous narre un monde qu'il conçoit comme véridique. L'image du conteur ici suggérée ne cadre pas avec celle du sujet écrivant, c'est-à-dire Eza Boto / Mongo Béti.

Nous venons de voir que le locuteur 1 se place dans le monde de l'homme « noir » sans pour autant prendre une identité concrète. Toutefois, il est essentiel de souligner que l'idéologie de l'auteur ne se définit que par rapport au monde de l'homme « blanc » qui apparaît de différentes façons dans ce chapitre. Pourtant, pour être plus précis, il est déjà possible d'affirmer que la relation maintenue par ces deux mondes, est une relation d'opposition. L'un s'oppose toujours à l'autre comme nous le laissent deviner la phrase suivante :

(129) *Le Tanga commerçant et administratif – Tanga étranger.* (V. C. p. 17)

Le locuteur 1 dévoile clairement l'écart qui existe entre ces deux cultures, écart qui devient évident tout au long de la description de la ville, mais aussi dans tout le roman. Ainsi, ce locuteur 1 non seulement se pose en tant qu'homme « noir » mais aussi déclare ouvertement la distance qui existe entre son monde et cet autre monde avec lequel il cohabite. Il va même jusqu'à insister sur cette différence en nommant ce monde « blanc », « l'autre », « l'étranger ». La

cohabitation dans un même espace s'avère donc déjà problématique comme la description même de la ville nous le confirmera.

IV.2. Parataxe descriptionnelle de la ville de Tanga

La portée idéologique de *Ville cruelle* est donc rejetée par le locuteur, mais comment se présente cet auteur, ou plus exactement, comment le locuteur nous présente-il celui qui s'avère différent ? Toujours dans le chapitre II de ce roman, nous pouvons relever deux allusions, faites sous différentes formes, de l'homme « blanc ». La première, se réfère à un allocataire qui n'est pas nettement défini, à travers l'utilisation de l'impératif « *imaginez* », dans la phrase :

(130) *Imaginez une immense clairière dans la forêt de...* (V. C. p. 17)

Bien entendu, cet impératif sous-entend la présence d'une deuxième personne du pluriel, comme le confirme la phrase suivante :

(131) *Représentez-vous, au milieu de la clairière, une haute colline flanquée d'autres collines plus petites.* (V. C. p. 17)

Ce « Vous », peut être entendu soit comme un « vous » de politesse, soit comme un « vous » pluriel. Selon Dominique MAINGUENEAU⁹⁷, « VOUS » dit de politesse marquerait la « *non-appartenance à la même sphère de réciprocité* ». Si nous considérons ce pronom personnel de cette façon, l'écart entre le locuteur 1 et l'allocataire se fait évident, ce qui permettrait d'avancer la possibilité que ce « vous » appartient au monde blanc. Mais, de l'autre côté, on peut aussi penser qu'il s'agit d'un « vous » pluriel (TU+TU+TU...) faisant référence aux lecteurs en général et aux destinataires du « conte », il y aurait donc moins de distance entre le locuteur 1 et l'allocataire. Toutefois, rien ne laisse deviner s'il s'agit d'un « vous » de politesse ou d'un « vous » pluriel.

Pourtant, ce qui semble évident, c'est qu'avec ce « vous » le locuteur 1 interpelle directement l'allocataire. Mais, pouvons-nous dire qu'il y ait coïncidence entre l'allocataire et l'énonciataire ? Bien entendu, ce « vous » qui ne connaît aucune précision peut être rapproché de la figure du lecteur. Le locuteur 1 s'adresse directement à son public, à ceux qui écoutent ou lisent cette histoire. On peut donc supposer qu'il y a une certaine coïncidence entre la figure de l'énonciataire (le lecteur) et la figure de l'allocataire (le spectateur). Néanmoins, il reste à savoir qui est cet allocataire. Précédemment, nous avons déjà supposé que les énonciataires pouvaient appartenir aussi bien au monde « blanc » qu'au monde « noir ». Il en va de même en ce qui

⁹⁷. Op.cit.

concerne les allocutaires. Effectivement, ce « vous » n'a pas non plus d'identité propre. Selon si on considère le « NOUS » qui apparaît à la suite (« chez nous ») comme exclusif (JE+IL...) (« nous »→ inclusif), ou au monde de l'autre, on pourrait alors dire que nous sommes face à un « nous » (JE+TU+IL...). Ceci confirme l'idée initialement maintenue posée selon laquelle le choix de la langue française permet la multiplicité de lecteurs. L'énonciataire et l'allocutaire peuvent appartenir aussi bien au différent monde: le pôle de la réception s'avère donc aussi large que possible.

Ce « vous » peut donc se référer à la figure du noir, néanmoins, c'est surtout à travers la non-personne que le monde de l'homme « blanc » apparaît au long de ce chapitre. Effectivement, dans l'énoncé la figure du blanc ne surgit que sous la forme de personnages. Il y a donc une différence évidente entre homme « noir » et homme « blanc ». L'homme « noir », l'indigène, est lui aussi personnage de l'histoire narrée, mais sa figure apparaît clairement dans celle du locuteur 1. Il y a donc un protagonisme évident du monde du noir puisque la parole lui est donnée. Le blanc ne parle qu'à travers la bouche du noir. Nous pouvons donc affirmer que la forme caractéristique de l'homme blanc dans ce texte est celle de la non-personne, la troisième personne du singulier ou du pluriel. Il est soit introduit sous des formules de pluralité, de globalité ou par des indéfinis :

- (132) a) *Tanga des autres, Tanga étranger.* (V. C. p. 17)
- b) *le centre grec.* (V. C. p. 18)
- c) *commerçants étrangers.* (V. C. p. 22)
- d) *un colon français.* (V. C. p. 22)

Soit il est nommé individuellement, il acquiert alors une personnalité bien précise :

- (133) *le parton grec.* (V. C. p. 19)
M. Pallogakis –gommeux, olivâtre, frais, fort sobrement habillé de blanc, sec, le nez crochu et paternaliste... (V. C. p. 19)

Mais, dans les deux cas, il est toujours nommé en non-personne. De cette façon, le locuteur 1 peut souligner, une fois de plus la distance entre ces deux cultures : c'est celui qui est exclu, qui est différent, qui ne prend pas la parole. Effectivement, même en ce qui concerne la prise de parole des personnages, surtout dans les autres chapitres de *Ville cruelle*, on observe que l'auteur tient le monopole de la parole. Ainsi, au chapitre IX de ce roman par exemple, le personnage principal de l'histoire, Banda, un homme du monde « noir », prend la parole tout au long du chapitre : le locuteur 1 lui cède la parole, ou plutôt reproduit un monologue intérieur du protagoniste. Jamais l'autre ne prend la parole aussi longtemps. Nous voyons donc comment

au niveau de l'énoncé naît l'écart entre ces deux mondes. Toutefois, la description de Tanga perpétue cette opposition tout en la complexifiant.

IV.2.1. Tanga Nord/ Tanga Sud

Ainsi, la description de la Ville de Tanga joue un rôle essentiel dans la vision de l'auteur. Dans un premier temps, il faut tenir compte de l'importance du locuteur 1 dans cette description puisque c'est lui qui nous offre le point de vue. Effectivement, souvent la description est introduite à partir d'un regard comme nous le confirme Philippe HAMON dans *Introduction à l'analyse du descriptif*⁹⁸:

« Une façon des plus commodes, de naturaliser une insertion d'une nomenclature dans un énoncé, c'est d'en déléguer la déclinaison, c'est un personnage qui assumera, par ses regards, cette déclinaison... ».

Ce « regard descripteur », c'est le locuteur 1 qui le détient, c'est pourquoi la description se fait selon son point de vue, d'après sa culture d'homme « noir », d'indigène. Il est possible de surprendre ce regard à de nombreuses reprises, tout au long de ce chapitre. C'est par exemple le cas pour certaines comparaisons que fait notre locuteur 1, où il utilise des références de sa culture afin de décrire un élément appartenant au monde du blanc. On trouve un tel exemple à la page 18 lorsqu'Eza Boto écrit en parlant d'une « grue », qu'il essaie de décrire :

(134) *A côté de cette machine, l'éléphant même aurait fait figure de parure.* (V. C. p. 18)

Nous voyons donc comment le locuteur utilise un élément de son monde (« l'éléphant ») dans le but de caractériser ce qui appartient à l'autre (« la grue ») : il utilise le connu afin de définir l'inconnu. De même, lorsque le locuteur parle de la forêt qui entoure Tanga (les deux Tanga) au début du chapitre :

(135) *... la forêt de chez nous, la forêt vierge équatoriale – comme disent les explorateurs, les géographes et les journalistes....* (V. C. p. 18)

Il souligne l'écart entre ces deux cultures puisqu'un même signifié a différents signifiants, selon chacune des deux cultures. Cette description continue au niveau de l'opposition.

IV.2.2. L'opposition entre deux mondes

L'opposition entre deux mondes au niveau de la description de la ville de Tanga, se joue aussi d'un point de vue spatial. Effectivement, le locuteur 1 semble vouloir symboliser la

⁹⁸ Philippe HAMON, *Introduction à l'analyse du descriptif*, Hachette, Paris, 1981, page 186.

relation entre ces deux cultures, par rapport à l'espace que chacune de ses sociétés occupe dans cet espace partagé. Ces deux mondes ont un espace propre au sein de Tanga ; c'est pourquoi il existe le :

(136) *Tanga commerçant et administratif.* (V. C. p. 17)

Des hommes « blancs » :

(137) *Tanga des spécialités.* (V. C. p. 20)

Des hommes « noirs ». La distance entre ces deux parties de la ville est explicitement marquée

(138) *Deux Tanga... Deux mondes...Deux destins !* (V. C. p. 20)

Lorsqu'il décrit la ville blanche, le locuteur 1 nomme alors différents hommes blancs : c'est sans doute à ce moment que la non-personne appartenant au monde du blanc apparaît dans le chapitre 2 de *Ville cruelle*. L'espace est occupé par l'homme blanc. Toutefois, lorsqu'il parle de l'autre Tanga, le locuteur 1 nous dévoile un monde exclusivement formé du noir :

(139) *...le Tanga indigène...* (V. C. p. 20)

Une grande différence se fait pourtant évidente : le noir est susceptible d'occuper l'espace du blanc, tandis que ce dernier n'apparaît pas dans le monde du blanc, comme le souligne le locuteur :

(140) *Ces deux Tanga attiraient également l'indigène. Le jour, le Tanga du versant sud, Tanga commercial, Tanga de l'argent et du travail lucratif, vidait l'autre Tanga de sa substance humaine. Les noirs remplissaient le Tanga des autres...* (V. C. p. 20)

Cette affirmation devient évidente si on observe de plus près les pages où le locuteur 1 décrit les deux Tanga. Lors de la description de Tanga Sud, la figure de l'indigène apparaît à différentes reprises : « *des tailleurs indigènes* », « *des clercs et des sous-clercs noirs* », « *les paysans ...* », tandis que dans Tanga Nord, la figure de l'homme « blanc » est abolie puisqu'il n'y a aucune référence à lui.

Il y a donc une grande séparation entre ces deux cultures qui ne partagent pas le même espace. Toutefois, nous pouvons aussi souligner le locuteur 1, lors de description parle de la ville de Tanga comme d'un lieu de mélange culturel. Nous voyons donc clairement comment cette ville coloniale blanche, créée sur un modèle d'urbanisation occidentale (centre commercial, administratif...), se mêle à la culture autochtone venue de différents villages. Cette ville est

donc construite à partir de deux cultures, c'est pourquoi il n'est pas étonnant de trouver des ingrédients de chacune d'elles côte à côte.

Le regard que le locuteur 1 pose sur cette ville, semble vouloir insister sur cette notion de mélange culturel puisque la description qu'il nous offre alterne à de nombreuses reprises certains éléments appartenant respectivement à chacune des deux cultures. Au sein de la ville se fait évident le mariage entre ces deux mondes. Ainsi, le « *pont de ciment armé* », construction se référant à une technique occidentale, offre la vision de « *cases-pirogues* », qui rappellent bien évidemment la culture autochtone. La description que nous offre le narrateur de l'architecture de la ville laisse entrevoir cette fusion qui, dans ce cas, se dévoile surtout comme une opposition entre « blanc » et monde « noir » : la « *tôle ondulée* », les « *murs blancs* », les « *rues gravelées* » et les « *pelouses* » s'opposent au désordre des « *petites cases avec des murs de terre battue, des toits de nattes de couleur incertaine...* ». Le locuteur 1 joue donc avec les éléments de la description afin de mettre en évidence la distance entre ces deux mondes. Il s'efforce de dégager les différences sociales, économiques et culturelles qui existent entre ces deux mondes qui pourtant vivent côte à côte. Son point de vue en tant que descripteur est explicite puisque finalement sa description ne fait que démontrer le pouvoir que le monde « blanc » a sur le « noir » surtout dans la partie Sud de la ville. Le locuteur 1 nous présente donc déjà un monde déchiré, où le noir et le blanc cohabitent sans pour autant vivre en communion. Toutefois, cette cohabitation qui semble unit dans ce chapitre, se présente tout autrement au chapitre IX. Le déchirement ne se produit plus seulement entre eux, mais aussi au sein du monde noir. Par ailleurs, nous pouvons remarquer le changement de ces différentes séries de locuteur.

IV.3. Du locuteur 1 au locuteur 2

Le chapitre IX de *Ville cruelle* présente toute une série de changement par rapport au chapitre II, changements qui concernent le schéma énonciatif, description de la ville de Tanga, l'opposition entre deux mondes. Une fois de plus, la narration de ce chapitre est laissée aux mains du locuteur 1, néanmoins, celui-ci laisse longuement la parole au personnage principal de l'histoire narrée, sous forme d'un monologue intérieur. Le personnage qui apparaît au début sous forme de la non-personne, au style indirect libre (qui laisse entrevoir déjà les pensées de ce personnage) :

(141) *Il ne comprenait pas ce vieillard ni tous ceux qui lui ressemblait.* (V. C. p. 128)

Ce personnage se transforme donc en locuteur 2 à travers l'utilisation de la première personne :

(142) *Ouais ! dire que j'ai bien failli y laisser prendre.* (V. C. p. 128)

De non-personne à personne, de personnage à locuteur 2, Banda change de fonction dans l'énoncé. Une fois devenu locuteur 2, Banda n'hésite pas de céder la parole à un autre personnage :

(143) *...Fils, je te jure, je ne t'ai jamais voulu de mal...* (V. C. p. 128)

Comme le faisait le locuteur 1. Ainsi, avons-nous un énonciateur qui fait parler un locuteur 1, extérieur à l'histoire. Ce dernier laisse parfois la parole au locuteur 2, personnage de l'action, qui fait aussi parler d'autres personnages au style direct. Voilà donc un schéma énonciatif qui rappelle les poupées russes, où ceux qui parlent cèdent à chaque fois la parole à un autre locuteur.

En effet, du monde de la ville nous sommes passés au monde du village. Ce changement spatial est très important car il nous offre une autre organisation de la société, organisation qui rompt, la simple opposition entre le monde du « blanc » et celui du « noir ». Le déchirement que nous avons observé entre ces deux cultures au sein de Tanga, se perpétue ici, dans le village traditionnel, indigène, mais à un autre niveau. Dorénavant, c'est le monde du noir qui se dévoile à nous comme désintégré. Ce changement de narrateur implique alors une nouvelle vision de l'idéologie de l'auteur puisqu'il appartient maintenant au monde que le locuteur 1 nous avait défini. Le noir, dans cet autre espace et du point de vue de notre locuteur 2 (car c'est là sa façon de voir), se déchire. Dans ce lieu où il est éloigné de l'homme « blanc », où survit une culture traditionnelle, naît une opposition essentielle fondée sur la différence d'âge : le monde traditionnel, formé d'anciens s'oppose à celui de la jeunesse, de la modernité. Une nouvelle confrontation se crée là où celle qui sépare hommes « blancs » et hommes « noirs » est presque oubliée. Tout se passe comme si chaque groupe social, pour se définir en tant que noir, pour chercher sa propre identité, avait besoin d'un autre qui à l'occasion peut appartenir à un autre monde, ou s'inclure dans la même société.

Le locuteur 2 dévoile cette opposition qui existe au sein de son village et s'insère de plein dans cette opposition. Effectivement, il marque explicitement la place qu'il tient au centre de ce désaccord générationnel. Une fois de plus, le noir a la parole mais, il se place dans une partie déterminée de ce monde indigène et s'oppose par là-même à d'autres indigènes. Cette nouvelle confrontation s'avère évidente dès le début de ce chapitre : affrontement d'un « JE » contre différentes non-personnes qui s'insèrent dans un même statut. Les appellations utilisées par le

locuteur 2, dans le but de nommer ces non-personnes, mettent en place une isotopie qui dévoile justement l'existence de deux générations opposées.

A chaque page, il est possible de trouver des praxèmes (mots) se référant à ces deux générations :

(144) « *vieux* », « *infect vieillard* » et « *fils* », « *son fils* ». (V. C. p. 128)

« *infect vieillard* », « *vieillard* » et « *son fils* », « *sa bru* ». (V. C. p. 129)

« *un père pour moi* », « *- des frères ou demi frères de mon père* », « *vieillard* », « *ma mère* » et « *garçon* », « *fils docile* ». (V. C. p. 130)

« *un vieillard* », « *un ancien* », « *un vieillard, un père, un oncle...* » et « *les autres jeunes gens, les orphelins* ». (V. C. p. 131)

Dans cette construction phrastique, la parataxe et l'hypotaxe permettent de cerner les praxèmes dans une analyse textuelle. De là, nous constatons que la syntaxe est liée à l'agencement des mots dans *Ville cruelle*. Ces mots constituent ce que l'on appelle « isotopie ». Les exemples de cette isotopie mettent en place deux groupes distincts au sein du noir. Le « JE » s'insère dans le monde de la jeunesse comme le met en évidence la façon de nommer le blanc. Effectivement, le locuteur 2 n'hésite pas à utiliser un adjectif péjoratif «*infect* » tout comme un suffixe dépréciatif «*ard* » (*vieillard*). Ce rejet nous dévoile donc l'appartenance du locuteur à la deuxième génération, qui nous est présentée. Ceci apparaît explicitement dans le discours direct du «*vieillard* » puisque celui-ci interpelle le locuteur 2 :

(145) *Fils, je te jure, je ne t'ai jamais voulu de mal.* (V. C. p. 128).

Le « JE » locuteur 3 se réfère au « JE » locuteur 2.

Cette confrontation entre ces deux générations, se développe dans un premier temps comme un affrontement entre deux personnes, un affrontement individuel : c'est un « JE » qui souligne le désaccord qu'il maintient avec une non-personne « IL » : « *croit-il donc que je manque de mémoire à ce point ?* ». Mais, peu à peu, ce conflit entre deux personnes devient un conflit entre « JE » et différentes non-personnes. L'être individuel et singulier, Tonga, disparaît pratiquement pour laisser place à d'autres vieillards indéfinis :

(143) *des vieillards.* (V. C. p. 130)

Le conflit se fait donc plus grand jusqu'à se convertir en un affrontement entre jeunesse et vieillesse, modernité et tradition. C'est un conflit qui surgit sans cesse dans les romans de Mongo Béti, comme le souligne Robert PAGEARD dans *Le Livre africain*⁹⁹ :

« Dans chaque livre de Mongo Béti, on voit un homme jeune, de formation libérale, qu'il soit administrateur civil ou prêtre, s'opposer, au moins par ses propos, à la conception de l'autorité que représente un ancien. C'est par là que les romans de Mongo Béti sont des témoignages historiques de valeur sur l'évolution extrêmement rapide des anciennes colonies françaises d'Afrique entre 1945 et 1960 ».

Cette critique de l'attitude des anciens dans la société noire du Cameroun est atypique d'Eza Boto. Nous voyons donc que ce locuteur 2 crée une rupture, qui n'apparaissait pas au chapitre II. Toutefois, il est évident que pour le monde de la vieillesse, cette jeunesse se rapproche fortement de l'homme « blanc », de l'autre par excellence, puisque non seulement elle utilise et assimile sa langue (Eza Boto lui-même en est l'exemple réel), mais aussi ses techniques, sa culture... Ce monde de la jeunesse au regard de la vieillesse, ressemble de plus en plus à l'homme « blanc », d'où, sans aucun doute, la frontière qui se creuse entre les générations « noires ». Néanmoins, ce chapitre insiste surtout sur la vision que le locuteur 2 nous offre de cette rupture, une rupture qu'il assimile lui aussi à la ressemblance des « vieux avec les « blancs ». On peut donc déjà voir que le « noir » appartient selon le point de vue au monde de la jeunesse ou à celui de la vieillesse, et sans cesse comparé au « blanc ».

Ainsi, peu à peu, le locuteur 2 en vient à généraliser ses propos : il parle d'abord du « vieux » Tonga, ensuite des « vieillards » du village de Bamila et enfin, des « vieux » africains en général. Cette généralisation se fait évidente, lorsqu'il commence à comparer ces «vieux » avec les « blancs » :

(147) *J'ai trouvé ! oui, je vois maintenant ce qu'il y a des blancs et les vieux, les vieux et les Blancs, au fond c'est tous la même chose...tous la même chose...* (V. C. p. 14)

Cette phrase parataxique permet de comparer deux mondes distincts dans notre corpus. Elle met le noir au même niveau qu'une partie du monde du blanc, les « vieux », à travers l'utilisation de la conjonction de coordination « et ». Ces « vieux » se séparent, puisque le locuteur 2 les considère comme appartenant au monde du noir. Toutefois, il corrige ensuite l'idée :

⁹⁹ Robert PAGEARD, *Le Livre africain*, Paris, Seuil, 1966.

(148) *Ab non ! ça ce n'est pas vrai. Un blanc n'est pas exactement comme un vieux.* (V. C. p. 14)

Le locuteur souligne alors la différence qui existe entre les deux groupes, c'est pourquoi ils ne sont plus unis par la conjonction de coordination. Nous sommes faces à deux mondes différents, néanmoins il est possible de voir une petite nuance dans les liens qui unissent ces deux mondes et le locuteur ou plutôt le monde du blanc, de la jeunesse. Effectivement, nous pouvons supposer qu'il existe une relation plus proche entre le locuteur 2, le blanc et celui qui faisait partie de ce groupe au chapitre II. La façon de décrire l'attitude en général des vieux africains, où le locuteur ne cesse d'utiliser le pronom singulier de deuxième personne, peut laisser croire à un écart moins important entre jeunesse et vieillesse :

(149) « *Un ancien de Bamila, par exemple, ça ne voudra jamais gagner de l'argent sur ton dos (...) Il t'en donnerait même s'il en avait...* » (V. C. p. 133).

Même s'il s'agit là d'une façon de parler en guise de généralisation, l'utilisation réitérée d'une personne au lieu de la non-personne se rapproche au locuteur 2 : le lien entre les deux est plus proche qu'entre le « blanc » et le « noir ». Le locuteur 2 utilise ce pronom personnel en parlant du « blanc », toutefois, il ne fait qu'une seule fois. Ainsi, pouvons-nous penser que le fait d'insister sur cette famille rapproche le « jeune » du « vieux » et marque une très grande distance avec l'homme « blanc ». Pourtant, le locuteur 2 s'interroge sur la relation que le noir, dont il fait partie maintient avec les deux autres :

(150) *Un blanc de Tanga ou un vieillard de Bamila ?...Zut !qu'est-ce qui vaut mieux ?* (V. C. p. 133)

Dans (150), la parataxe permet de distinguer la relation entre ces deux mondes. Il s'agit d'une phrase parataxique.

Par ailleurs, *Ville cruelle* présente une autre forme de changement bien visible, qui est l'opposition de la non-personne en opposition spatiale.

IV.3.1. Changement de l'opposition des non-personnes en opposition spatiale

L'opposition des non-personnes : « vieux » et « blancs » qui se dévoile sous forme de généralisation, se transforme tout à coup, dans l'esprit du locuteur 2, en une opposition spatiale :

(151) *Puis au lieu d'opposer un vieillard de Bamila à un blanc de Tanga, il opposerait maintenant Bamila à Tanga.* (V. C. p. 133)

Cette phrase parataxique permet d'opposer le vieillard de Bamila au blanc de Tanga. D'où l'opposition des non-personnes.

Ainsi peu à peu, l'opposition individuelle s'est généralisée jusqu'au point de déshumaniser. Les non-personnes ont fini par perdre tout caractère humain. Ainsi, ce vieux Tonga qui apparaissait dans un premier temps comme être à part entier, une personne susceptible de prendre la parole : « *Je te jure* » qui, dans un deuxième temps, était relayé au statut de non-personne : « *infect vieillard* » qui, ensuite, perdait toute identité propre en étant inclus dans un groupe indéfini : « *les vieux* », finit par perdre toute qualité humaine puisque le locuteur 2 ne le nomme plus en tant que tel. Le procès de déshumanisation du vieil homme est donc graduel, au contraire de celui de l'homme « blanc » qui, dans ce chapitre ne connaît que deux places : de la généralité (« blanc ») à la déshumanisation. Une fois de plus, le locuteur laisse apparaître une petite distance de considération entre ces deux autres mondes.

Ainsi, le locuteur 2 transpose en conflit spatial, un conflit initialement social. Chacun de ces deux espaces se réfère directement par rapport à l'autre, mais un point différent dans les deux cas. Bamila, c'est le « noir », le « *vieillard* » ; tandis que Tanga, c'est le « blanc », le colonisateur. Ce sont deux espaces donc qui témoignent de leur hostilité envers le locuteur 2, deux espaces qui se détruisent maintenant à cette hostilité, sous le regard de ce locuteur. Toutefois, il faut aussi nuancer car dans l'espace subsiste la figure du « noir », l'indigène en général, dans lequel le locuteur 1 s'inclue explicitement mais, c'est aussi le monde du locuteur 2, malgré la fissure qu'il met en place. Chacun des locuteurs, malgré la présence du locuteur dans la ville ou le village trouvé néanmoins une petite place.

L'opposition spatiale énoncée par le locuteur 2 permet une redéfinition du monde noir, dans le chapitre II. En effet, si le monde de la vieillesse est rejeté par Banda, c'est à cause de l'hostilité de ces « *vieux* » envers le monde de la modernité et donc, de la ville. Ainsi, est-il possible de supposer que le monde « noir » du chapitre II s'oppose à cet autre monde « noir » du chapitre IX. Cette idée permet de penser que le locuteur du chapitre II, se définit comme « noir », bien entendu-, mais de surplus, comme « *jeune* ». Néanmoins, il ne faut pas oublier que ces deux chapitres sont observés par des regards différents, des regards qui n'ont pas les mêmes idées, les mêmes paramètres. Rien ne permet de dire, dans ces deux chapitres, si le locuteur 1 conçoit le noir comme le locuteur 2, c'est-à-dire en rejetant les « *vieillards* ». De la même façon, on ne peut assurer que le locuteur 2 s'intègre pleinement à la conception du « noir » du chapitre II puisqu'il rejette finalement aussi bien le monde de la ville que celui du village. En ce qui concerne, et pour conclure, nous pourrions nous référer au chapitre IX, dans

lequel le locuteur 2 qui reprend quelque peu la parole, semble trouver un espace intermédiaire où il se sent à l'aise, la :

(152) « *foret* » : « ...à peu près à demi-chemin entre la ville et Bamila. (V. C. p. 166)

C'est dans ce lieu asocial, éloigné des hommes « blancs » ou « noirs » qu'il pense :

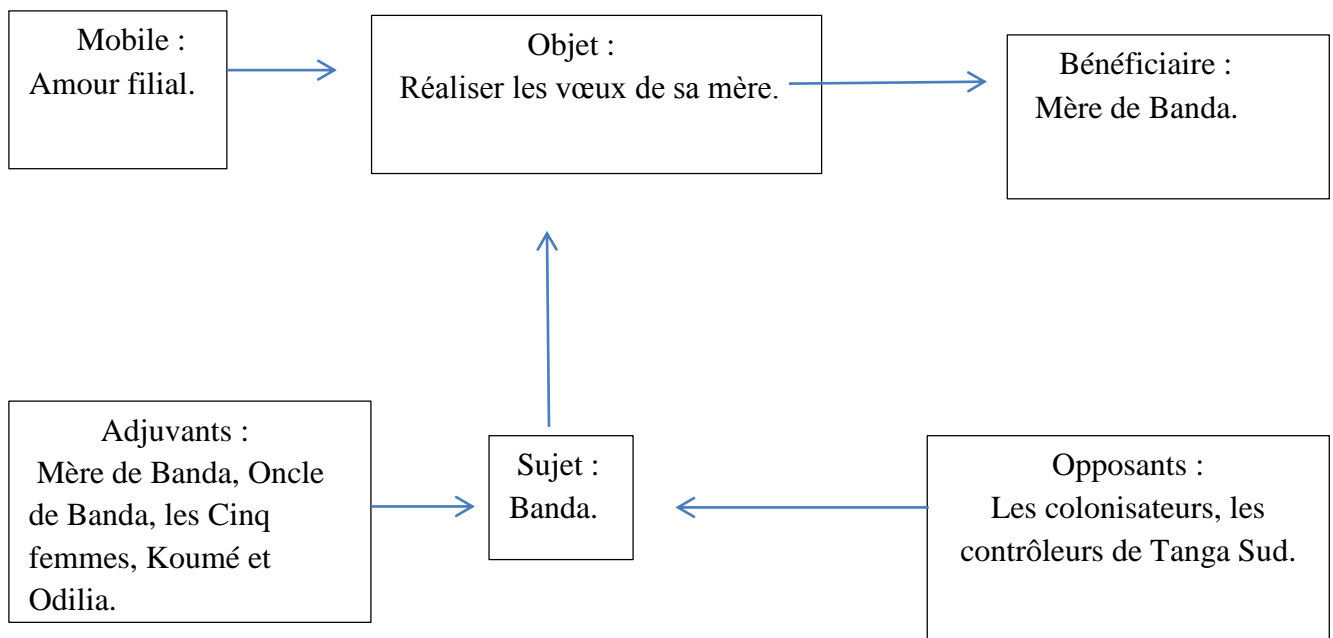
(153) *On se sent bien dans la forêt.* (V. C. p. 166)

Cette ultime précision semble révéler le problème d'intégration de cet être (probablement non partagé par le locuteur 1) : un être donc qui ne trouve pas sa place ni dans la ville, ni dans le village et qui, finalement ne nous parle d'aucun autre avec lequel il considère pouvoir former un groupe, un autre monde.

Après avoir étudié la portée idéologique de l'auteur dans *Ville cruelle*, il nous incombe la tâche d'étudier les différents personnages selon le schéma actanciel.

IV.4. Esquisse de schéma actanciel de notre corpus d'étude

Le schéma actanciel nous permet d'essayer de définir les fonctions ou rôle de chaque personnage. Il désigne toutes les forces qui influencent le comportement des personnages. D'où notre schéma :



En somme, l'identification des unités pertinentes propre à chaque actant démontre à suffisance les différentes liaisons entre les actants. Ceux-ci interviennent dans le roman et permettent de saisir leurs différentes relations. Ainsi, selon, le romancier, les six fonctions

définissent l'axe de la portée idéologique et/ou vision de l'auteur. En effet, la relation entre le sujet (Banda) et l'objet (réaliser les vœux de sa mère) est une relation forte. L'axe de l'amour relie l'émetteur à son bénéficiaire ; on voit donc le conflit entre les adjuvants (mère de Banda, Oncle de Banda, les cinq femmes, Koumé et Odilia) et les opposants (les colonisateurs, les contrôleurs de Tanga Sud). L'axe syntaxique permet donc de définir le dispositif de cohésion grammaticale. C'est donc un texte qui présente un indice référentiel rendant compte l'idéologie de l'auteur d'une Afrique malade de ses fossoyeurs.

Au terme de ce chapitre, il ressort que la portée idéologique de l'auteur est au centre de l'œuvre de Mongo Béti. En effet, il faut tenir compte que les livres de cet écrivain camerounais peuvent être lus aussi bien par ses compatriotes que par des lecteurs occidentaux. L'auteur est dans ce cas différent à celui auquel est habitué tout lecteur « blanc ». Une rupture culturelle se met en place au niveau de l'énonciation mais aussi au niveau de l'énoncé puisque notre auteur recrée dans la fiction romanesque cette même opposition entre homme « noir » et homme « blanc ». C'est pourquoi, une étude plus précise de la subjectivité ainsi que les notions de parataxe et d'hypotaxe, qui nous ont permis de déployer notre corpus s'avère pertinente puisqu'elle dévoile un monde socialement déchiré, en crise, un monde où colonisateur et colonisé se détachent l'un de l'autre mais aussi un monde en transformation. Le produit de ce monde, c'est-à-dire l'homme jeune ne sait plus quelle est sa place et se cherche constamment, tout en refusant à la fois la culture du colonisateur, comme les traditions ancestrales. Les deux pseudonymes de l'écrivain suggèrent eux aussi cette douloureuse situation de l'homme « noir » et « jeune » en quête d'une identité dans un monde divisé. L'auteur sera successivement Eza Boto, « *Hommes d'autrui* », et Mongo Béti « *L'enfant du pays* ».

Ainsi, à travers une simple narration, il dévoile sa vision de l'Afrique noire dans les années 60 et écrit un texte provocateur, révolutionnaire à un moment où le Cameroun se trouve encore sous l'empire de l'homme « blanc » ; à un moment où l'Afrique réclame à cor et à cris sa liberté.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de notre étude portant sur « Les liaisons syntaxiques de la parataxe et de l'hypotaxe dans *Ville cruelle* d'EZA BOTO » ; il est important pour nous de dégager les principaux axes qui ont servi à son élaboration. Il était question pour nous de montrer le fonctionnement textuel de la syntaxe, la parataxe et de l'hypotaxe dans notre corpus. Notre étude s'est élaborée autour de deux parties en deux chapitres chacune. La première partie intitulée : Aperception notionnelle et cadrage théorique de l'étude. L'Aperception notionnelle traite comme son nom l'indique des notions de base de notre sujet ; elle présente les notions de « phrase », de « syntaxe », de « parataxe » et d' « hypotaxe » suivant les approches linguistiques ; c'est le lieu de considérer la textualité dans sa réalisation écrite ou orale mettant en évidence la dimension successive des phrases, du texte, ainsi que son contexte. A cet effet, la syntaxe structurale, en tant que cadrage théorique convoquée dans cette étude, étudie la manière dont les mots sont agencés, et résulte de l'articulation d'une pluralité de structures transphrastiques en fonction, dans des conditions de production particulières liées au contour du texte. Elle va donc au-delà des éléments utilisés par la grammaire traditionnelle qui constitue une limite pour l'étude de chacun de ces éléments dans une phrase. Ne prenant pas en compte la manière d'établir les liens entre les énoncés qui se combinent, et se développent le long du texte. Nous avons montré à partir de la méthode qualitative (inductive), et dont d'un certain nombre d'hypothèses, que la lecture d'un texte littéraire conduit à une combinaison de l'exercice grammatical par le texte ; nous avons nécessairement considéré les relations établies, ainsi que les liens syntaxiques (les phrases), pour le bon fonctionnement interne et externe du texte.

Ainsi, le chapitre 1 nous a permis d'étudier les bases théoriques autour de la notion de phrase en procédant par une décomposition suivant les approches de la langue française allant du fondement au bilan qui en découle. Cela nous a permis de comprendre que la définition et la maîtrise de ces notions s'avèrent un peu complexe et exigent une fixation dans l'analyse textuelle.

Le chapitre 2 quant à lui, traite la syntaxe structurale de Lucien TESNIERE (grammaire dépendancielle). Ce chapitre met en œuvre un certain nombre d'éléments de la grammaire

dépendancielle de Lucien TESNIERE. Ainsi, difficile à circonscrire, elle a fait l'objet de nombreux travaux dans lesquels chacun se distingue de par la terminologie qu'il attribue à cette notion. En plus, nous avons étudié le fondement épistémologique de la grammaire structurale ainsi que les notions évoquées de Lucien TESNIERE telles que : Les ordres de la phrase (l'ordre linéaire et l'ordre structural), la notion de stemma, qui selon lui sert à visualiser des relations verticales et horizontales au sein des constructions syntaxiques. De plus, nous avons présenté les classes de mots et fonctions syntaxiques. A ce point, Lucien TESNIERE présente la nature de la dépendance liant les mots de la phrase qui est déterminée par la partie du discours à laquelle ils appartiennent. Il y aurait donc une sorte de déterminisme morphologique, les classes de mots gouvernent la syntaxe. TESNIERE range les mots en mots plein et en mots vides. En ce qui concerne les fonctions grammaticales, nous avons précisé, que la grammaire traditionnelle parle de fonction grammaticales (ou syntaxiques) dans les relations de prédication et de subordination. TESNIERE, écarte la prédication en tant que « solidarité réciproque » entre le sujet et le prédicat. Pour ce fait, nous avons souligné que la notion de sujet se confond de celle de prime actant (GREVISSE). Pour clôturer ce chapitre, nous avons étudié la notion de translation, comme étant un mot pouvant assumer la fonction qui n'est pas prévue par sa nature en subissant une translation. En effet, un mot peut être transféré en adverbe et assumer la fonction de circonstant. Tels sont les axes majeurs élaborés dans ce chapitre.

La deuxième partie quant à elle, intitulée : Analyse et interprétation de la parataxe et de l'hypotaxe dans *Ville cruelle* d'Eza Boto. Dans cette partie, nous avons analysé ces éléments comme un nœud de lecture pour une bonne compréhension textuelle de l'œuvre de Mongo Béti. Pour ce fait, notre analyse s'est orientée vers l'interprétabilité du discours afin de rendre compte de l'organisation syntaxique, morphologique et sémantique du texte.

Ainsi, dans le chapitre 3, intitulé : « Les phrases complexes : manifestations de la parataxe et de l'hypotaxe dans *Ville cruelle* d'Eza Boto », nous nous sommes appesantis sur l'étude de la phrase complexe de par sa définition : Une phrase contenant deux ou plusieurs verbes conjugués est appelée phrase complexe. Elle contient deux ou plusieurs propositions, à la différence de la phrase simple qui ne contient qu'un seul verbe conjugué. Aussi, nous avons relevé quelques phrases complexes en les expliquant pour une bonne compréhension du texte. A côté de la phrase complexe, vient l'étude et l'analyse de la notion de proposition. Elle a été élucidée comme étant : Une proposition est un groupe de mots construit autour d'un verbe. Le verbe d'une proposition est presque toujours conjugué, mais il existe quelques exceptions. En analysant les différentes propositions dans l'œuvre, nous avons élaboré plusieurs catégories de

propositions à savoir : Les propositions principales, propositions indépendantes et les propositions subordonnées. En effet, les propositions principales ont été appréhendées comme des propositions porteuses de sens, car le sens principal de la phrase reste correct si on supprime la proposition subordonnée. La proposition indépendante quant à elle fonctionne de manière autonome et ne dépend pas d'une autre. La proposition subordonnée à son tour n'est pas autonome, elle dépend toujours d'une autre proposition. Cette étude sur les différentes propositions a constitué l'axe de la parataxe propositionnelle.

Par ailleurs, la parataxe étant la coordination, nous avons étudié la coordination comme étant le fait de relier des mots ou des groupes de mots souvent de même nature. Pour que cette relation ait lieu, il faut à cet effet, la présence d'une conjonction de coordination. Ainsi, la conjonction de coordination se définit alors comme étant un mot invariable (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) qui sert à unir deux mots ou deux groupes de mots en établissant entre eux un lien logique (addition, choix, une cause, opposition...). En sus, la coordination ne se fait non seulement pas avec la conjonction de coordination, mais aussi avec des adverbes de liaisons (*alors, puis, aussi, cependant, en effet, par conséquent, enfin, etc.*). De cette analyse, il ressort que la coordination est la relation qui unit les éléments de même fonction. Aussi, avons-nous évoqué les typologies de coordination telle que matérialisé dans notre corpus. A cet effet, nous avons évoqué deux types à savoir : la coordination explicite et la coordination implicite encore appelé juxtaposition. De même que la typologie de coordination suscitée, nous avons évoqué les différents signes de ponctuation évoquée dans notre corpus par le biais de la coordination (ponctuation forte et ponctuation faible).

L'hypotaxe, relatif à la subordination, s'est avérée difficile ; au niveau de la saisie de ses contours. Néanmoins, son déploiement dans notre corpus constitue un autre moyen de désignation dont la conception même du texte repose sur un classement des faits. Au préalable, elle a été évoquée comme étant l'un des modes de composition de la phrase complexe. Elle a été définie comme un rapport hiérarchique. Etant donné que l'hypotaxe c'est la subordination (voir phrase complexe par subordination), elle a été dominante (axe majeur) dans notre corpus. En grammaire, la conjonction de subordination est un mot libre invariable, servant à relier deux éléments syntaxiques de nature différente, plus précisément, un satellite au noyau. La relation hiérarchique instaurée par ce mot de liaison s'appelle la subordination. De plus, la subordination est le moyen de relier deux propositions entre elles en établissant un lien de dépendance. C'est la relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont des fonctions différentes, dont l'un, appelé généralement complément, dépend de l'autre

(qui est le *noyau* du syntagme, le *support* du complément). Aussi, la subordination est la construction d'un nœud catégoriel et d'un niveau dépendant dans la construction syntaxique à travers des relations hiérarchique entre les expressions. C'est elle l'instrument principal pour la construction de la configuration syntaxique. La proposition subordonnée dépend de l'autre proposition : elle est souvent introduite par un mot subordonnant comme les pronoms relatifs (qui, que, quoi, dont, où...) ou les conjonctions de subordination (que, quand, lorsque, lorsque, puisque, dès que...). La conjonction de subordination sera comprise comme un mot-outil (un subordonnant) reliant deux éléments syntaxiques de nature différente, instaurant une relation hiérarchisée entre ces constituants (une proposition principale et une/ des proposition (s) subordonnée (s)). Une proposition subordonnée complète une proposition principale et n'a pas de sens sans elle.

Etant donné qu'il existe différents mots subordonnants, on distingue différents moyens de subordonner. Toutefois, la subordination a marqué son emprunte à travers les différentes subordonnées telles que : La proposition subordonnée relative est la proposition la plus large dans notre corpus. Pour cela, nous allons faire un bref aperçu sur ce qui a été dit sur elle. Elle a été étudiée comme étant une proposition qui complète le nom et est introduite par un pronom relatif qui reprend le nom complété et appelé antécédent. Sa fonction est toujours COD ou COI dans une phrase. Ainsi donc, on distingue deux catégories de subordonnées relatives : la proposition subordonnée relative adjectivale (a un antécédent) : voir exemple 62) elle peut être remplacé par un *adjectif* ; la proposition subordonnée relative substantivale (n'a pas d'antécédent : voir exemple 61), car un nom commun est aussi appelé *substantif*.

La proposition subordonnée complétive quant à elle a le plus souvent une fonction de COD ou COI dans la phrase. Elle est introduite par *que*. Son verbe peut être, selon le sens, conjugué à l'indicatif (fait réel), au conditionnel (condition) ou au subjonctif (après-il faut que-). Elle a été définie comme étant une phrase enchâssée qui est généralement introduite par la conjonction *que*. Elle est appelée complétive, car elle remplit très souvent la fonction de complément. Les propositions subordonnées complétives ne se rapportent pas à un nom mais à un verbe. Elles « complètent » ainsi la proposition principale dont le noyau est le verbe.

La grammaire distingue trois types de propositions complétives : la proposition subordonnée introduite par la conjonction *que*, la proposition infinitive et la proposition interrogative indirecte. A cet effet, nous nous sommes attardés sur la proposition subordonnée introduite par *que*, car elle est dominante dans notre corpus.

Les circonstancielles quant à elles, constituent un nœud primordial. *Ville cruelle* d'Eza Boto regorge plusieurs propositions subordonnées conjonctives circonstancielles. Les subordonnées circonstancielles complètent une proposition principale et occupent la fonction de complément circonstanciel dans la phrase. Elles sont introduites par une conjonction de subordination ou par une locution conjonctive. Ainsi, nous avons apprécié son déploiement suivant deux types d'ambiguïtés : la difficulté d'arrêter une caractérisation cohérente et la difficulté d'établir, à partir des éléments admis comme constitutifs de cette classe, une catégorisation à la fois homogène et oppositive. Des écueils considérables quand on veut constituer une grille d'analyse qui se veut à la fois représentative de la langue en question et opérationnelle sur les données de l'expérimentation. A travers cela, nous avons essayé d'aborder les difficultés qui entourent cette catégorie et exposer les différentes nomenclatures à dispositions afin de pouvoirs alimenter notre outil d'analyse. En sus, nous avons étudié les différentes propositions circonstancielles dans notre corpus à savoir : Le classement sémantique traditionnel. D'après leur sens, on classe traditionnellement les subordonnées circonstancielles en sept catégories : Les circonstancielles de temps : (question quand), les circonstancielles de cause : (question pourquoi), les circonstancielles de but : (question : pourquoi), les circonstancielles de conséquence, les circonstancielles de condition (si), les circonstancielles de concession, les circonstancielles de comparaison (comme, mieux que, par rapport à...).

Dans le chapitre 4, nous avons abordé des questions relatives à l'interprétation de la vision de l'auteur. Intitulé : Etude parataxique et hypotaxique sur la portée idéologique de l'auteur dans *Ville cruelle* d'Eza Boto.

Dans ce chapitre, nous avons abordé la parataxe et l'hypotaxe comme un moyen d'expression dans toute sa portée significative. D'abord, nous avons étudié cette idéologie à travers la parataxe et l'hypotaxe énonciative et son énoncé. En ce qui concerne l'énonciation, *Ville cruelle* offre une problématique de l'énonciation intéressante à analyser. En effet, l'énonciation de ce roman présente une structure différente de celle à laquelle un lecteur occidental est habitué. Toutefois, afin de souligner clairement cette différence, il faudrait auparavant essayer de définir l'énonciateur de ce roman, tout comme le ou les énonciataire (s). Nous nous sommes intéressés donc aux pôles de la production et de la réception de *Ville cruelle*. Aussi, le pôle de la production est tenu par un écrivain appartenant à un autre monde que notre civilisation occidentale. Il s'agit d'un écrivain d'Afrique noire, un camerounais, plus connu sous le nom de Mongo Béti. Nous pouvons déjà affirmer que ceci crée une rupture pour nous, lecteur « blanc » : nous pouvons parler de décalage culturel entre le pôle de la production et

celui de la réception, lorsque ce dernier est tenu par un lecteur « blanc ». C'est la voix du blanc que nous découvrons, ligne après ligne ; mais une voix qui parle avec une langue qui n'est pas sienne propre. Effectivement, Eza Boto adopte dans ce roman, tout comme dans tous ceux qu'il écrira ensuite, la langue du colonisateur français, la langue du « blanc » et non sa langue ethnique. Sans aucun doute, ce choix est guidé par le fait le français est une langue accessible à un plus grand nombre de personnes au contraire d'une langue autochtone (que même tous les camerounais ne sont pas toujours susceptibles de comprendre). Le français est la langue que le « noir » du Cameroun francophone peut comprendre (puisque'il s'agit de la langue qu'il a appris à lire et écrire), mais que l'autre langue, français colonisateur, comprend aussi. Le public auquel est adressé ce roman semble donc varié et large. L'énonciateur parle aussi bien pour lui-même que pour les autres. Il sera donc intéressant de voir le rapport que l'énonciateur maintient avec ses énonciataires, ce que l'énoncé nous permet de deviner.

En ce qui concerne l'énoncé, Eza Boto s'inscrit dans le monde de l'homme « noir ». De même que pour l'énonciation, l'énoncé laisse entrevoir la dichotomie entre deux mondes, deux cultures : celle de l'homme « blanc » et celle de l'homme « noir ». La vision de l'auteur qui apparaissait au niveau de la situation d'énonciation, se perpétue de plus belle au niveau des marques dans l'énoncé. L'énoncé laisse entrevoir ces deux différentes cultures. Le narrateur, que nous nommerons locuteur 1, s'installe progressivement dans son monde de l'homme « noir ». Ainsi, il se place au même niveau que l'auteur de *Ville cruelle*, l'énonciateur. C'est surtout au chapitre II de ce roman, que nous pouvons observer comment ce locuteur 1, simple narrateur sans quasiment d'identité, se définit en tant qu'homme « noir ». Ce chapitre nous offre des traces évidentes qui nous permettent de situer le narrateur dans le monde de l'indigène, terme qu'il utilise lui-même à de nombreuses reprises, et qui sert au colonisateur à définir la culture autochtone.

De même, nous avons évoqué la description de la Ville de Tanga (Tanga Nord/Tanga Sud) qui joue un rôle essentiel dans l'idéologie de l'auteur. A cet effet, nous avons tenu compte de l'importance du locuteur 1 dans cette description puisque c'est lui qui nous offre le point de vue. Effectivement, souvent la description est introduite à partir d'un regard.

De plus, nous avons analysé l'opposition entre deux mondes au niveau de la description de la ville de Tanga, qui se joue aussi d'un point de vue spatial. Effectivement, le locuteur 1 semble vouloir symboliser la relation entre ces deux cultures, par rapport à l'espace que chacune de ses sociétés occupe dans cet espace partagé. Ces deux mondes ont un espace propre au sein

de Tanga ; c'est pourquoi il existe le « *Tanga commerçant et administratif* » des hommes « blancs » et des hommes « noirs ».

En sus, nous avons élaboré les différents changements dans l'œuvre. De ce fait, le chapitre IX de *Ville cruelle* présente toute une série de changement par rapport au chapitre II, changements qui concernent le schéma énonciatif, la situation spatiale, et le monde de l'auteur. Une fois de plus, la narration de ce chapitre est laissé aux mains du locuteur 1, néanmoins, celui-ci laisse longuement la parole au personnage principal de l'histoire narrée, sous forme d'un monologue intérieur. Le personnage qui apparait au début sous forme de la non-personne, au style indirect libre (qui laisse entrevoir déjà les pensées de ce personnage) se transforme donc en locuteur 2. De non-personne à personne, de personnage à locuteur 2, Banda change de fonction dans l'énoncé. Une fois devenu locuteur 2, Banda n'hésite pas de céder la parole à un autre personnage comme le faisait le locuteur 1. Ainsi, avons-nous un énonciateur qui fait parler un locuteur 1, extérieur à l'histoire. Ce dernier laisse parfois la parole au locuteur 2, personnage de l'action, qui fait aussi parler d'autres personnages au style direct. Voilà donc un schéma énonciatif qui rappelle les poupées russes, où ceux qui parlent cèdent à chaque fois la parole à un autre locuteur.

Dès lors, une étude sur l'idéologie et/ou la vision de l'auteur mettant en exergue le fonctionnement du texte marqué par ses opérations assurent la continuité de la syntaxe, de la parataxe et de l'hypotaxe ; la construction d'un discours ; de connexions permettant d'organiser et d'enchaîner le discours fixant les unités textuelles, et formant la texture des énoncés d'un texte littéraire. C'est ainsi que se dégage l'importance des différents marques (syntaxe, parataxe et hypotaxe) dans la progression des énoncés, leur forme stylistique notamment l'écriture romanesque. Aussi, ce travail de recherche linguistique étendu nous laisse espérer une amplification propre à d'autres corpus structurant le parcours littéraire de Mongo Béti, avec une bonne compréhension et une attention digne de ce nom du discours littéraire. Ainsi donc, nous souhaitons effectuer des recherches de lecture et d'écriture pour commenter de façon générale les textes selon quatre points de vue syntaxique, morphologique, sémantique et pragmatique. L'objectif étant pour nous d'améliorer nos compétences en linguistique en générale et en grammaire en particulier ; et aussi de résoudre des problèmes soumis éventuellement dans les textes.

BIBLIOGRAPHIE

I. Corpus

EZA BOTO, *Ville cruelle*, Lyon, Editions africaines, 1954.

II. Autres œuvres de l'auteur

Branle-bas en noir et blanc, Juilliard, Paris, 2000.

Le roi Miraculé, Buchet- Chastel, Paris, 1958.

Le pauvre Christ de Bomba, Edition Laffant, 1956.

Main Basse sur le Cameroun, Edition Maspero, 1972.

Mission terminée, Buchet- Chastel, Paris, 1999.

Mission terminée, Edition Corsea en 1957 puis obtiendra le prix Sainte-Beuve, 1958.

Mongo Béti, *L'histoire du fou*, Paris, Julliard, 1994.

Trop de soleil tue l'amour, Julliard, Paris, 2000.

III. Dictionnaires

ARON, Paul & DENIS, Saint-Jacques & VIALA Alain, *Le dictionnaire du littéraire*. Ed. Paris, PUF, 2002.

Dictionnaire de Linguistique, TLF, 1976.

DUBOIS, Jean, GIACOMO-MARCELLESI, Mathée, GUESPIN, Louis, *Le Dictionnaire de Linguistique et des sciences du Langages*, éd Larousse, 1972.

DUCROT, Oswald & SCHAEFFER, Jean, Marie, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1995.

GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Paris, Gembloux, Duculot, 1969.

GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Onzième édition, Paris, Gembloux, Duculot, 1980.

GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Paris, Gembloux, Duculot, 1984.

GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Douzième édition refondue par André GOOSSE, Duculot, 1986.

GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Onzième édition, Paris, Gembloux, Duculot, 1993.

LE GRAND LAROUSSE (1995)

MAINGUENEAU, Dominique & CHARAUDEAU, Patrick, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

MOESCHLER, Jacques, Reboul, Anne, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1954.

MOLINIE, Georges, *Dictionnaire de Rhétorique*, Livre de poche, Paris, PUF, 1992.

MORIER, Henri, *Dictionnaire De Poétique et de Rhétorique*, Edité par Presses Universitaires De France, Paris, France, 1961.

MUCCHIELLI, Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996.

POURCHOT, Nicole, Ricalens, *Dictionnaire des figures de style*, Paris, Armand Colin, 1983.

REY, Alain, *Dictionnaire historique de la Langue française*, Paris, Seuil, 1992.

IV. Ouvrages spécifiques

ADAM, Jean, Michel, *Éléments d'analyse textuelle*, Liège, Mardaga, 1990.

ALLAIRE, Suzanne, Y a-t-il un et coordonnant ? in MULLER, Claude, *Dépendance et intégration syntaxique*, Paris, PUF, 1996.

ANTOINE, Arnauld, *Grammaire générale*, Paris, Seuil, 1660.

ARRIVÉ, Michel, GADET, François, GALMICHE, Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986.

AUER, Peter, *Schreiben in der Hypotaxe-sprechen in der parataxe?* Kritische, Bemerkungen, Zu einem, Gemein, Platz, Daf, 2002.

BADIOU- MONFERRAN, C, *Coordonner : (qu'est-ce (qu') ajouter) ?*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002.

BEGUELIN, Marie, Josée, *Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation*, Bulzoni, Editore, Paris, France, 2003.

BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll Tell, 1976.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Orphrys, 1997.

BLOOMFIELD, Léonard, *An Introduction study of Language*, Genève, Droz, 1933.

- BONNARD, Henri, *Grammaire du français*, Paris, Sudel, 1972.
- BURIDANT, Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes, 2000.
- CARLA, Simone, *Coordinations et mechanisms*, Louvain, Peeters, 1990.
- CHETRIT, Joseph, *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle*, Paris, Klincksieck, 1976.
- CHOMSKY, Noam, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil, 1971.
- CHOMSKY, Noam, *Questions de sémantique*, Paris, Seuil, 1975.
- CHOMSKY, Noam, *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil, 1969.
- DETRIE, Cathérine, *Pratiques Textuelles*, Montpellier, Praxiling, 1991.
- DIDERICHSEN, Paul, *Elementaer dansk grammatik*, Copenhagen, Gyldendal, 1946.
- DUBOIS, Jean, *Langue française*, Paris, Larousse, 1969.
- DUCROT, Oswald, *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.
- FURUKAWA, Naoyo, *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la Neuve, Duculot, 1996.
- GADET, Françoise, *Le Français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1989.
- GAUTIER, Laurent, *La polysémie de la phrase*, Paris, Hachette, 1999.
- GROSS, Maurice, *Analyses grammaticales du français*, Copenhagen, Akademisk, 1983.
- GROSS, Maurice, *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann, 1975.
- HAMON, Philippe, *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1981.
- HARRIS, Zellig, *Methods in Structural Linguistics*, Genève, Droz, 1951.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Cathérine, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- LAENZLINGER, Christopher, *Initiation à la syntaxe formelle du français : Le modèle des principes et paramètres de la grammaire générative transformationnelle*, Paris, Lang, 2003.
- LAURENT, Nicolas, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette, 2001.
- LE GOFFIC, Pierre, *Grammaire de la phrase Française*, Paris, Hachette, 1993.
- LUNDQUIST, Lita, *L'Analyse Textuelle, méthode, exercices*, Paris, Cedic, 1983.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette, 1999.

- MAINGUENEAU, Dominique, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1981.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1993.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Manuel linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Armand Colin, 2010.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Orphys, 1999.
- MAUGER, Gérard, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1968.
- MULLER, Charles, *La Subordination en français*, Paris, Armand Colin, 1996.
- MULLER, Claude, *Langue française*, Paris, Armand Colin, 2011.
- MULLER, Claude, *Les bases de la syntaxe*, Paris, Armand Colin, 2002.
- MULLER, Claude, *Schémas syntaxiques dans les énoncés longs*, Université de Paris, 2004.
- NOLKE, Henning & KORZEN, Hanne, *Langue française*, Paris, Klimé, 1996.
- PAGEARD, Robert, *Le Livre africain*, Paris, Seuil, 1966.
- PAUL, Hermann, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, Huitième édition, Copenhague, Akademisch, 1880.
- PERRET, Michel, *L'Énonciation en grammaire du texte*, Paris, Nathan, 1994.
- RIEGEL, Martin, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009.
- ROUSSEAU, Armand, *Le graphe de TESNIERE*, Louvain, Peeters, 1995.
- SANDFELD, Kristian, *Syntaxe du français contemporain II. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz, 1936.
- SAUSSURE, Ferdinand de, *La vision syntaxique*, Paris, Payot, 1916.
- SEGUIN, Jean, Pierre, *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle*, édition Peeters, Paris, Hachette, 1933.
- SEGUIN, Jean, Pierre, *La phrase*, Paris, Hachette, 1993.
- TELLIER, Christine, *Éléments de syntaxe du français*, Gaetan Morin, Montréal, Canada, 1995.
- TESNIERE, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.
- TOURATIER, Christian, *Analyse et théorie syntaxiques*, Université de Provence, 2005.

WAGNER, René-Lagane & PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1969.

WEGENER, Philipp, *Untersuchungen uber die Grundfragen des Sprachlebens*, Halle, Niemeyer, 1885.

WILMET, Marc, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 1997.

V. Articles et Revues

ABEILLE, Anne & MOURET, François, « Quelques contraintes sur la coordination elliptiques en français », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 2010. pp. 77-206.

APOTHELOZ, Denis & REICHLER BEGUELIN, Marie, Josée, « Construction de la référence et stratégies de désignation » n° 23, 1995. pp. 227-271.

AVANZI, Mathieu, « Rattachement de la syntaxe par la prosodie », *Travaux de linguistique*, 1998. pp. 34.

BEGUELIN, Marie, Josée, « Noyaux prédicatifs juxtaposés », in AVANZI, Mathieu & G. CORMINBOEUF (éds), *La parataxe*, tome 1, 2009. pp. 3-33.

BERRENDONNER, Alain, « La phrase et les articulations du discours ». *Le français dans le monde*. Recherches et les applications, 1993. pp. 20-26.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire & CHEVREL, Anne, « Recherches sur le syntagme et le substantif, cahier de lexicologie », 1966. pp. 3-37.

BÜHLER, Karl, « Die psychologie » *Kantstudien* 31, 1926. pp. 455-526.

BUYSSSENS, Eric, « Juxtaposition, parataxe et asyndète », *La linguistique*, 1974. pp. 19-24.

CADIO, Paul, « Relatives et infinitives « déictiques » en français », 1976. pp. 1-64.

COMBETTES, Bernard, « Grammaticalisation de la phrase complexe et évolution de la cataphore », in *Mélanges Kerstin J.*, Université d'Uppsala, 2001. pp. 105-114.

CRESTI, Emmanuela, « La parataxe dans le parlé spontané et dans l'écrit littéraire », Université di firenze (Italie), 2011-2012. pp. 2-29.

DELEURE, Gilles, « Critique et Clinique de la syntaxe », 1993. pp. 155.

DUBOIS, Jean, « Grammaire distributionnelle », 1969. pp. 41-48.

FOUQUELIN, Antoine, « De la parataxe et de l'hypotaxe dans la langue ». *Revue des études anciennes*, 1899. pp. 27-47.

FURUKAWA, Naoyo, « Elle est là qui pleure : construction à thème spatialement localisé », *Langue française*, 2000. pp. 95-111.

GARRETT, Megan, « Parataxe et autres modes de juxtaposition », *Grammatica* v, 1977. pp. 3-5.

GOOSSE- GREVISSE, « La phrase, une unité de communication linguistique », 1988. pp. 198-293.

GROSS, Maurice, « Sur quelques types de coréférence contrainte », in M. Herslund, O. Mørdrup & F. Sørensen (éds), *Analyses grammaticales du français*. Etudes publiées à l'occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner, Copenhague : Akademisk Forlag, 1983. pp. 116-129.

HALLIDAYS, Michael, « Linguistique générale et linguistique appliquée », *Etudes de linguistique appliquée*, 1962. pp. 69-81.

HERSLUND, Michael, « La classification des propositions subordonnées », in G. Boysen & J. Moestrup (éds), *Études de linguistique et de littérature dédiées à Morten Nojgaard*, Odense : Odense University Press, 1999. pp. 179-188.

HERSLUND, Michael, « Le participe présent comme co-verbe », *Langue française*, 2000. pp. 86-94.

HERSLUND, Michael, « Valence, prédicat, préposition et la notion d'adjet », in D. Leeman & C. Vaguer (éds), *Modèles linguistique*, vol. 54, Tome XXVII (2), Toulon, Éditions des Dauphins, 2005. pp. 15-24.

HERSLUND, Michael, « Relative attributive », *Langue française*, 2011. pp. 91.

KLEIBER, Georges, « Sur les relatives du type je le vois qui arrive », *Travaux de linguistiques*, 1988. pp. 89-115.

KORZEN, Hanne, « Attributs directs et indirects en français, en danois et en anglais : différences typologiques et problèmes de traduction », *Langue française*, 2005. pp. 55-71.

MAUGER, Gérard, Une phrase est « L'expression plus ou moins complexe, mais offrant un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté », Cité par la GMF 1994, pp. 103.

MBOCK, Charly Gabriel, « Comprendre *Ville cruelle* d'EZA BOTO » Issy les Moulineaux, Classiques africaines, 1981, pp. 95 (Monographie).

MULLER, Claude, « Les interprétations sémantiques de la prédication seconde intégrée : les relatives prédicatives », *Langue française*, 2011. pp. 171-190.

NOLKE, Henning & KORZEN, Hanne « Ordre des mots, ordre dans les mots », *Langue Française*, 1994. pp. 5-120.

PREBENSEN, Henrik, « La proposition relative dite attributive », *Revue Romane* 17, 1982 – pp. 98-117.

ROSIER, Laurence, « La parataxe, heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire », in *Travaux de linguistique*, 1995. pp. 61.

ROTHENBERG, Marc, « Les propositions relatives prédicatives et attributives : problèmes de linguistique française », *Bulletin de la société de Linguistique de Paris LXXIV*, 1979. pp. 351-393.

SNAJDER, Lyliane, « De l'asyndète entre deux propositions à la subordination grammaticale », *L'information grammaticale*, 1979. pp. 19-20.

VAN DEN BUSSCHE, Henri, « La syntaxe de la relative attributive en français moderne », *Revue Romane* 21, 1986. pp. 107-114.

WILMET, Marc, « Les constantes ou les « inévitables » de la grammaire », *Langue française*, 1997. pp. 35-40.

VI. Webographie

BRAUDEAU, Michel, « Syntaxe », 1999, URL : [https:// w.w.w. Universalis.fr. Encyclopédie | Syntaxe](https://w.w.w.Universalis.fr/Encyclopédie/Syntaxe). (En ligne consulté le 19 avril 2022).

CONRAD, Bureau, « Linguistique fonctionnel et stylistique objective », 1976, [https : // Id. érudit. Org | 500437](https://Id.érudit.Org/500437). (En ligne consulté le 13 Mars 2022).

DOQUET, Claire, « La parataxe dans l'écriture à l'école, entre énonciation première et reformulation », 1998, [https:// halshs. Archives. Œuvres.fr](https://halshs.archives-ouvertes.fr/). (En ligne consulté le 15 mai 2022).

HERSLUND, Michael, « Valence, prédicat, préposition et la notion d'adjet », *Modèles linguistique*, 2006, [URL : http // Journals](http://Journals). (En ligne consulté le 23 Avril 2022).

MONNIN, Christian, « *Ville cruelle* de Mongo Béti : négritude et responsabilité », 2000, [https : // id. Erudit. Org](https://id.erudit.org) | 41. (Généré le 14 avril 2022 à 08h23 minutes).

SAUZET, Patrick, « Linéarité », *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 1999, [URL : http : // journals. Openedition.org | rlv](http://journals.openedition.org/rlv) | 33. (Mis en ligne le 04 mai 2005, consulté le 13 Juillet 2022 à 4h30).

TESNIERE, Lucien, « Les ordres de la phrase : l'ordre linéaire et l'ordre structural », 1959, [https : // www. Org. Com](https://www.org.com). (En ligne consulté le 20 Janvier 2022 à 10h 00).

TESNIERE, Lucien, « Translation dans la théorie syntaxique », 1959, [https : // www. Scribd. Com. Translation](https://www.scribd.com/translation). (En ligne consulté le 12 Janvier 2022 à 23h59).

TREVISE, Anne, « A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens », 2007, [https : // halsh-archives-ouvertes.fr | halshs-00107464](https://halsh-archives-ouvertes.fr/halshs-00107464). (En ligne consulté le 26 Janvier 2022 à 10h30).

VII. Mémoires

NGAMBEU LEUSSICK, Alex, Christine, « La construction adjectivale et nominale dans *Ville cruelle* d'EZA BOTO », Université de Yaoundé I, 2016.

PAPROCKA PIOTROWSKA, Uriel, « Parataxe et hypotaxe dans l'acquisition par des apprenants polonophones débutant en français », Université II canada, Lublin, TN KUL, 2003.

VIII. Thèses

AABAB-AIT, Mohamed, « Etude de la syntaxe », Par l'étudiant de l'Océan Indien, Thèse en sciences humaines, Université de la Réunion, Océan Indien, 2011.

GLIKMAN, Julie, « Parataxe et subordination en ancien français. Système syntaxique, variantes et variations », Thèse en sciences du langage, Université de Paris en cotutelle avec l'Universität Potsdam, 2009.

VANNEUFVILLE, Monique, « La conception de la phrase et le renouveau syntaxique de 1870 à 1940, contribution à une classification des théories linguistiques de cette période ». Université du littoral côte d'Opale, 2000.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| SOMMAIRE | i |
| DÉDICACE | ii |
| REMERCIEMENTS | iii |
| LISTE DES TABLEAUX | iv |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS | v |
| RÉSUMÉ | vi |
| ABSTRACT | vii |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE | 1 |
| PREMIÈRE PARTIE : APERCEPTION NOTIONNELLE ET CADRAGE THÉORIQUE DE L'ETUDE | 12 |
| CHAPITRE I : APERCEPTION NOTIONNELLE DE PHRASE | 13 |
| I.1. De la notion de phrase | 13 |
| I.1.1. Problèmes de définitions..... | 13 |
| I.1.1.1. Définition graphique | 14 |
| I.1.1.2. Définition phonétique..... | 14 |
| I.1.1.3. Définition sémantique | 14 |
| I.1.1.4. Définition syntaxique et communicationnelle..... | 15 |
| I.1.2. Phrase, texte, discours..... | 17 |
| I.1.3. Phrase au discours autrement..... | 18 |
| I.2. De la phrase à la syntaxe | 19 |
| I.2.1. La syntaxe | 19 |
| I.2.2. Rôles de la syntaxe dans la phrase | 23 |
| I.2.3. Les règles d'accord de la syntaxe | 24 |
| I.2.4. Cohésion syntaxique et phrase..... | 28 |
| I.2.5. La syntaxe dans la linguistique moderne | 29 |

| | |
|--|-----------|
| 1. Le distributionnalisme | 29 |
| 2. L'approche syntagmatique..... | 31 |
| 3. L'approche générative et transformationnelle | 33 |
| I.3. De l'organisation de la phrase : entre la parataxe et l'hypotaxe..... | 34 |
| I.3.1. La parataxe..... | 35 |
| I.3.2. Le principe de réunion : la parataxe..... | 36 |
| I.3.2.1. Parataxe et asyndète | 37 |
| I.3.2.2. Polysyndète | 38 |
| I.3.3. L'hypotaxe | 38 |
| I.3.4. Le principe de subordination : l'hypotaxe | 39 |
| I.3.5. Distinction entre parataxe et hypotaxe..... | 40 |
| I.3.5.1. Définition linguistique..... | 40 |
| I.3.5.2. Définition stylistique | 41 |
| I.3.6. Études des liens logiques | 43 |
| CHAPITRE 2 : CADRAGE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE : L'APPROCHE DÉPENDANCIELLE TESNIÉRIENNE..... | 46 |
| II.1. Fondement épistémologique de la syntaxe structurale et les ordres de la phrase de TESNIÉRIE..... | 46 |
| II.1.1. Fondement épistémologique de la syntaxe structurale de TESNIÉRIE | 46 |
| II.1.2. Les ordres de la phrase selon TESNIÉRIE | 47 |
| II.1.2.1. L'ordre linéaire | 47 |
| II.1.2.2. L'ordre structural | 48 |
| II.2. Le concept opératoire de stemma..... | 49 |
| II.2.1. Analyse stémmtique..... | 49 |
| II.2.1.1. Connexion et dépendance | 50 |
| II.2.1.2. Le sujet comme subordonné | 50 |
| II.2.1.3. Connexion structurale et connexion sémantique | 51 |
| II.2.1.4. Nucléus jumelé ou dissocié..... | 52 |

| | |
|--|-----------|
| II.2.1.5. Nœud et fonction nodale | 53 |
| II.2.1.6. Stemma et chaîne parlée | 53 |
| II.3. Les Classes de mots et fonctions grammaticales dans la perspective tesnérienne | 54 |
| II.3.1. Les Classes de mots | 54 |
| II.3.2. Les Fonctions grammaticales | 55 |
| II.3.2.1. La valence | 56 |
| II.4. La translation | 57 |
| II.4.1. Théorie de la translation..... | 58 |
| II.4.1.1. Correspondance entre fonctions et catégories..... | 58 |
| II.4.1.2. Terminologie de la translation..... | 59 |
| II.4.1.3. Représentation graphique de la translation | 60 |
| DEUXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DE LA PARATAXE ET DE L'HYPOTAXE DANS <i>VILLE CRUELLE D'EZA BOTO</i>..... | 65 |
| CHAPITRE 3 : LES PHRASES COMPLEXES : MANIFESTATIONS DE LA PARATAXE ET DE L'HYPOTAXE DANS <i>VILLE CRUELLE D'EZA BOTO</i>..... | 67 |
| III.1. La phrase complexe : parataxe propositionnelle..... | 67 |
| III.1.1. Les catégories de propositions | 68 |
| III.1.1.1. La proposition indépendante | 68 |
| III.1.1.2. La proposition principale..... | 68 |
| III.1.1.3. La proposition subordonnée | 69 |
| III.2. La coordination | 69 |
| III.2.1. La coordination explicite..... | 71 |
| III.2.2. La coordination implicite ou juxtaposition | 72 |
| III.2.3. Structures de coordination vs. Combinaison des phrases principales..... | 73 |
| III.2.3.1. Ponctuation faible et conjonctions de coordination dans la période pluriphrastique..... | 74 |
| III.2.3.2. Valeur des signes de ponctuation | 75 |
| III.3. Phrase complexe par subordination : hypotaxe propositionnelle | 75 |

| | |
|---|----|
| III.3.1. Les différentes propositions subordonnées | 76 |
| III.3.1.1. Les propositions subordonnées relatives. | 76 |
| III.3.1.1.1. Fonction syntaxique du pronom relatif | 78 |
| III.3.1.1.1.1. Le pronom relatif en fonction sujet..... | 78 |
| III.3.1.1.1.2. Le pronom relatif en fonction COI. | 79 |
| III.3.1.1.1.3. Le pronom relatif en fonction COD..... | 79 |
| III.3.1.1.1.4. Le pronom relatif en fonction complément du nom. | 79 |
| III.3.1.1.2. Les différents types de propositions subordonnées relatives..... | 79 |
| III.3.1.1.3. La relative attributive comme cas d’hypotaxe complexe..... | 80 |
| III.3.1.1.3.1. Description de la construction | 81 |
| III.3.1.1.3.1.1. Propositions explicatives | 84 |
| III.3.1.1.3.1.2. Propositions implicatives | 84 |
| III.3.1.1.3.1.3 Propositions à opérateur..... | 85 |
| III.3.1.1.3.2. Le système de l’hypotaxe..... | 86 |
| III.3.1.1.3.3. Degrés d’hypotaxe : subordination finie et subordination non-finie | 87 |
| III.3.1.2. Les propositions subordonnées complétives. | 91 |
| III.3.1.2.1. La proposition subordonnée complétive conjonctive | 91 |
| III.3.1.3. Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles | 92 |
| III.3.1.3.1. Les difficultés de caractérisation | 93 |
| III.3.1.3.2. Diverses définitions | 93 |
| III.3.1.3.2.1. Le point de vue sémantique | 94 |
| III.3.1.3.2.2. Le point de vue formel..... | 94 |
| III.3.1.3.2.3. Le point de vue fonctionnel | 95 |
| III.3.1.3.3. Différents types de propositions subordonnées conjonctives circonstancielles..... | 96 |
| III.3.1.3.3.1. Le classement sémantique traditionnel | 96 |
| III.3.1.3.3.1.1. Les circonstancielles de temps..... | 97 |

| | |
|--|------------|
| III.3.1.3.3.1.2. Les circonstancielles de cause | 98 |
| III.3.1.3.3.1.3. Les circonstancielles de but | 99 |
| III.3.1.3.3.1.4. Les circonstancielles de conséquence | 100 |
| III.3.1.3.3.1.5. Les circonstancielles de condition | 100 |
| III.3.1.3.3.1.6. Les circonstancielles de comparaison | 102 |
| III.3.1.3.3.1.7. Les circonstancielles de concession | 104 |
| III.3.1.3.3.2. Les limites du classement sémantique traditionnel..... | 105 |
| III.4. Prolongement de la parataxe et de l'hypotaxe dans l'analyse d'un texte | 106 |
| CHAPITRE 4 : ÉTUDE PARATAXIQUE ET HYPOTAXIQUE SUR LA PORTÉE IDÉOLOGIQUE DE L'AUTEUR DANS <i>VILLE CRUELLE D'EZA BOTO</i>..... | 108 |
| IV.1. Parataxe et hypotaxe énonciative..... | 109 |
| IV.1.1. L'énoncé..... | 110 |
| IV.2. Parataxe descriptionnelle de la ville de Tanga..... | 113 |
| IV.2.1. Tanga Nord/ Tanga Sud | 115 |
| IV.2.2. L'opposition entre deux mondes | 115 |
| IV.3. Du locuteur 1 au locuteur 2 | 117 |
| IV.3.1. Changement de l'opposition des non-personnes en opposition spatiale | 121 |
| IV.4. Esquisse de schéma actanciel de notre corpus d'étude..... | 123 |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 125 |
| BIBLIOGRAPHIE | 132 |
| TABLE DES MATIÈRES | 141 |